

CANADA

Pébats de la Chambre des communes

VOLUME 141 • NUMÉRO 025 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL (HANSARD)

Le mercredi 17 mai 2006

Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

	(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)
Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :	

http://www.parl.gc.ca

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 17 mai 2006

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

• (1355)

[Traduction]

Le Président: Comme nous avons l'habitude de le faire le mercredi, nous allons maintenant chanter Ô Canada, qui sera entonné par le député de Humber—St. Barbe—Baie Verte.

[Les députés chantent l'hymne national.]

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

● (1400)

[Traduction]

LES MÉTIERS DU BÂTIMENT À SARNIA

Mme Patricia Davidson (Sarnia—Lambton, PCC): Monsieur le Président, j'ai eu l'honneur d'assister récemment à une cérémonie de remise des diplômes très spéciale dans ma circonscription, une cérémonie qu'on ne peut comparer à aucune autre en Ontario.

L'Association de la construction et le Conseil des métiers du bâtiment de Sarnia ont travaillé en étroite collaboration afin de rendre honneur aux 88 diplômés du programme d'apprentissage. Il s'agit de nouveaux électriciens, tuyauteurs, plombiers, mécaniciensmonteurs, chaudronniers, briqueteurs, tôliers, charpentiers, ouvriers et opérateurs de machinerie lourde.

La cérémonie de remise des diplômes couronne les efforts diligents de ces deux organismes qui ont fait en sorte que notre collège communautaire offre des programmes de formation dans ces domaines. Ainsi, les jeunes qui veulent devenir monteurs de conduites de vapeur, charpentiers ou électriciens peuvent suivre leur formation au sein de la collectivité. De cette façon, nos jeunes restent dans la collectivité.

C'est une réussite remarquable pour ma circonscription. Je suis fière de rendre hommage aux apprentis diplômés, à l'Association de la construction de Sarnia et au Conseil des métiers du bâtiment de Sarnia.

* * * LES FORCES CANADIENNES

L'hon. Brenda Chamberlain (Guelph, Lib.): Monsieur le Président, j'interviens à la Chambre des communes aujourd'hui au nom d'un résidant de ma circonscription, l'adjudant-maître James Tolmie, qui sert le Canada depuis 33 ans au sein des Forces canadiennes.

M. Tolmie s'est dit attristé et déçu par la décision du gouvernement de ne pas mettre les drapeaux en berne en hommage aux soldats morts en Afghanistan. Selon lui, notre gouvernement doit ce geste de respect aux femmes et aux hommes qui ont fait le sacrifice ultime au service de notre pays. Je suis d'accord avec lui.

Je tiens à saluer tous les membres des Forces canadiennes qui ont servi et qui servent actuellement notre pays. Je veux qu'ils sachent que la Chambre salue leur engagement et respecte les contributions insignes qu'ils apportent au Canada et à d'autres pays.

Nous leur devons beaucoup et nous leur sommes reconnaissants.

* * *

[Français]

SOEUR ANNETTE BELLAVANCE

Mme Maria Mourani (Ahuntsic, BQ): Monsieur le Président, je tiens à saluer soeur Annette Bellavance, de la Congrégation de Notre-Dame, qui a été directrice générale du Collège Regina Assumpta pendant 35 ans. Cette institution d'éducation se situe au coeur de ma circonscription: Ahuntsic.

On se rappellera qu'en mars 2005, soeur Annette avait reçu un vibrant témoignage lors d'une cérémonie hommage organisée par l'Association des Gens d'affaires d'Ahuntsic Cartierville, qui lui avait également décerné un prix pour son engagement dans le milieu.

Le dimanche 21 mai prochain, elle sera de celles et de ceux qui clôtureront de belle façon les festivités du 50^e anniversaire du Collège Regina Assumpta lors de grandes retrouvailles des anciens élèves, enseignants et membres du personnel du collège.

Bonnes retrouvailles à soeur Annette et merci pour son généreux dévouement.

* * *

[Traduction]

LA PARITÉ SALARIALE

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, c'est avec fierté que je félicite aujourd'hui les membres du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier pour le règlement historique auquel ils sont parvenus avec Bell Canada en ce qui concerne la parité salariale. C'est avec patience et audace que ces 4 700 téléphonistes, employés de salle à manger et préposés au nettoyage des locaux, qui sont presque tous des femmes, ont donné à la parité salariale la place qui lui revient dans la lutte en faveur de l'égalité des femmes sur le marché du travail au Canada.

Déclarations de députés

La bataille de ce syndicat a commencé en 1992, alors que les femmes gagnaient 30 p. 100 de moins que leurs homologues masculins. La victoire qu'il a remportée sous la forme d'un paiement de parité salariale de 104 millions de dollars rejaillit sur toutes les femmes de ce pays, mais n'oublions pas qu'il y a deux ans, l'ancien gouvernement fédéral a publié un rapport dans ce domaine qui recommandait que de nouvelles mesures législatives soient adoptées afin de protéger l'égalité de rémunération pour des fonctions équivalentes. À ce jour, rien n'a pourtant été fait.

Par solidarité avec les femmes du SCEP et avec toutes les femmes du Canada, le NPD demande au présent gouvernement d'appliquer immédiatement les recommandations de la commission d'étude sur la parité salariale. Justice différée est justice refusée.

* * *

● (1405)

L'AFGHANISTAN

M. Lee Richardson (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, le Parlement débattra de la prolongation de la mission du Canada en Afghanistan et votera ensuite sur la question. Dans ce contexte, je suis ravi de féliciter un électeur de Calgary à l'occasion de la sortie de son documentaire héroïque mettant en lumière la valeur des efforts que déploie le Canada en Afghanistan et les progrès qui sont réalisés là-bas quotidiennement. Au terme de près de trois décennies de reportages sur l'Afghanistan, le journaliste Arthur Kent est rentré pour documenter la mission militaire du Canada dans ce pays ravagé par la guerre.

Récemment, j'ai eu la chance d'assister à un visionnement de son nouveau film intitulé *Afghanistan: Peacemaking In Progress.* Ce documentaire, financé par des intérêts indépendants et réalisé par ce cinéaste lauréat d'un prix Emmy, a su captiver le public; on y voit notamment le général canadien David Fraser et ses troupes. M. Kent y retrouve également des Afghans qu'il avait filmés durant l'occupation soviétique dans les années 1980, notamment deux personnages inspirants qui siègent actuellement au Cabinet du président Hamid Karzaï.

Le film sert de témoignage pour les Canadiens déployés en Afghanistan ainsi que de d'hommage et d'inspiration pour le peuple de l'Afghanistan et pour les braves Canadiens des forces armées qui s'emploient à rétablir la liberté.

LA PAUVRETÉ

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River, Lib.): Monsieur le Président, un récent rapport de Statistique Canada contient de très bonnes nouvelles pour les Canadiens. Ces nouvelles figurent parmi des statistiques techniques de mesure de la pauvreté qui, pour la plupart, semblent être passées inaperçues à la Chambre et dans la population. Il faut reconnaître un certain mérite au *Globe and Mail* qui en a fait état dans un éditorial.

Premièrement, entre 1996 et 2004, le nombre d'enfants vivant dans la pauvreté est passé de 1,3 million à 865 000, ce qui représente une énorme réduction de 33 p. 100.

Deuxièmement, au cours de la même période, la proportion des familles vivant sous le seuil de la pauvreté a baissé de 12,1 à 8,5 p. 100.

Ces améliorations substantielles sont attribuables au dynamisme de l'économie, à une augmentation des emplois et à une hausse des paiements de transfert des gouvernements. La pauvreté subsiste toujours et beaucoup de travail reste à faire, mais on note tout de même des progrès tangibles dont l'ensemble des Canadiens, tous les partis à la Chambre et les militants pour la lutte antipauvreté peuvent se réjouir.

Voilà qui montre que le gouvernement peut grandement contribuer à améliorer la qualité de vie des Canadiens, exactement comme la Chambre le souhaitait, en 1990, quand elle a adopté une résolution sur la question.

* * *

LE GOUVERNEMENT CONSERVATEUR

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre et le gouvernement conservateur sont au pouvoir depuis une centaine de jours. Nous avons été élus en promettant de mettre de l'ordre au gouvernement, de faire les choses différemment à Ottawa, de respecter les Canadiens et d'obtenir de vrais résultats pour eux.

En 100 jours, nous avons réduit la TPS de 1 p. 100 et nous avons présenté un budget qui accorde des allègements fiscaux à tous les Canadiens. Nous avons donné aux parents un choix en matière de services de garde d'enfants grâce à la prestation universelle versée à toutes les familles. Nous avons présenté un projet de loi visant à punir sévèrement les criminels. Nous avons présenté la loi fédérale sur la responsabilité, un document extrêmement important qui donnera aux Canadiens un gouvernement intègre. Notre gouvernement a été le premier à adopter la ligne dure à l'égard du Hamas. Nous avons donné au Québec une plus grande voix au sein de la Confédération. Nous avons réglé le différend du bois d'oeuvre et nous avons négocié une nouvelle entente à long terme.

Nous en avons plus fait en 100 petits jours que l'ancien gouvernement en 13 longues années, et nous continuerons de tenir nos engagements pour tous les Canadiens.

* * *

[Français]

LA CHASSE AUX PHOQUES

M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Monsieur le Président, vendredi dernier, j'ai eu l'occasion de participer, à Paris, à la réunion de la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales du Conseil de l'Europe, où il fut question notamment de la chasse aux phoques.

J'ai pu constater que plusieurs députés européens y étaient plutôt défavorables et que leur opinion était basée principalement sur de la désinformation. Il faut donc que le gouvernement conservateur corrige rapidement la situation avant qu'il ne soit trop tard.

Cela dit, comment se fait-il qu'aucun représentant du gouvernement fédéral n'était présent à cette importante réunion, alors qu'il s'agit d'une industrie vitale pour les communautés des Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord et de Terre-Neuve-et-Labrador? Il est inacceptable que le gouvernement fédéral n'ait délégué personne alors que cette industrie risque un boycott de la part des pays européens.

Si le gouvernement conservateur appuie l'industrie québécoise et canadienne du loup-marin, il devra déléguer un représentant à la prochaine rencontre de la commission qui aura lieu le 9 juin prochain à Paris.

● (1410)

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ HONDA CANADA

Mme Helena Guergis (Simcoe—Grey, PCC): Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'intervenir aujourd'hui, au nom du nouveau gouvernement du Canada, pour que nous puissions tous nous réjouir de l'investissement de 154 millions de dollars annoncé par Honda Canada pour la construction d'une nouvelle usine de fabrication de moteurs à Alliston, dans ma circonscription, Simcoe—Grey. Cet investissement créera 340 nouveaux emplois, ainsi que de nombreux emplois indirects et d'autres retombées économiques. C'est une excellente nouvelle non seulement pour Alliston et New Tecumseth, mais aussi pour le Canada et toute l'industrie automobile canadienne et ses employés dévoués.

La société Honda a une conscience sociale poussée et est réputée à l'échelle mondiale pour la qualité de ses produits et pour ses innovations continues. L'année 2006 marque le 20^e anniversaire de la fabrication d'automobiles au Canada par Honda. Honda n'aurait pas pu, selon moi, trouver une meilleure façon de célébrer qu'en annonçant une nouvelle usine, un nouvel investissement et de nouveaux emplois à Alliston.

La bonne nouvelle d'aujourd'hui est un vote de confiance quant à la compétence du Canada et de ses travailleurs. Le récent budget présenté par le nouveau gouvernement du Canada montre que le Canada est prêt à faire des affaires et prêt à livrer concurrence sur le marché mondial.

MUSICFEST CANADA

L'hon. Gerry Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais souhaiter la bienvenue dans la capitale nationale au Regina High School Jazz Band et au Herdman Collegiate Stage Band. Ces jeunes hommes et ces jeunes femmes de Corner Brook, à Terre-Neuve, participent actuellement à la 34^e édition annuelle de MusicFest Canada, ici-même à Ottawa.

Le Regina High School Jazz Band a mérité cet honneur spécial grâce à la prestation qu'il a donnée à l'Atlantic Band Festival à Halifax. Comme il avait déjà joué ici à Ottawa, il s'est vu remettre un prix d'excellence par les organisateurs de MusicFest Canada.

Le Herdman Collegiate Stage Band a également participé à la compétition provinciale à St. John's, il y a peu de temps, et il s'est mérité également une mention de qualification Or, ce qui lui a permis de participer à MusicFest 2006. Son défi est de mériter un prix d'excellence à Ottawa.

Félicitations aux directeurs musicaux, M. Floyd Thomas et M. Darren White et aux deux ensembles musicaux de talent qu'ils dirigent. Je suis très fier de leur succès.

LES NOMINATIONS GOUVERNEMENTALES

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, hier, nous avons assisté à un bien triste spectacle. Les partis d'opposition ont transformé un comité parlementaire en un tribunal qui a rendu une parodie de justice, salissant sans aucune honte la réputation du chef d'entreprise le plus respecté au Canada. Gwyn Morgan a récemment pris sa retraite de la direction d'EnCana, l'une des plus grandes et des plus florissantes compagnies canadiennes. Pour couronner son bilan professionnel de 35 ans de carrière, il a été élu PDG émérite par ses pairs.

Déclarations de députés

Louangé universellement pour son intégrité et son engagement dans la communauté, M. Morgan avait accepté d'occuper les fonctions de président fondateur de la commission des nominations publiques, en échange d'un salaire de 1 \$ par année, pour contribuer à dépolitiser le processus des nominations gouvernementales. Cependant, l'opposition ne voulait pas que le plus brillant PDG du Canada offre ses services pour 1 \$ par année. Qui plus est, les libéraux n'étaient manifestement pas favorables à l'idée d'un processus transparent pour les nominations aux postes professionnels. Ils ont donc organisé un lynchage sordide de la réputation de M. Morgan. Ils ont outrageusement déformé deux lignes d'un discours parmi tant d'autres qu'il avait prononcés pendant une carrière de 40 ans, pour conclure que M. Morgan était « raciste ».

Cette campagne de salissage odieuse a servi de justification à l'issue que l'opposition avait déjà prévue d'avance. Cela nous en dit plus long sur l'opposition que sur Gwyn Morgan.

* * *

LA GARDE DES ENFANTS

Mme Denise Savoie (Victoria, NPD): Monsieur le Président, des centaines de personnes se sont assemblées hier devant l'Assemblée législative, à Victoria. Par un après-midi de semaine, parents, travailleurs en garderie et citoyens dévoués se sont absentés du travail ou ont mis de côté leurs occupations pour aller manifester leur frustration et leur déception à l'endroit du gouvernement conservateur.

Leur message était clair: le programme conservateur en matière de garde d'enfants manque de substance et est irréaliste. Leurs affiches étaient explicites. On pouvait y lire: « J'ai 100 \$ pour vous, M. Harper. Garderez-vous mes enfants? »

Le Président: À l'ordre. La députée sait qu'il n'est pas permis de désigner un député par son nom. Le nom qu'elle a utilisé me dit qu'elle faisait sûrement allusion au premier ministre.

Mme Denise Savoie: Désolée, monsieur le Président.

« J'ai 100 \$ pour vous, Monsieur le premier ministre. Garderezvous mes enfants? » « Trouvez-moi des services de garde d'enfants sécuritaires à 70 ¢ l'heure ». « La qualité des citoyens de demain passe par la qualité des services de garde ». « Cent dollars, ça payait la garderie durant un mois... en 1986 ».

Mes électeurs...

Le Président: Je crains que le temps de parole de la députée ne soit écoulé

Le député d'Oak Ridges—Markham a la parole.

LE BUDGET

M. Lui Temelkovski (Oak Ridges—Markham, Lib.): Monsieur le Président, avant de commencer ma déclaration sur le budget, je voudrais souhaiter la bienvenue à des résidants de ma circonscription, Oak Ridges—Markham, qui sont à Ottawa pour célébrer le Mois du patrimoine asiatique.

Les mesures fiscales du budget conservateur sont très peu utiles à mes électeurs.

Tout d'abord, le taux d'imposition minimum des Canadiens passera à 15,5 p. 100 et l'exemption de base diminuera de 200 \$. Ainsi, tout en augmentant les impôts, les conservateurs appliquent une réduction de la TPS qui n'avantage que les nantis, ceux qui dépensent davantage en biens de luxe.

Questions orales

Également, le crédit d'impôt de 15,5 p. 100 visant les usagers du transport en commun ne répond pratiquement en rien aux besoins en transport de ma circonscription. Les migrants journaliers de ma circonscription sont avantagés lorsque des ressources financières sont mises en commun et affectées à des projets de rail léger, de prolongement du métro et d'amélioration des services d'autobus. C'est ce genre de mesures qui incitent les gens à fréquenter le transport en commun, et non pas une maigre réduction d'impôt pour ceux qui l'utilisent déjà.

* * *

● (1415)

[Français]

LA JOURNÉE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE

M. Réal Ménard (Hochelaga, BQ): Monsieur le Président, c'est sous le thème « Un milieu de travail sans homophobie » que se tient aujourd'hui la Journée nationale de lutte contre l'homophobie. La tenue de cette journée est une idée québécoise, mise en avant par la Fondation Émergence. L'égalité juridique des personnes homosexuelles a été atteinte en 2005, avec l'obtention du droit au mariage pour les conjoints et les conjointes de même sexe, mais il faut maintenant travailler à l'égalité sociale des personnes homosexuelles et transgenres.

La journée du 17 mai est la date retenue parce que c'est le 17 mai 1990 que l'Organisation mondiale de la santé a retiré l'homosexualité de la liste des maladies mentales. En 2006, plus de 30 pays organiseront des activités pour dénoncer l'homophobie à travers le monde, du Canada à la Russie, de la Turquie au Sri Lanka, et même en Chine.

Je vous demande d'appuyer cette Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et d'inciter nos gouvernements à mettre en place des mesures pour combattre cette discrimination semblable au racisme, au sexisme ou à l'antisémitisme.

LA JOURNÉE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE

L'hon. Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.): Monsieur le Président, depuis quatre ans, le 17 mai est désigné par la Fondation Émergence comme la Journée nationale de lutte contre l'homophobie.

[Traduction]

Cette année, le thème de la campagne est la lutte contre l'homophobie en milieu de travail et dans le domaine des sports. Il arrive trop souvent que les gais et lesbiennes soient victimes de harcèlement à cause de leur orientation sexuelle.

J'incite tous les Canadiens à dénoncer l'homophobie et à oeuvrer dans le sens d'un Canada meilleur et plus tolérant.

[Français]

Je profite également de cette Journée nationale de lutte contre l'homophobie pour inviter mes collègues de cette Chambre qui s'opposent toujours au mariage civil des personnes de même sexe à bien réfléchir aux conséquences néfastes de leur geste.

[Traduction]

J'invite tout le monde à se joindre à moi pour appuyer cette journée.

L'AFGHANISTAN

M. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Monsieur le Président, depuis des mois, les partis d'opposition demandent la tenue d'un vote concernant notre rôle en Afghanistan. Le premier ministre a convenu de tenir un tel vote. Les députés de l'opposition font maintenant de la petite politique avec notre mission en Afghanistan.

Il y a quelques semaines de cela, les députés libéraux et néodémocrates appuyaient cette mission. Selon la députée de Halifax, il ne s'agit pas de savoir si nous devrions être en Afghanistan: il nous faut y être; c'est nécessaire d'y être à long terme. Pour sa part, le député d'Etobicoke—Lakeshore a déclaré que son parti devait défendre les droits de la personne partout et assumer des tâches difficiles lorsqu'elles s'imposent. Et enfin, le député d'Esquimalt—Juan de Fuca s'est dit d'avis que les Canadiens courageux qui opèrent sur ce théâtre dangereux doivent bénéficier de notre soutien ferme et résolu. Ils doivent savoir que nous les appuyons sans réserve et que leur mission est d'une importance critique pour le Canada, pour les Canadiens et pour le monde.

Le gouvernement actuel abonde dans le même sens. Nous espérons que les partis d'opposition vont être fidèles à leur parole, faire ce qui s'impose et appuyer nos hommes et nos femmes en uniforme et les efforts qu'ils déploient constamment en Afghanistan.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES FORCES CANADIENNES

L'hon. Bill Graham (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec une grande tristesse que les députés auront appris qu'une militaire canadienne a perdu la vie aujourd'hui en Afghanistan. Au nom de notre parti et, je crois, de tous les députés aussi, je tiens à exprimer nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

[Français]

Nous regrettons naturellement cette mort tragique.

Je demande au premier ministre s'il désire faire un commentaire à ce sujet.

[Traduction]

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, je remercie le chef de l'opposition de sa question. Il a raison. Un de nos soldats est tombé au combat aujourd'hui en Afghanistan. J'ai le nom de cette militaire qui a perdu la vie en combattant les forces talibanes, mais je ne suis pas libre de le diffuser jusqu'à ce qu'on ait avisé son plus proche parent, en l'occurrence son mari.

Ce sont toujours de terribles tragédies. Je ne sais pas si c'est la première fois qu'une femme membre de nos forces armées meurt au combat. Ce n'est certainement pas une première que nous voulions jamais célébrer, mais cela montre bien le courage dont nos jeunes hommes et femmes font preuve dans ces circonstances. Je crois qu'ils ont le droit de savoir en tout temps que ceux d'entre nous qui les ont envoyés au combat appuient leur mission.

● (1420)

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. Bill Graham (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, hier, cette Chambre a exprimé clairement sa volonté au sujet de la politique environnementale du Canada. Une majorité importante d'élus du peuple canadien ont demandé au premier ministre de veiller à ce que le Canada atteigne les objectifs établis en vertu du Protocole de Kyoto.

Lorsque l'actuel premier ministre était assis à ma place, il demandait continuellement au gouvernement de respecter la volonté du Parlement. Le fera-t-il dans ce cas aussi?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement est clair depuis longtemps: nous avons l'intention de respecter nos engagements électoraux.

Il est malheureux que l'ancien gouvernement ait accepté des cibles, mais qu'il ait refusé de faire des efforts pour les atteindre. Il est facile pour les partis de l'opposition de voter pour des sentiments. Toutefois, un gouvernement doit avoir des plans et entreprendre des actions. Et nous avons l'intention de réaliser de vraies actions.

[Traduction]

LA REDDITION DE COMPTES AU SEIN DU GOUVERNEMENT

L'hon. Bill Graham (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, vous et tous les députés vous souviendrez que, durant la dernière campagne électorale, le premier ministre actuel a donné aux Canadiens inquiets des opinions radicales de son caucus l'assurance qu'il serait tenu en échec en raison de son statut de gouvernement minoritaire. Le premier ministre se disait prêt à travailler avec tous les partis durant la présente législature. Par contre, il n'a aucunement l'intention de respecter le vote d'hier sur l'environnement. Son engagement à l'égard de la reddition de comptes en a pris un coup lorsque la personne qu'il avait choisie pour diriger la commission des nominations publiques a été rejetée parce qu'il s'agissait d'un de ses agents de financement.

Comment cela peut-il donner aux députés un sentiment de confiance en ce qui a trait aux conséquences du vote de ce soir sur l'Afghanistan?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, tout geste a des conséquences. Le vote d'hier qui a conduit au rejet du PDG le plus respecté dans notre pays, qui était disposé à offrir ses services au gouvernement du Canada pour 1 \$ par année, est un geste qui a des conséquences.

Je peux comprendre pourquoi le parti d'en face ne veut pas qu'on fasse le ménage dans le processus de nomination compte tenu du genre de scandales qu'on a vus lorsqu'il était au pouvoir.

Notre parti va faire lui-même le travail.

Le Président: Je rappelle à tous les députés que les téléphones cellulaires sont interdits à la Chambre. Le député de Saint-Laurent-Cartierville a la parole.

* * * LA DÉFENSE NATIONALE

L'hon. Stéphane Dion (Saint-Laurent-Cartierville, Lib.): Ce n'était pas un téléphone portable, monsieur le Président.

Questions orales

Il y a tout juste deux mois, le premier ministre affirmait catégoriquement qu'il ne serait pas en faveur d'un vote au Parlement sur la prolongation de la mission du Canada en Afghanistan. Il a déclaré: « Il n'y aura pas de vote sur des engagements déjà pris ».

[Français]

Il y a une semaine, à une question du député de Laurier-Sainte-Marie, le premier ministre a déclaré: « [...] nous nous sommes engagés à tenir des votes sur de nouveaux engagements. Nous sommes déjà en Afghanistan. »

Pourquoi cette volte-face si soudaine du premier ministre?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, j'exprime le désir, depuis longtemps, de tenir des votes sur des engagements militaires. Il est malheureux qu'un tel vote n'ait pas eu lieu il y a longtemps. Tous les partis de cette Chambre étaient d'accord, hier, avec le vote et avec cette procédure. Maintenant, ils commencent à se plaindre. Il n'y a pas de leadership là-bas.

● (1425)

L'hon. Stéphane Dion (Saint-Laurent—Cartierville, Lib.): Monsieur le Président, on demande au premier ministre d'être digne de sa fonction. On parle d'un enjeu extrêmement grave. Il a décidé soudainement d'avoir un vote en cette Chambre, sans qu'il y ait eu de débat sur un sujet aussi grave dans un temps respectable pour cette Chambre. Alors, de deux choses l'une: ou il a déjà pris la décision et il est déterminé à prolonger la mission quel que soit le vote de la Chambre — et alors le vote n'a pas de signification —, ou il n'a pas pris la décision et, à ce moment-là, la Chambre a le droit d'avoir des semaines de discussions sur un enjeu aussi important.

A-t-il pris ou non la décision?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le Parti libéral a envoyé nos troupes en Afghanistan il y a plus de quatre ans. Il a gardé les troupes là. Les troupes sont là et sont là pour le long terme. C'était leur décision. Le Parti libéral n'a pas besoin de temps pour décider de sa position. C'est le devoir du Parti libéral d'appuyer nos troupes dans cette campagne militaire.

L'ENVIRONNEMENT

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, hier, la Chambre des communes a adopté une motion du Bloc québécois qui somme, notamment, le gouvernement de rendre public d'ici le 15 octobre 2006 un plan permettant d'atteindre les objectifs du Protocole de Kyoto. À la tête d'un gouvernement minoritaire élu avec seulement 36 p. 100 des voix, le premier ministre a le devoir de mettre en oeuvre la volonté de la Chambre.

Le premier ministre ne conviendra-t-il pas qu'il est de son devoir de respecter les décisions de la Chambre?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, comme je viens de le dire, c'est facile pour un parti d'opposition qui n'aura jamais le pouvoir de décider de dire qu'il est facile de voter pour des choses très compliquées sans un

Ce gouvernement a l'intention de développer un plan et de poser de vraies actions.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, j'ai un mandat tout autant légitime que le sien.

Questions orales

Je reprenais les mots du premier ministre qui disait, le 11 mai 2005: « Il est du devoir du gouvernement de respecter les décisions de la Chambre des communes. »

Dois-je comprendre qu'il était facile pour lui de dire n'importe quoi quand il était de ce côté-ci de la Chambre, de dire n'importe quoi en campagne électorale, et de faire le contraire aujourd'hui?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, évidemment, il y a des sondages qui indiquent que le Protocole de Kyoto est populaire. Je remarque que le Bloc québécois indique aujourd'hui — seulement aujourd'hui —, après quatre ans, un changement de position. Il s'oppose à notre action en Afghanistan parce que les sondages indiquent que cela n'est pas populaire.

Les pays indépendants ont besoin de leaders, pas de sondeurs.

M. Bernard Bigras (Rosemont—La Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre rejette Kyoto, et son futur plan pour contrer les gaz à effet de serre risque bien d'être un « copier-coller » du plan Bush, une approche qui séduit les pétrolières parce qu'elle n'impose aucune contrainte et mise sur le volontariat.

Je demande au premier ministre s'il entend revenir à la raison, se mettre à l'écoute de ce que lui dit la population et réaffirmer, sans détour, l'appui du Canada aux objectifs du Protocole de Kyoto?

[Traduction]

L'hon. Rona Ambrose (ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, le porte-parole en matière d'environnement devrait se sentir dans l'embarras en raison de la motion qu'il a présentée à la Chambre la semaine dernière, car elle va entraîner pour le Québec d'énormes pertes d'emplois et va avoir de grandes répercussions pour l'économie de cette province. Il n'a pas du tout expliqué aux Québécois les vraies conséquences de sa motion.

• (1430)

[Français]

M. Bernard Bigras (Rosemont—La Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, bien au contraire, la motion votée hier recueille un large consensus au Québec.

Dans les années 1980-1990, le Canada a lutté contre les pluies acides en misant sur l'approche territoriale. Cette stratégie a permis au Canada de dépasser ses objectifs internationaux.

Dans la foulée du vote d'hier sur le Protocole de Kyoto, qu'est-ce qui empêche le gouvernement d'adopter la même approche? Peut-il s'engager à donner l'argent au Québec, pour qu'il puisse appliquer lui-même les dispositions du Protocole de Kyoto sur son territoire?

[Traduction]

L'hon. Rona Ambrose (ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, ce n'est pas une question d'argent. Il s'agit de l'environnement. Nous avons vu les libéraux gaspiller des milliards de dollars et, malgré cela, nos émissions sont supérieures de 35 p. 100 aux objectifs de Kyoto.

Si le député se souciait vraiment de l'environnement et de l'avenir des Québécois, il collaborerait avec nous à l'élaboration d'une approche raisonnable, au lieu de présenter une motion qui entraînerait l'effondrement de l'économie québécoise, sans faire quoi que ce soit pour l'environnement.

LES NOMINATIONS FAITES PAR LE GOUVERNEMENT

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, bien des Canadiens et des députés s'étaient réjouis à l'idée que l'on demande à une commission de revoir le processus des nominations. Nous ne nous étions cependant pas rendu compte que, selon le premier ministre, un seul homme sur les 32 millions de Canadiens était compétent pour assumer cette tâche. Nous ne nous étions pas rendu compte que...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Toronto— Danforth a la parole et il est en train de poser une question.

L'hon. Jack Layton: Monsieur le Président, les Canadiens sont choqués par tout cela. Étant donné que la Chambre des communes n'était pas prête à nommer ce candidat, lequel avait prononcé un discours particulièrement controversé devant le Fraser Institute — groupe de réflexion favori du premier ministre — la question qui se pose est de savoir si le premier ministre n'est pas revenu sur ce qui était une bonne idée uniquement parce que son favori n'a pas été retenu pour le poste.

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, Gwyn Morgan a été désigné par ses pairs comme le PDG le plus respecté au pays. Il avait proposé de se faire appuyer par une équipe de cadres très compétents, des gens de différentes allégeances politiques tous disposés à assainir le processus des nominations au Canada et cela sans qu'il en coûte un sou aux contribuables.

Plutôt que d'être soumis à un examen de ces compétences par le comité, M. Morgan a été la victime d'une véritable bouffonnerie partisane. Plus personne n'aura à subir un tel traitement pour ce genre de nomination et le premier ministre que je suis n'invitera plus personne à le faire.

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, je commence à tout comprendre. Le premier ministre respecte le suffrage exprimé par je ne sais qui pour élire le meilleur PDG, mais pas le vote tenu à la Chambre relativement aux engagements internationaux du Canada en matière d'environnement. Il ne respecte pas non plus le vote contraire à son choix personnel dans le cas de la présidence de la commission des nominations.

Cet après-midi et ce soir, quand nous voterons sur la question du déploiement des troupes canadiennes en Afghanistan, va-t-il respecter le choix des députés ou va-t-il simplement nous dire: « c'est moi qui ai le dernier mot, et vous n'avez qu'à vous y faire ».

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, je suis conscient des conséquences de ce vote et je précise que M. Morgan et son équipe ne seront pas engagés pour s'occuper de la commission des nominations publiques.

Pour ce qui est de l'Afghanistan, pas plus tard que dimanche, le porte-parole du NPD en matière d'affaires étrangères déclarait, et je cite: « La question n'est pas de savoir si nous devrions être en Afghanistan ou pas. Bien sûr que nous le devons; il le faut, et nous allons devoir y rester aussi longtemps que nécessaire. » Et voilà qu'aujourd'hui les députés du NPD nous disent qu'ils se prononceront contre la motion. Je devrais peut-être attendre quelques jours de plus pour qu'ils changent à nouveau d'avis.

L'AIDE INTERNATIONALE

L'hon. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre demande au Parlement de prendre une décision importante sur la poursuite, pendant deux autres années, d'une mission dangereuse pour nos militaires. Or, nous n'avons pas eu la chance d'obtenir des séances d'information de la part des Affaires étrangères, de l'ACDI et de la Défense, afin que nous puissions prendre une décision fondée sur les faits. C'est tout à fait irresponsable. L'aide humanitaire est d'une importance critique pour que le magnifique travail que font nos militaires en Afghanistan puisse être couronné de succès.

La ministre de la Coopération internationale pourrait-elle dire à la Chambre combien l'ACDI est prête à investir à Kandahar au cours des deux prochaines années?

• (1435)

[Français]

L'hon. Josée Verner (ministre de la Coopération internationale et ministre de la Francophonie et des Langues officielles, PCC): Monsieur le Président, pour l'année 2006-2007, le gouvernement s'est engagé à donner 100 millions de dollars afin de venir en aide à la population, au développement et à la pauvreté en Afghanistan. Lors des deux prochaines années, il s'agira encore de 100 millions de dollars.

[Traduction]

L'hon. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Lib.): Monsieur le Président, c'est là le budget pour l'ensemble de l'Afghanistan. Ce n'est pas le budget pour Kandahar, où se trouve la plus grande partie de nos troupes, où nos militaires souffrent le plus et où leur vie est en danger. Cette question est d'importance critique pour le succès de la mission de nos troupes à Kandahar, et la ministre le sait.

La ministre peut-elle dire précisément à la Chambre combien l'ACDI investira à Kandahar au cours des deux prochaines années, si cette mission est prolongée? Peut-elle donner une réponse précise dès maintenant?

[Français]

L'hon. Josée Verner (ministre de la Coopération internationale et ministre de la Francophonie et des Langues officielles, PCC): Monsieur le Président, pour notre gouvernement, la population afghane a besoin d'aide, tant à Kandahar que partout dans le pays. Il n'y a pas deux Afghanistan, il n'y en a qu'un seul.

L'aide qui sera apportée à l'entière population afghane se chiffre à 100 millions de dollars annuellement, et ce, jusqu'en 2011.

. . .

L'AFGHANISTAN

Mme Raymonde Folco (Laval—Les Îles, Lib.): Monsieur le Président, il est très important que les Canadiens comprennent bien la nature de notre mission en Afghanistan. Les conservateurs nous pressent de prendre une position lors du vote de ce soir, même si nous n'avons accès qu'à une partie de l'information sur la prolongation de la mission. En plus, ce que nous savons nous vient non pas du gouvernement, mais des médias.

Le premier ministre peut-il assurer aux Canadiens que cette Chambre et le Comité permanent de la défense nationale seront régulièrement informés de la situation militaire et humanitaire en Afghanistan?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, c'est clair: notre gouvernement demande de

Questions orales

prolonger les engagements de l'ancien gouvernement libéral de deux autres années et de prolonger de quatre années encore l'aide au développement humanitaire. Une addition est apportée à la mission militaire: le Canada demande le commandement général de la Force internationale d'assistance à la sécurité, qui exige le déploiement d'un général haut gradé et de personnes subalternes pour un an, probablement en février 2008. Il s'agit de la seule addition à notre mission militaire.

Mme Raymonde Folco (Laval—Les Îles, Lib.): Monsieur le Président, cette réponse est totalement inacceptable. Il est temps que le gouvernement commence à répondre aux questions que nous posons. Alors que le premier ministre veut engager nos soldats pour deux ans de plus, jusqu'en 2009, il ne nous permet que six heures de débat sur cette question.

Pourquoi le premier ministre ne comprend-il pas que la vie de nos braves soldats canadiens mérite une réflexion plus profonde que ce que nous permet un débat de six heures?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, si n'importe quel député du Parti libéral veut voter contre un prolongement ou une complétion de leur mission, c'est déplorable. Il n'y a pas d'excuse pour cela.

Mme Francine Lalonde (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, hier, le Comité permanent de la défense nationale a adopté une résolution qui demande d'étudier les divers aspects de la mission canadienne en Afghanistan, entre autres l'état des troupes et des équipements, la capacité du Canada de répondre à ses autres obligations internationales, afin de permettre à la Chambre de prendre une décision éclairée.

Pourquoi le gouvernement n'attendrait-il pas les recommandations du Comité permanent de la défense nationale avant de prendre une décision finale relativement à la prolongation de la mission canadienne en Afghanistan?

● (1440)

[Traduction]

L'hon. Gordon O'Connor (ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, tout comité parlementaire peut étudier tout ce qu'il veut. C'est son droit. Nous allons tenir un vote ce soir sur l'Afghanistan, comme convenu par les leaders parlementaires de tous les partis à la Chambre.

[Français]

Mme Francine Lalonde (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre a déjà déclaré ceci: « Le Parti libéral ne peut pas ignorer la volonté démocratique de députés élus, même si cette volonté ne correspond pas à son agenda politique. »

Doit-on comprendre, de l'attitude du premier ministre, que seulement quatre mois après son élection, il a déjà oublié les beaux engagements qui, soi-disant, le distinguaient des libéraux?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, je vais répéter en français la réponse que je viens de donner en anglais. Hier, le Bloc québécois était d'accord avec les procédures du débat et du vote. Aujourd'hui, il a une position différente.

Je peux peut-être attendre quelques jours et le Bloc québécois aura encore changé sa position sur l'Afghanistan.

Questions orales

LE REGISTRE DES ARMES À FEU

M. Serge Ménard (Marc-Aurèle-Fortin, BQ): Monsieur le Président, le ministre de la Sécurité publique vient d'annoncer qu'il modifie le registre des armes à feu et que les armes de chasse ne seront plus dans ce groupe.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît.

L'honorable député de Marc-Aurèle-Fortin a la parole.

M. Serge Ménard: Monsieur le Président, son collègue québécois vient de demander qu'il revienne sur sa décision et qu'il laisse le registre en place.

Le ministre entend-il répondre favorablement à cette demande du gouvernement québécois?

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, mon bureau et moi avons reçu avec plaisir un appel du bureau du ministre de la belle province de Québec.

Je peux lui dire que nous allons consulter les provinces. De plus, je peux assurer le ministre que nous continuerons d'exiger l'entreposage sécuritaire des armes à feu, une formation sur la sécurité, la vérification des antécédents judiciaires par la police et le registre des armes de poing. En outre, je vais consulter le ministre.

M. Serge Ménard (Marc-Aurèle-Fortin, BQ): Monsieur le Président, le ministre annonce également que la GRC serait dorénavant responsable de la gestion du registre.

Le gouvernement entend-il proposer au gouvernement du Québec que la Sûreté du Québec assume cette responsabilité en territoire québécois avec un transfert des budgets correspondants, d'autant plus que la Sûreté du Québec, elle, croit à la nécessité du Programme canadien de contrôle des armes à feu et qu'elle est sous la responsabilité d'un ministre qui y croit aussi?

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, c'est exactement le processus. Je vais consulter le ministre à ce sujet, parce que, bien sûr, la Sûreté du Québec a des idées, et je vais consulter ses représentants. Je suis pour — et nous sommes tous pour — un contrôle des armes à feu efficace.

. . .

[Traduction]

LE BOIS D'OEUVRE

M. Ken Boshcoff (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Monsieur le Président, deux importants groupes du secteur du bois d'oeuvre canadien ont engagé des poursuites contre le gouvernement du Canada et celui des États-Unis. Ils font valoir que les deux gouvernements empêchent le secteur privé canadien d'appliquer la décision du groupe d'experts de l'ALENA, qui a déterminé que le secteur canadien du bois d'oeuvre n'est pas subventionné. Cette décision devrait être finale et reconnue. Tous les droits de douane prélevés devraient être remboursés.

Pourquoi le premier ministre ne se porte-t-il pas à la défense des entreprises canadiennes et pourquoi a-t-il cédé ce qu'elles avaient déjà gagné en vertu de l'ALENA?

L'hon. David Emerson (ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC): Monsieur le Président, que le député aille dire cela aux habitants de sa région, où le secteur du bois d'oeuvre est paralysé depuis cinq ans, qu'il leur dise qu'il veut que le conflit se prolonge pendant quelques années encore, qu'il veut

écarter du revers de la main un règlement négocié qui assurera la stabilité, la croissance de l'emploi et des investissements et l'avenir du secteur du bois d'oeuvre de tout le Canada, y compris le Nord de l'Ontario.

● (1445)

M. Ken Boshcoff (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Monsieur le Président, qui donc, selon lui, m'a demandé de poser cette question?

Il est absolument honteux qu'une entreprise canadienne doive poursuivre son propre gouvernement pour faire respecter ses droits découlant de la loi. Les États-Unis n'ont pas encore renoncé à tout recours juridique. Nos entreprises doivent encore payer 40 millions de dollars par mois en droits de douane. Nombre d'entre elles n'ont plus un cent et sont au bord de la faillite. C'est un autre coup de couteau dans le dos.

Le Président: Je crains que le temps de parole du député ne soit écoulé. Le ministre du Commerce international a la parole.

L'hon. David Emerson (ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC): Monsieur le Président, je pense que ce sont les avocats qui lui ont demandé de poser la question.

Des centaines de millions de dollars ont été dépensés en frais judiciaires dans cette affaire. Le règlement négocié était largement dans l'intérêt du secteur forestier de l'Ontario et de celui du pays tout entier

Nous n'avons pas renoncé à nos droits découlant de la loi. Nous n'avons fait que suspendre la contestation extraordinaire. Nous pouvons la reprendre, si les négociations n'aboutissent pas.

[Français]

L'hon. Dominic LeBlanc (Beauséjour, Lib.): Monsieur le Président, un tribunal de l'ALENA s'apprêtait à confirmer que le bois d'oeuvre canadien n'était pas sujet à des subsides, juste avant que le gouvernement ne capitule devant les Américains. Maintenant, notre industrie doit poursuivre son propre gouvernement pour faire respecter l'ALENA.

Au lieu d'accorder la priorité à l'industrie canadienne en lui donnant un poids juridique au sein de l'ALENA, le premier ministre et son ministre du Commerce international ont tout approuvé et tout abandonné. Pourquoi?

[Traduction]

L'hon. David Emerson (ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC): Monsieur le Président, comme je l'ai dit en réponse à la question précédente, nous n'avons pas abandonné nos droits légaux. Nous avons négocié un règlement. Nous avons protégé les politiques forestières canadiennes. S'il y a bien une chose que nous avons faite, c'est protéger la souveraineté du Canada.

Les États-Unis se sont engagés à ne plus prendre de mesures commerciales agressives. Ces députés-là, avec leurs politiques partisanes de bas étage, veulent nous replonger dans une guerre commerciale, remettre les gens au chômage et détruire l'industrie du bois d'oeuvre.

L'hon. Dominic LeBlanc (Beauséjour, Lib.): Monsieur le Président, le ministre a prouvé, il y a quelque temps, qu'il ne sait rien des politiques partisanes.

Malgré les menaces voilées à l'endroit des provinces et de l'industrie, les exploitants du secteur du bois d'oeuvre ont été laissés à eux-mêmes dans le combat visant à faire respecter le libre-échange. On dirait que le gouvernement est plus enclin à jouer le rôle du serviteur de l'industrie américaine qu'à protéger les emplois canadiens et à assurer la compétitivité future de notre industrie.

Pourquoi le gouvernement a-t-il vidé l'ALENA de son sens et donné 500 millions de dollars aux entreprises américaines afin qu'elles puissent continuer de harceler les producteurs canadiens de bois d'oeuvre?

L'hon. David Emerson (ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC): Monsieur le Président, je ne suis peut-être pas un expert des politiques partisanes, mais j'en connais un bout sur le bois d'oeuvre.

Le gouvernement est déterminé à protéger et à renforcer l'ALENA, pas à le détruire. Nous n'avons pas abandonné notre position sur le plan juridique. Nous renforçons l'ALENA. Nous lui donnons un deuxième souffle. Nous revitalisons l'industrie du bois d'oeuvre au Canada.

LE REGISTRE DES ARMES À FEU

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, hier, la vérificatrice générale a dénoncé le gaspillage et la mauvaise gestion, par les libéraux, du registre des armes d'épaule. Le gouvernement s'est engagé à régler la question du registre. Aujourd'hui, nous avons tenu notre engagement.

Le ministre de la Sécurité publique pourrait-il dire à la Chambre ce qu'il entend faire au sujet de ce registre?

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, encore une fois, je remercie mon collègue, le député de Yorkton—Melville, de suivre ce dossier depuis des années, d'en tenir la population au courant et de nous en souligner l'importance.

Nous voulons prendre plusieurs mesures. Nous voulons nous assurer que les Canadiens bénéficient d'un contrôle efficace des armes à feu. C'est pourquoi nous maintenons le registre des armes de poing. C'est pourquoi nous maintenons la liste des armes prohibées et des armes à autorisation restreinte. C'est pourquoi il faudra toujours posséder un permis pour acquérir une arme à feu. C'est pourquoi nous exigeons toujours des vérifications de sécurité et l'entreposage des armes à feu en lieu sûr.

En ce qui concerne le registre des armes d'épaule, qui a coûté près de 1 milliard de dollars et qui est inefficace, nous affirmons qu'il est temps de le supprimer et d'offrir aux Canadiens des mesures de contrôle efficaces des armes.

* * *

● (1450)

L'ENVIRONNEMENT

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, la ministre de l'Environnement a, une fois de plus, embarrassé le Canada sur la scène internationale. À Bonn, j'ai vu la ministre se lever pour déclarer au monde entier que le Canada allait revenir sur son engagement à faire quelque chose contre les changements climatiques.

Après 13 années de négligence de la part des libéraux, les Canadiens s'imaginaient, comme c'est normal, que nous n'avions

Questions orales

plus grand-chose à perdre en ce qui concerne notre réputation. Malheureusement, ils se trompaient. L'International Climate Action Network a demandé à la ministre de s'engager de nouveau à atteindre les objectifs du Canada ou à démissionner de la présidence de cette conférence des Nations Unies.

L'hon. Rona Ambrose (ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, les seules personnes qui aient à se sentir embarrassées à ce sujet sont les libéraux. Après 13 années d'inaction sur le plan de l'environnement, nous avons dépassé de 35 p. 100 nos objectifs de Kyoto. La communauté internationale le sait parfaitement

Ce que le député ne peut pas supporter c'est que je dise la vérité. Les résultats des libéraux au chapitre de l'environnement nous rappellent l'histoire de l'empereur qui n'a pas de vêtements.

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, en réalité, la ministre est en train de rompre les engagements du Canada à l'égard des changements climatiques. Tous les autres pays sont allés à Bonn avec un plan pour atteindre leurs objectifs, sauf le Canada. L'Inde et la Chine se sont présentées avec des plans meilleurs que les nôtres.

Les Nations Unies ont offert leur aide au gouvernement, une assistance pour l'aider à voir qu'il peut, en fait, atteindre ses objectifs.

Le gouvernement va-t-il simplement choisir la solution qui s'impose, accepter l'aide et les conseils dont il a désespérément besoin?

L'hon. Rona Ambrose (ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, il est regrettable que nous ayons dépensé l'argent des contribuables pour permettre au député de se rendre à Bonn et qu'il en revienne avec ce discours. Ce qui s'est passé à Bonn, c'est que la Norvège...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. La parole est à la ministre de l'Environnement pour répondre à une question qui lui a été posée et il faut que nous puissions entendre sa réponse.

L'hon. Rona Ambrose: Monsieur le Président, il est regrettable que le député n'ait pas profité du temps qu'il a passé là-bas pour être constructif. Il s'est plutôt mêlé de choses qui ne le regardaient pas. S'il s'était vraiment intéressé à ce qui s'est passé là-bas, il saurait que...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. La ministre de l'Environnement a la parole pour répondre à la question. À l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. Rona Ambrose: Monsieur le Président, si le député était honnête à propos de ce qui s'est passé à Bonn, il saurait que le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Norvège et le Canada ont tous adopté la même position, à savoir qu'il faudra évaluer le protocole de Kyoto au cours des deux prochaines années avant de prendre de nouveaux engagements.

Questions orales

[Français]

LE REGISTRE DES ARMES À FEU

L'hon. Irwin Cotler (Mont-Royal, Lib.): Monsieur le Président, le ministre de la Sécurité publique devrait tenir compte du fait que la majorité des Canadiens et un grand nombre d'éditorialistes sont en faveur du registre des armes à feu. Par exemple, *La Presse* croit que le gouvernement commettrait « une terrible erreur » en mettant fin au registre. *Le Devoir* croit que « les lacunes qu'il reste à corriger n'ont rien à voir avec la pertinence du registre, confirmée par ses utilisateurs: les policiers ».

Le gouvernement entend-il tenir compte de ces voix du peuple canadien?

[Traduction]

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, si on sonde les Canadiens pour voir s'ils souhaitent un contrôle des armes à feu efficace et s'ils en ont assez de voir le gouvernement gaspiller de l'argent pour financer un régime de contrôle des armes à feu qui ne fonctionne pas, ils répondront oui.

On peut bien citer des éditorialistes, mais qu'en pensent les chefs de police? L'association des policiers de Calgary a dit aujourd'hui:

Un bon début serait de repartir à zéro et de ne pas transformer en criminels des propriétaires d'armes à feu responsables.

Le chef de la police de Toronto a déclaré aujourd'hui:

[...] nous savons que le problème des armes à feu à Toronto est surtout lié aux armes de poing illégales.

Les bandits armés de la ville de Toronto n'enregistrent pas leurs armes et ainsi, des modifications au registre des armes à feu ne vont pas avoir une grande incidence sur nos efforts pour contrôler les activités [...]

Citons les policiers qui font le travail.

(1455)

L'hon. Irwin Cotler (Mont-Royal, Lib.): Monsieur le Président, je cite exactement ce qui a été déclaré par le président de l'Association canadienne des chefs de police et d'autres autorités policières.

Cependant, peu importe les avantages du registre des armes à feu et l'intention du gouvernement de l'éliminer, l'annonce d'une amnistie et d'un refus de poursuivre les contrevenants pendant que la loi est toujours en vigueur est un acte de mépris à l'égard du Parlement et de l'application régulière de la loi.

Si le gouvernement veut supprimer le registre, pourquoi ne présente-t-il pas au Parlement des modifications à la loi? Pourquoi le gouvernement prend-il des décisions arbitraires plutôt que de tenir un vote au Parlement? Pourquoi part-il du principe que le Parlement va abroger la loi? Pourquoi méprise-t-on ainsi le Parlement et l'application régulière de la loi...

Le Président: Le ministre de la Sécurité publique a la parole.

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, puisque notre collègue parle de saisir le Parlement de la question, je tiens à préciser que, dans son dernier rapport, la vérificatrice générale reproche vivement à cet ancien gouvernement d'avoir caché les résultats et les dépenses.

Si nous voulons citer des gens et des chefs de police, permettezmoi de citer l'ancien chef de police de la ville d'Ottawa, qui est également l'ancien président de l'Association canadienne des chefs de police. Il a dit ceci au sujet des libéraux:

Le gouvernement m'a garanti qu'il n'y avait pas de dépassements de coûts. Les ministériels mentaient et cela me dérange.

Ce sont les paroles de l'ancien chef de police et non les miennes.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je suis persuadé que le ministre ne laissait pas entendre qu'un député n'a pas dit la vérité. Il sait qu'il ne doit pas faire indirectement ce qu'il ne peut faire directement. En effet, nous aurions droit autrement à des dizaines de citations tout à fait antiparlementaires, ce qui est inacceptable.

Le député de Dartmouth—Cole Harbour a la parole.

* * *

L'AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, récemment, l'APECA affichait le poste de vice-président pour l'Île-du-Prince-Édouard.

On sait que ce poste, dont le traitement est de 135 000 \$, est réservé à un homme politique, employé du premier ministre conservateur de la province. En fait, il semble que la description de fonctions ait été taillée sur mesure pour qu'il obtienne le poste. On y a notamment attribué l'exigence linguistique « anglais essentiel », même si tous les autres postes de vice-président exigent le bilinguisme.

Cette nomination ne devrait pas être politique. Il s'agit d'un poste de fonctionnaire.

Le premier ministre s'assurera-t-il que le ministre responsable à temps partiel de l'APECA ne s'ingèrera pas dans le processus de nomination?

L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, je suis peut-être le ministre à temps partiel de l'APECA, mais cela prouve simplement qu'un conservateur peut faire à mi-temps ce que les libéraux n'arrivaient même pas à faire à temps plein.

Quant aux nominations par favoritisme, le gouvernement et moi n'accepterons aucune critique de la part d'un parti de graisseurs de pattes qui ont porté cette forme de nomination à des sommets jamais égalés.

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, le parti du ministre s'était engagé à garder l'APECA en dehors de la politique et d'effectuer une vérification de l'optimisation des ressources. On ne garde pas l'APECA en dehors de la politique en y mettant des conservateurs qui, en plus, sont les amis du ministre et des premiers ministres provinciaux du Canada atlantique.

Le gouvernement dit une chose mais fait le contraire.

Pourquoi le premier ministre permet-il au ministre responsable à temps partiel de l'APECA de s'ingérer dans le processus de nomination?

L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, je répondrai à mon inefficace critique. Si le député s'inquiète tellement du fonctionnement du ministère, j'aimerais savoir pourquoi il vient quêter pour sa circonscription à l'APECA.

Quant à la nomination d'une personne qui a servi le cabinet du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et qui serait, selon le député, inefficace ou incompétent pour représenter la population de cette province, je crois que le député devrait porter l'affaire devant la population de cette province.

[Français]

LES AGENTS CORRECTIONNELS

Mme Carole Lavallée (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, le 1^{er} juin prochain, cela fera exactement quatre ans que les 6 000 agents correctionnels sont sans contrat de travail. Pourtant, ce gouvernement s'est engagé par écrit, pendant l'élection, à négocier des conditions de travail particulières.

Qu'attend ce gouvernement pour remplir ses promesses, faites en janvier par écrit, et donner aux agents correctionnels un fonds de pension équitable qui tienne compte des grands risques et du haut niveau de stress lié à leur travail?

• (1500)

L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC): Monsieur le Président, je dirai directement à ma collègue du Québec que ce gouvernement travaille actuellement très fort avec ces fonctionnaires. Ceux-ci ont travaillé pendant quatre années pour obtenir un accord avec le gouvernement précédent. J'ai déjà rencontré deux fois les représentants de leur syndicat et je leur ai parlé au téléphone deux fois également. Mon sous-ministre adjoint travaille très fort avec ce groupe. J'espère que nous aurons une solution aussitôt que possible.

Mme Carole Lavallée (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, cela fait quatre ans que les agents correctionnels sont sans contrat de travail.

Le président du Conseil du Trésor ne pense-t-il pas qu'il est temps pour ce gouvernement de démontrer sa bonne foi, et non seulement de leur parler au téléphone, mais de remplir ses engagements et de signer une entente avec les agents correctionnels?

L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC): Monsieur le Président, j'ai dit que ce problème avec le gouvernement précédent s'est prolongé pendant quatre ans. Durant les 100 premiers jours à mon poste, j'ai rencontré ce syndicat et j'ai parlé à ses représentants, quatre fois en tout. Mon sous-ministre adjoint est en train de travailler avec ce groupe pour obtenir une véritable solution, une solution que les fonctionnaires peuvent appuyer et que le gouvernement va appuyer. Dès que possible, je rapporterai à cette Chambre les bons résultats obtenus pour les fonctionnaires et les contribuables.

[Traduction]

LA PARITÉ SALARIALE

L'hon. Maria Minna (Beaches—East York, Lib.): Monsieur le Président, les femmes qui travaillent à temps plein au Canada ne gagnent que 71 p. 100 de ce que les hommes gagnent. Le gouvernement libéral précédent s'était engagé à déposer un nouveau projet de loi sur la parité salariale avant la fin de 2006.

Par contre, en 1998, le premier ministre actuel a qualifié la parité salariale d'« escroquerie » pour les contribuables et il a affirmé que le gouvernement fédéral devait « abolir sa loi ridicule sur la parité salariale ». Est-ce encore l'opinion du premier ministre et, sinon, vat-il déposer un nouveau projet de loi en la matière avant la fin de l'année?

L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement accorde une grande importance à l'égalité des hommes et des femmes. L'égalité des fonctionnaires est essentielle au bon fonctionnement du gouvernement. Nous croyons fermement qu'il faut traiter chaque fonctionnaire de manière juste.

Questions orales

Voilà un autre cas où le gouvernement précédent dit, après 13 ans, qu'il était sur le point de prendre des mesures. Nous n'avons pas de leçons à recevoir de la députée d'en face. Elle a fait partie du gouvernement pendant toutes ces années et elle n'a absolument rien fait dans ce dossier.

L'AGRICULTURE

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, hier au Comité de l'agriculture, le PDG de la Farmer Rail Car Coalition a dit que si le gouvernement avait transféré son parc de wagons-trémies à la FRCC, cette dernière aurait dû imposer des frais de location aux agriculteurs. Puis, il a ajouté que le plan de la FRCC entraînerait « une certaine augmentation des coûts pour les agriculteurs ».

Le ministre des Transports pourrait-il faire savoir à la Chambre si la décision prise par le gouvernement de garder le contrôle sur le parc de wagons-trémies risque d'entraîner une augmentation de coûts pour les agriculteurs?

L'hon. Lawrence Cannon (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC): Monsieur le Président, alors que les agriculteurs ont eu beaucoup de mal à boucler leur budget au cours des treize dernières années, le gouvernement actuel les respecte et tient à prendre des mesures pour leur venir en aide. C'est la raison pour laquelle il propose, dans le projet de loi C-11, un amendement en vue de réduire le montant du plafond des recettes. Cet amendement permettra aux agriculteurs du Canada de réaliser des économies alors qu'ils ont manifestement grand besoin. Ils obtiendront 50 millions de dollars.

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD): Monsieur le Président, la vérificatrice générale a indiqué hier qu'aucune organisation fédérale ne s'était chargée d'évaluer l'ampleur du problème insidieux des moisissures dans les réserves, ni d'élaborer une stratégie complète pour le régler. Il s'agit d'un grave problème de santé et de sécurité pour les Premières nations.

Lequel de ces ministres acceptera la responsabilité de ce désastre et veillera à ce que des ressources soient disponibles pour résoudre ce problème?

L'hon. Tony Clement (ministre de la Santé et ministre de l'initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario, PCC): Monsieur le Président, la vérificatrice générale nous fait le récit d'une mauvaise gestion qui influe directement sur la santé et la sécurité des Canadiens autochtones. Nous n'avons pas à présenter des excuses, mais nous allons nous employer à résoudre le problème contrairement aux députés d'en face, qui se sont plutôt employés à le créer au cours des 13 dernières années.

Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD): Monsieur le Président, sans le budget du NPD de l'année dernière, les conservateurs n'auraient consacré que 450 millions de dollars aux populations autochtones sur deux ans, et non la somme de 1,15 milliard de dollars dont le ministre aime bien se vanter.

Recours au Règlement

Le rapport de la vérificatrice générale indique que les promesses des conservateurs sont loin de suffire pour réduire le fossé qui sépare les Premières nations, les Inuits et les Métis de la population en général, pour ce qui est du niveau de vie. Le ministre s'engagera-t-il à mettre en oeuvre immédiatement chacune des recommandations formulées dans le rapport de la vérificatrice générale au sujet des programmes destinés aux Premières nations?

● (1505)

L'hon. Tony Clement (ministre de la Santé et ministre de l'initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario, PCC): Monsieur le Président, je peux dire à la Chambre que nous avons l'intention de tenir les promesses que nous avons faites aux Canadiens autochtones de l'ensemble du pays et qui reposent sur le budget de 2006, contre lequel la députée et son parti ont voté.

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je signale aux députés la présence à notre tribune de l'honorable Joan Burke, ministre de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que de M. David Dolphin, lauréat de la médaille d'or Gerhard Herzberg pour les sciences et le génie au Canada.

Des voix: Bravo!

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Le Président: Puisqu'il est mercredi, je pense que le leader parlementaire de l'opposition officielle aimerait poser la question du jeudi.

L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.): Oui, monsieur le Président, étant donné les événements inhabituels de demain, la question du jeudi devient la question du mercredi.

J'aimerais que le leader du gouvernement à la Chambre nous dise quels travaux il a prévus d'ici à la fin de la semaine et pour la semaine suivant la pause pour la fête de Victoria.

J'aimerais aussi qu'il profite du fait qu'il a la parole pour nous dire si le premier ministre compte déposer à la Chambre le document, de toute évidence un document du Cabinet des ministres, qu'il lisait et qu'il citait directement à 14 h 38 cet après-midi?

L'hon. Rob Nicholson (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, la Chambre étudiera la motion du premier ministre du Canada appuyant la prolongation de la contribution canadienne aux efforts internationaux visant à réduire la pauvreté et à protéger les droits de la personne et l'égalité des sexes pour tous les hommes, toutes les femmes et tous les enfants afghans.

Demain, et pas plus tard que vendredi, nous aimerions terminer le débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-13, le projet de loi d'exécution du budget, afin de veiller, entre autres objectifs importants, à ce que les parents reçoivent, d'ici le 1^{er} juillet, leur prestation pour la garde d'enfants qu'ils attendent impatiemment et dont ils ont tant besoin.

J'aimerais en profiter pour rappeler aux députés que demain, la Chambre commencera ses travaux à 9 heures, passera aux déclarations de députés à 11 heures et à la période des questions à 11 h 15. À midi, la Chambre s'ajournera afin qu'on fasse les arrangements nécessaires pour que le premier ministre de l'Australie

puisse prononcer son discours devant les deux Chambres du Parlement à 15 heures.

Après que le projet de loi C-13 aura été envoyé en comité, nous avons l'intention de mettre à l'étude deux projets de loi importants concernant le système de justice: le projet de loi C-9, sur l'emprisonnement avec sursis; et le projet de loi C-10, sur les peines minimales obligatoires.

Nous continuerons le débat sur ces projets de loi. De surcroît, j'aimerais préciser que, si le débat sur le projet de loi C-13 se déroule comme prévu, le mardi 30 mai et le jeudi 1^{er} juin seront des jours désignés.

Je pense que cela répond à toutes les questions du député.

[Français]

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES QUESTIONS ORALES

L'hon. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement relativement à la période des questions orales.

Permettez-moi de citer *La procédure et les usages de la Chambre* de Marleau et Montpetit à la page 372:

Tout document dont un ministre cite un extrait au cours du débat ou en réponse à une question doit être déposé.

Le premier ministre, en réponse à une question posée plus tôt, a cité un document. Le premier ministre entend-il déposer ce document?

[Traduction]

L'hon. Rob Nicholson (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, je vais étudier la question et je ferai part de mes conclusions à la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Le leader du gouvernement à la Chambre a indiqué qu'Il se pencherait sur la question.

Des voix: Non.

Le Président: La présidence a le droit d'entendre les arguments du député relativement à un recours au Règlement. Il y a une disposition du Règlement qui prévoit que les documents cités doivent être déposés, mais il y en a une autre qui précise qu'il n'est pas nécessaire de déposer les notes de synthèse à l'intention d'un ministre. Nous devons donc déterminer de quel genre de document il s'agissait dans ce cas.

Le leader du gouvernement à la Chambre s'est engagé à vérifier et à faire le point sur la situation plus tard. La présidence prendra alors une décision sur la nécessité de déposer ce document. Je crois que je dois entendre tous les arguments avant de prendre une décision.

● (1510)

L'hon. Mauril Bélanger: Monsieur le Président, lorsque vous vous pencherez sur la question, je vous suggérerais de revoir l'enregistrement vidéo de la période des questions parce qu'il était bien évident que le document que le premier ministre citait était un document du Cabinet et non une simple note d'information pour la période des questions.

[Français]

L'hon. Jean Lapierre (Outremont, Lib.): Monsieur le Président, je souhaite intervenir à propos du même recours au Règlement. J'ai vu, de mes yeux vu, qu'il s'agissait d'un document du Cabinet. Nous exigeons son dépôt immédiatement. Nous n'avons pas besoin d'attendre des consultations. Cela était clair à l'oeil nu. Je l'ai vu moi-même

Le Président: Je suis certain que l'honorable leader du gouvernement à la Chambre apprécie beaucoup l'aide qu'il a reçue des députés d'Outremont et d'Ottawa—Vanier sur ce point. Cela l'aidera beaucoup dans ses consultations et dans la préparation de sa réponse au recours au Règlement qui a été soulevé.

[Traduction]

Nous nous occuperons de cette question lorsque nous aurons la réponse du leader du gouvernement à la Chambre, ce que nous attendons avec grand intérêt.

Le député de Skeena-Bulkley Valley invoque le Règlement.

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement pour parler d'une incident très important qui s'est produit pendant la période des questions aujourd'hui. La ministre de l'Environnement a mentionné que je l'avais accompagnée à Bonn, en Allemagne, dans le cadre d'une entente conclue entre les partis. Monsieur le Président, je vous prierais de demander à la ministre de se rétracter et de présenter ses excuses, car elle a fait toutes sortes de commentaires au sujet de ma participation, non seulement dans le dossier de l'environnement, dont elle parlera peut-être à certains de ses collègues qui ont siégé avec moi au comité au fil des années, mais aussi à Bonn, en Allemagne, et au sujet de la diligence avec laquelle j'ai suivi les instructions.

L'hon. Rona Ambrose (ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, ce dont je parlais, c'est de certains commentaires que le porte-parole du NPD a faits lors d'un point de presse hier. Notamment, il a dit avoir passé la majeure partie de son temps à Bonn, à se disputer avec des employés d'Environnement Canada. J'en ai été offusquée, car j'estime que les employés d'Environnement Canada sont ceux qui prennent le plus à coeur le travail du ministère dans notre pays. Je n'ai pas apprécié que le député se rende à Bonn pour se disputer avec la délégation canadienne, qui s'est donné du mal pour qu'il se sente à l'aise, pour l'emmener à toutes les réunions...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Il me semble qu'il ne s'agit là aucunement d'un recours au Règlement.

Une voix: Il s'agit d'une question de privilège.

Le Président: Il s'agit peut-être d'une question de privilège. Diverses solutions s'offrent aux députés, mais il me semble qu'il s'agit là d'un débat sur ce qui s'est passé à Bonn, ce qui ne saurait donner lieu à une question de privilège à la Chambre. Des sujets comme celui-ci peuvent être soulevés pendant le débat d'ajournement ou dans des motions présentées lors de journées de l'opposition, mais lorsqu'on pose des questions, il ne revient pas au Président de contrôler les réponses.

LE DÉCORUM

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, le paragraphe 16(2) du Règlement stipule que:

Lorsqu'un député a la parole, il est interdit à tout député de passer entre lui et le fauteuil ou de l'interrompre sauf pour soulever un rappel au Règlement.

Recours au Règlement

Sauf votre respect, monsieur le Président, pendant que le député du NPD s'adressait à la présidence, la ministre de l'Environnement a quitté ce siège et a traversé la Chambre sans égard pour le Règlement.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je pense qu'il est temps de passer aux affaires courantes. Je vois que la Chambre est d'humeur à soulever des points techniques aujourd'hui, mais je dois dire que des députés passent entre le député qui a la parole et le fauteuil avec une régularité monotone. Je suis désolé que l'on enfreigne le Règlement de cette façon et je me réjouis que le député de Mississauga-Sud le souligne à tous les députés.

Je suis certain que les députés se souviendront qu'ils doivent passer par l'arrière, ou par là, pour se rendre à leur siège, s'ils veulent éviter d'enfreindre la règle qui interdit qu'on passe entre la personne qui parle et le fauteuil. Je remercie le député d'avoir attiré notre attention là-dessus. Je suis convaincu que la ministre de l'Environnement et tous les députés suivront attentivement cette règle à l'avenir.

Le député de Timmins—Baie James veut-il invoquer le Règlement?

● (1515)

LA PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES

M. Charlie Angus (Timmins—James Bay, NPD): Monsieur le Président, il me semble opportun de soulever la question de privilège lorsque la ministre de l'Environnement prend la parole pour accuser un député qui fait son travail au nom des Canadiens et de ses électeurs de s'être rendu à Bonn avec l'argent des contribuables. C'est ce qu'elle a dit: « dépensé l'argent des contribuables ». Ce n'est pas le rôle du député de transporter le bagage idéologique de la ministre lorsqu'elle se rend en Europe. Je...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Ce que les députés font à l'extérieur de la Chambre peut faire l'objet d'un débat, mais, de l'avis de la présidence, cela ne saurait donner lieu à une question de privilège. En effet, les événements décrits n'ont enfreint les privilèges d'aucun député.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'insister. J'ai proposé divers recours.

Si le député croit qu'il s'agit d'une question de privilège, il peut faire parvenir un avis écrit à la présidence, conformément au Règlement, puis présenter ses arguments. Il a invoqué le Règlement et c'est pour ce recours au Règlement qu'il a eu la parole. Je ne crois pas qu'il y avait matière à invoquer le Règlement ni à l'origine, ni à la suite de la réponse de la ministre. Il s'agissait d'une question relevant du débat, et nous allons poursuivre nos travaux.

Affaires courantes

L'hon. Rob Nicholson (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'ai une nouvelle qui intéressera certainement la Chambre à propos d'un recours au Règlement antérieur. J'ai entendu les commentaires de l'ancien ministre des Transports, qui croyait que le premier ministre a lu un document.

J'ai consulté le ministre actuel des Transports et il m'a dit que ce n'était pas le cas. Je vais tenir pour acquis que ce que le ministre actuel des Transports a dit est exact. J'espère que cela satisfait la Chambre.

Le Président: Voilà une réponse qui nous transporte.

Je vois que le député d'Outremont se lève. J'espère que nous ne nous engageons pas dans un débat et qu'il s'agit d'un nouveau recours au Règlement.

[Français]

L'hon. Jean Lapierre (Outremont, Lib.): Monsieur le Président, peut-être que je pourrais recommander au nouveau ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités de porter des lunettes.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

M. Jason Kenney (secrétaire parlementaire du premier ministre, PCC): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 34 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre des rapports de l'Association interparlementaire Canada-Royaume-Uni concernant des visites effectuées l'an dernier en Irlande du Nord et au Royaume-Uni, dans le cadre du processus de paix du Vendredi saint.

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

L'hon. Diane Marleau (Sudbury, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le premier rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires. Le comité a examiné le certificat de nomination de M. Gwyn Morgan au poste de président de la commission des nominations publiques et a convenu d'en faire rapport.

COMPTES PUBLICS

L'hon. Shawn Murphy (Charlottetown, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, trois rapports du Comité permanent des comptes publics. Le premier et le deuxième rapports s'intitulent respectivement Comptes publics du Canada de 2005 et Bureau des passeports – les services de passeport; le troisième concerne le budget principal des dépenses, crédit 20, sous la rubrique Finances.

Le premier et le deuxième rapports ont été présentés à la législature précédente et sont présentés de nouveau et le comité demande une réponse du gouvernement dans les délais prévus.

PATRIMOINE CANADIEN

M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues

officielles, le premier rapport du Comité permanent du patrimoine canadien. Le comité a adopté un rapport sur l'examen du mandat de la CBC-SRC et a convenu d'en faire rapport à la Chambre.

(1520)

PÊCHES ET LES OCÉANS

M. Gerald Keddy (South Shore—St. Margaret's, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le premier rapport du Comité permanent des pêches et des océans. Au cours de la présente session, le comité a adopté le quatrième rapport de la première session de la trente-huitième législature; ce rapport, qui est annexé, s'intitule La morue du nord: un échec de la gestion canadienne des pêches.

Conformément à l'article 109 du Règlement, le comité demande que le gouvernement dépose une réponse globale à ce rapport.

* * *

[Français]

LOI DE MISE EN OEUVRE DU PROTOCOLE DE KYOTO

- M. Pablo Rodriguez (Honoré-Mercier, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-288, Loi visant à assurer le respect des engagements du Canada en matière de changements climatiques en vertu du Protocole de Kyoto.
- Monsieur le Président, comme vous l'avez dit, ce projet de loi vie à assurer le respect des engagements du Canada en matière de changements climatiques en vertu du Protocole de Kyoto.

Ce projet de loi crée ainsi l'obligation, pour le ministre, d'établir un plan annuel et d'adopter des règlements sur les changements climatiques. Il crée également l'obligation, pour le commissaire à l'environnement et au développement durable, de revoir le plan et les projets de règlement et de présenter un rapport au Parlement.

J'ose espérer que mes collègues, tous partis confondus, voudront appuyer ce projet si important pour notre avenir collectif et l'avenir de nos enfants.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

[Traduction]

LA LOI SUR LES INDIENS

- M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, PCC) demande à présenter le projet de loi C-289, Loi modifiant la Loi sur les Indiens (immeubles et biens réels matrimoniaux).
- Monsieur le Président, le projet de loi propose l'établissement d'un régime régissant les biens réels matrimoniaux dans toutes les réserves indiennes du pays où ce genre de régime n'existe pas encore. Selon le projet de loi, les biens matrimoniaux des habitants des réserves seraient protégés par les lois de la province où se trouve la plus grande partie du territoire de la réserve.

Les députés voudront bien prendre note qu'il s'agit d'une mesure provisoire qui ne s'appliquerait que jusqu'à ce que les Premières nations exercent leur propre pouvoir législatif. Le Comité permanent des droits de la personne du Sénat et le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord de la Chambre des communes ont tous deux demandé qu'on agisse immédiatement dans ce dossier.

Lorsqu'on ne respecte pas les droits des Autochtones, le plus souvent des femmes ou des enfants, en matière de biens matrimoniaux, on ne respecte pas non plus leurs droits fondamentaux en tant qu'êtres humains. Ce projet de loi mettrait fin à une telle injustice. Je demande l'appui des députés à ce chapitre.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

LA LOI SUR LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

L'hon. Diane Marleau (Sudbury, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-290, Loi modifiant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales (Nord de l'Ontario).

— Monsieur le Président, entre 1997 et 2003, le nord de l'Ontario a perdu deux circonscriptions. Le projet de loi modifierait la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales afin d'assurer au nord de l'Ontario un minimum de dix circonscriptions.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

LE CODE CRIMINEL

M. Leon Benoit (Vegreville—Wainwright, PCC) demande à présenter le projet de loi C-291, Loi modifiant le Code criminel (blesser un enfant avant ou pendant sa naissance ou causer sa mort au cours de la perpétration d'une infraction).

— Monsieur le Président, les lois actuelles protègent les femmes victimes de violence, du moins c'est leur intention. Cependant, quand une femme choisit de garder son enfant, aucune disposition législative ne protège actuellement l'enfant à naître.

Olivia Talbot, une jeune femme d'Edmonton qui avait toute la vie devant elle, avait choisi de garder son enfant et de fonder une famille. Un ancien petit ami l'a brutalement tuée d'un coup de feu et a ensuite tué le bébé à naître de la même façon.

Aux termes de ce projet de loi, tuer ou blesser un enfant à naître au cours de la perpétration d'un crime violent contre la mère de l'enfant serait une infraction distincte. J'espère que tous les partis appuieront ce projet de loi.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

● (1525)

[Français]

LA LOI DE MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD DE KELOWNA

Le très hon. Paul Martin (LaSalle—Émard, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-292, Loi portant mise en oeuvre de l'Accord de Kelowna.

— Monsieur le Président, le gouvernement du Canada a conclu avec les provinces et territoires et les leaders des peuples autochtones du Canada une entente historique visant à combler l'écart des niveaux de vie entre les Autochtones et les non-Autochtones.

[Traduction]

Le gouvernement du Canada a conclu une entente historique avec les provinces, les territoires et les dirigeants des peuples autochtones du Canada afin de combler et, ultimement, d'éliminer l'écart entre les

Affaires courantes

Canadiens autochtones et leurs concitoyens non autochtones en ce qui concerne la santé, l'éducation, le logement, l'accès à l'eau potable et les chances économiques.

Je crois, comme tous les députés, qu'il est crucial que le gouvernement du Canada honore son engagement. Voilà l'objet de ce projet de loi.

[Français]

[Traduction]

Le gouvernement doit respecter ses engagements. Voilà le but de cette initiative

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

LOI SUR LA RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-293, Loi concernant l'aide au développement fournie à l'étranger.

— Monsieur le Président, le projet de loi a pour objet de faire en sorte que toutes les activités canadiennes d'aide au développement menées à l'étranger soient axées sur la réduction de la pauvreté et exercées d'une manière compatible avec les valeurs canadiennes, la politique étrangère du Canada et les normes internationales en matière de droits de la personne.

Le ministre sera tenu d'indiquer à la Chambre si les activités contribuent à réduire la pauvreté, si elles tiennent compte des perspectives des pauvres et si elles sont conformes aux obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne. Ce projet de loi découle directement du rapport que le Comité des affaires étrangères a déposé lors de la dernière législature.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, PCC) demande à présenter le projet de loi C-294, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (programmes sportifs et récréatifs).

— Monsieur le Président, j'ai le plaisir de prendre la parole au nom des électeurs de Prince Albert pour présenter ce projet de loi, intitulé « Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (programmes sportifs et récréatifs ».

Grâce à ce projet de loi, une allocation donnée à de jeunes athlètes amateurs, d'un montant pouvant atteindre 350 \$ par mois, pour éponger les dépenses de logement et de pension sera exempte d'impôt. Ce texte permettrait à des équipes amateurs junior à but non lucratif de recommencer à fonctionner sans craindre que le fisc ne les oblige à abandonner leur activité. Il protégerait également le statut amateur des athlètes souhaitant obtenir ailleurs une bourse d'études et de sport.

Affaires courantes

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

LE CODE CANADIEN DU TRAVAIL

Mme Catherine Bell (Île de Vancouver-Nord, NPD) demande à présenter le projet de loi C-295, Loi modifiant le Code canadien du travail (travailleurs de remplacement).

— Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter aujourd'hui un projet de loi modifiant le Code canadien du travail. Ce texte renforcera et protégera les droits des travailleurs en interdisant à des travailleurs de remplacement de faire leur travail. L'interdiction des travailleurs de remplacement, les briseurs de grève, réduit la durée des conflits de travail et cela est bon pour les travailleurs, pour les entreprises et pour l'économie. Les modifications qui sont proposées ne constituent qu'un exemple supplémentaire du fait que nous prenons la défense des familles de travailleurs.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

LE CODE CRIMINEL

M. Myron Thompson (Wild Rose, PCC) demande à présenter le projet de loi C-296, Loi modifiant le Code criminel (arrestation sans mandat).

— Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter à nouveau ce projet de loi, qui a été présenté à la dernière législature et a obtenu un large soutien. Il conférerait aux agents de la paix et aux policiers le pouvoir d'arrêter sans mandat une personne qui enfreint une ordonnance de probation ou une condition de libération conditionnelle

Il arrive fréquemment que des policiers remarquent des gens qui enfreignent la loi ou leurs conditions de probation et de libération conditionnelle, mais ils ne peuvent faire une arrestation. Le présent projet de loi les habiliterait à le faire afin de mieux protéger la population. Les policiers demandent cette mesure depuis longtemps et je suis heureux de déposer ce projet de loi.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

• (1530)

LOI DÉSIGNANT LE MOIS DE MARS COMME LE MOIS NATIONAL DU CANCER COLORECTAL

M. Mario Silva (Davenport, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-297, Loi désignant le mois de mars comme le Mois national du cancer colorectal.

— Monsieur le Président, je présente aujourd'hui un projet de loi d'initiative parlementaire qui demande au gouvernement de désigner le mois de mars comme le Mois national du cancer colorectal. Cette année seulement, on établira un diagnostic de cancer colorectal pour quelque 20 000 Canadiens. Environ 8 500 d'entre eux seront emportés par cette terrible maladie. Le cancer colorectal est la deuxième cause de décès lié au cancer et la troisième forme la plus commune de cancer chez les hommes et les femmes.

J'ai eu l'occasion d'assister à un déjeuner-causerie organisé par l'Association canadienne du cancer colorectal. Je félicite cet organisme qui travaille dur pour promouvoir sa cause. Je veux aussi féliciter spécialement Alain Gourd, Barry Stein et Garry Sears de

leurs efforts inlassables. En leur nom et au nom de milliers de Canadiens, je présente ce projet de loi, Loi désignant le mois de mars comme le Mois national du cancer colorectal.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LOI SUR LA QUASI-ÉLIMINATION DES SULFONATES DE PERFLUOROOCTANE

L'hon. Maria Minna (Beaches—East York, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-298, Loi visant à ajouter le sulfonate de perfluorooctane (SPFO) à la liste de quasi-élimination établie en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999).

— Monsieur le Président, le projet de loi exigerait du ministre de l'Environnement qu'il inscrive le sulfonate de perfluorooctane sur la liste de quasi-élimination établie en vertu du paragraphe 65(2) de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement dans un délai de neuf mois suivant l'entrée en vigueur du projet de loi.

Selon le projet de loi, le ministre serait en outre tenu de fixer par règlement la quantité ou concentration de la substance qui peut être rejetée, seule ou combinée à une autre substance, dans l'environnement, dans le but de parvenir à la quasi-élimination de celle-ci.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

LE CODE CRIMINEL

M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC) demande à présenter le projet de loi C-299, Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur la preuve au Canada et la Loi sur la concurrence (obtention frauduleuse de renseignements personnels).

— Monsieur le Président, le projet de loi réglera certains des graves problèmes causés par le vol de renseignements personnels. En effet, il vise à modifier le Code criminel, la Loi sur la preuve au Canada et la Loi sur la concurrence afin de protéger les particuliers contre l'obtention, par fraude ou par usurpation d'identité, de renseignements personnels les concernant. J'invite tous les députés à étudier et à appuyer ce projet de loi.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LA LOI SUR LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

- M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC) demande à présenter le projet de loi C-300, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé (vente directe de grain).
- Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole aujourd'hui au nom de tous les producteurs de l'Ouest du Canada assujettis au régime de zonage de la Commission canadienne du blé afin de présenter un projet de loi d'initiative parlementaire visant à faire disparaître l'obscure et punitive disposition de rachat que contient la Loi sur la Commission canadienne du blé.

En effet, le rachat ne s'appliquerait pas au grain que le producteur produit lui-même et vend directement à toute association ou entreprise s'occupant de la transformation du grain, pourvu que les producteurs détiennent une participation majoritaire dans celle-ci. (Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

LE CODE CRIMINEL

Mme Susan Kadis (Thornhill, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-301, Loi modifiant le Code criminel (alcoolémie).

— Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter un projet de loi d'initiative parlementaire qui s'est fait attendre trop longtemps au Canada.

Selon MADD Canada, les accidents de voiture dans lesquels la consommation d'alcool ou de drogues joue un rôle font près de quatre morts et de 190 blessés par jour au Canada. Chaque année, les accidents impliquant des conducteurs aux facultés affaiblies touchent environ 75 000 Canadiens. Mentionnons également que, chaque année, des conducteurs aux facultés affaiblies prendraient, croit-on, le volant 12,5 millions de fois.

Ce projet de loi d'initiative parlementaire a donc pour but de demander au gouvernement de modifier le Code criminel afin de ramener le taux d'alcoolémie autorisé de 80 milligrammes, ou 0,08 p. 100, à 50 milligrammes, ou 0,05 p. 100.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

● (1535)

LA LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Mme Denise Savoie (Victoria, NPD) demande à présenter le projet de loi C-302, Loi modifiant la Loi sur les produits antiparasitaires (interdiction d'utiliser des pesticides chimiques à des fins non essentielles).

— Monsieur le Président, hier, la Chambre a discuté d'une motion visant à imposer un moratoire sur l'utilisation des pesticides à des fins non essentielles ou esthétiques jusqu'à ce que l'innocuité de ces produits ait été démontrée par des scientifiques et des experts médicaux. Les députés ont cyniquement rejeté la motion en refusant ainsi de protéger les Canadiens contre les risques posés par une exposition tout à fait inutile à des produits chimiques et, par le fait même, ils ont aussi refusé de protéger l'environnement.

Mes collègues néo-démocrates et moi croyons que les Canadiens veulent que l'innocuité des pesticides soit établie avant qu'ils soient répandus sur les pelouses et dans les terrains de jeu. Aujourd'hui, je suis heureuse de présenter un projet de loi qui vise à modifier la Loi sur les produits antiparasitaires en interdisant l'utilisation des pesticides à des fins esthétiques tant que leur innocuité n'a pas été scientifiquement prouvée. J'exhorte tous les Canadiens à rappeler à leur député qu'il faut redoubler de précaution lorsqu'il est question de la santé des enfants.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

[Français]

LOI SUR L'APPRENTISSAGE ET LA GARDE DES JEUNES ENFANTS

Mme Denise Savoie (Victoria, NPD) demande à présenter le projet de loi C-303, Loi prévoyant les critères et les conditions de l'octroi de fonds pour les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants afin d'en assurer la qualité, l'accessibilité, l'universa-

Affaires courantes

lité et la reddition de comptes, et établissant un conseil chargé de conseiller le ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences sur les questions relatives aux services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

— Monsieur le Président, cet après-midi, je suis fière de présenter au Parlement, de la part du NPD, notre projet de loi sur les services d'apprentissage et de garde de jeunes enfants.

[Traduction]

Au NPD, nous croyons qu'il pourrait s'agir du projet de loi le plus important, et pas seulement au cours de la présente législature, mais depuis que la Loi canadienne sur la santé a été adoptée. La mesure législative que nous présentons est fondée sur les principes de qualité, d'universalité, d'accessibilité, de responsabilisation et d'éducation.

Compte tenu des défis que notre société doit surmonter, les garderies ne devraient pas être un luxe ou un service accessoire. En présentant ce projet de loi, nous voulons que la notion de programme national de garderies soit incluse dans une loi afin qu'on puisse bâtir un réseau de garderies et le protéger pour les générations futures.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LOI SUR LA STRATÉGIE NATIONALE DE TRAITEMENT DE L'AUTISME

L'hon. Shawn Murphy (Charlottetown, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-304, Loi prévoyant l'élaboration d'une stratégie nationale pour le traitement de l'autisme et modifiant la Loi canadienne sur la santé.

— Monsieur le Président, je prends la parole pour présenter un projet de loi qui offrirait un soutien dont beaucoup de Canadiens atteints de troubles du spectre autistique et leurs familles ont grandement besoin. Le projet de loi propose que la Loi canadienne sur la santé inclue deux formes de traitement très efficaces, l'analyse appliquée du comportement et l'intervention comportementale intensive.

Le projet de loi exigerait que le ministre fédéral de la Santé collabore avec ses homologues des provinces à l'élaboration d'une stratégie nationale de traitement de l'autisme. Le projet de loi exigerait qu'une première conférence des ministres se tienne cette année avant le 31 décembre 2006 et qu'on crée un plan stratégique national qu'on déposerait à la Chambre avant le 31 décembre 2007.

J'espère que mes collègues de la Chambre appuieront comme moi cette mesure très importante.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

● (1540)

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Jeff Watson (Essex, PCC) demande à présenter le projet de loi C-305, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (exemption fiscale de 50% du montant des prestations versées à des résidents du Canada au titre de la sécurité sociale des États-Unis).

Affaires courantes

— Monsieur le Président, ce projet de loi vise à rétablir l'équité fiscale pour les Canadiens, en particulier pour les aînés canadiens qui ont travaillé aux États-Unis, mais qui ont vécu et investi dans des collectivités canadiennes. Il y a dix ans, ils ont eu une augmentation d'impôt de 70 p. 100. Ce projet de loi vise à renverser la vapeur. Il a reçu un vaste appui des députés au cours de la dernière législature et il a été renvoyé au comité. Je compte sur l'appui des députés encore une fois pour faire en sorte que nos aînés soient traités équitablement sur le plan fiscal, comme ils le méritent.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

M. Jeff Watson (Essex, PCC) demande à présenter le projet de loi C-306, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada (droit à une pension anticipée pour les agents de police et les pompiers).

— Monsieur le Président, je suis heureux de présenter ce projet de loi au nom de nos policiers et pompiers qui travaillent très fort. Le travail de policier et de pompier est physiquement et émotivement exigeant et, comme nous l'avons constaté avec le décès récent de l'agent principal John Atkinson du service de police de Windsor, il est aussi très dangereux.

Il est admis depuis longtemps que la retraite anticipée est dans l'intérêt supérieur des intéressés, de leur famille et du public qu'ils servent. Notre Loi de l'impôt sur le revenu permet aux policiers et aux pompiers de prendre leur retraite à l'âge de 55 ans. Toutefois, les policiers et les pompiers qui prennent une retraite anticipée ne peuvent à l'heure actuelle verser des cotisations au RPC entre 55 et 60 ans. Le projet de loi vise à corriger cela.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

LOI SUR LE CONTRÔLE DES PHTALATES

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD) demande à présenter le projet de loiC-307, Loi interdisant l'utilisation de phtalate de butylbenzyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP) et de phtalate de di(2-éthylhexyle) (DEHP) dans certains produits et modifiant la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999).

— Monsieur le Président, ce projet de loi vise à interdire une série de produits chimiques appelés phtalates, qui entrent dans la fabrication de produits destinés aux jeunes enfants. Ce serait l'une des premières fois en droit canadien où il incomberait au fabricant de prouver qu'un produit est sûr avant de pouvoir le mettre en marché. Voici un projet de loi qui s'adresse aux membres les plus vulnérables de la société, notamment les enfants et les femmes enceintes. Il y a des interdictions semblables en Europe et dans nombre d'États américains.

Les groupes environnementaux et les groupes de protection de la santé du pays appuient fermement cette mesure. J'ai hâte de voir les députés des deux côtés l'appuyer également.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

PÉTITIONS

LE SOUDAN

M. Mario Silva (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais déposer une pétition signée par de nombreux Canadiens qui exhortent le Parlement à prendre immédiatement des mesures, avec l'aide de nos alliés, et à avoir recours à tous les moyens nécessaires pour accroître les efforts d'intervention à l'égard du génocide en cours au Darfour, au Soudan, de façon à mettre un terme à la crise qui y sévit.

Nous avons appris aujourd'hui que le Conseil de sécurité s'était prononcé à l'unanimité hier en faveur de la mise sur pied d'une force de maintien de la paix en vertu du chapitre sept de la Charte des Nations Unies, afin de mettre un terme au massacre de civils dans la région du Darfour, au Soudan. À titre de parlementaires, et de gouvernement bien sûr, nous devons intervenir pour aider à résoudre cette crise qui est actuellement en cours. Nous devrions également envoyer des forces de maintien de la paix et collaborer avec le Tribunal pénal international afin d'arrêter les 51 Soudanais qui ont été reconnus jusqu'à maintenant comme étant responsables de crimes contre l'humanité et d'autres violations graves des droits de la personne.

[Français]

LES TRAVAILLEURS ÂGÉS

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de déposer en cette Chambre une pétition signée par plus de 600 personnes du comté de Drummond. Celles-ci font remarquer à la Chambre ce qui suit: que l'industrie textile est en déclin au Québec depuis quelques années;

que plusieurs mises à pied massives ont été enregistrées durant ce laps de temps;

que la majorité des personnes impliquées dans ces pertes d'emplois sont des travailleurs et des travailleuses de plus de 55 ans.

Par conséquent, nous demandons au Parlement:

d'intervenir afin que le gouvernement réactive le programme PATA ou tout autre programme équivalent afin que ces travailleurs et travailleuses puissent continuer à compter sur un revenu décent.

• (1545)

[Traduction]

LA GARDE D'ENFANTS

Mme Olivia Chow (Trinity—Spadina, NPD): Monsieur le Président, j'ai devant moi des centaines de signatures de gens de Windsor, LaSalle, Tecumseh, London, Duncan, Wallaceburg, Kingsville et Leamington qui exhortent la Chambre des communes à adopter un programme de garde d'enfants qui soit universel, accessible et de qualité. Ils exhortent la Chambre à consacrer le programme de garde d'enfants dans une loi pour qu'il devienne une autre pierre d'assise de la société canadienne, comme l'est la Loi canadienne sur la santé.

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, je demande que tous les avis de motion portant production de documents soient reportés.

Le Président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

L'ENGAGEMENT DU CANADA EN AFGHANISTAN Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC) propose:

Oue.

1) attendu que la Chambre a débattu le 10 avril 2006 une motion visant à appuyer l'engagement significatif du Canada en Afghanistan;

- 2) attendu que l'engagement du Canada en Afghanistan est une importante contribution, avec celle de plus de 30 autres pays, aux efforts internationaux sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN):
- 3) attendu que ces efforts internationaux diminuent la pauvreté, consolident les droits de la personne et l'égalité des sexes, renforcent la société civile et permettent de bâtir un État démocratique libre, sécuritaire et autonome pour les hommes, les femmes et les enfants afghans;
- 4) attendu que l'engagement du Canada en Afghanistan cadre avec les principes du Canada — la liberté, la démocratie, la primauté du droit et les droits de la personne partout dans le monde;
 - la Chambre appuie la prolongation du déploiement, pour une période de deux ans, par le gouvernement du Canada en Afghanistan d'un personnel diplomatique, d'aide au développement, policier et militaire ainsi que l'affectation de fonds et de matériel à ce déploiement.
- Monsieur le Président, comme les députés le savent, lors de la dernière campagne électorale, nous nous étions engagés à soumettre nos traités internationaux et nos engagements militaires à un vote à la Chambre.

[Français]

Si nous avons fait cette promesse, c'est qu'avant d'envoyer des diplomates, des travailleurs humanitaires ou des soldats dans les missions dangereuses à l'étranger, il est important de pouvoir leur dire que les parlementaires partagent leurs objectifs et appuient leurs travaux.

[Traduction]

Eh bien, le moment est venu de tenir un tel débat et un tel vote. La semaine dernière, le ministre des Affaires étrangères était en Afghanistan. Au cours de sa visite, le président Karzaï lui a demandé que le Canada prolonge ses opérations de sécurité et de maintien de la paix dans ce pays, au-delà de l'échéance originelle de février 2007. Cette mission du personnel de la Défense nationale est étroitement liée à nos autres efforts diplomatiques et humanitaires. Le président Karzaï et le peuple afghan attendent notre réponse.

[Français]

Ce soir, nous voterons pour un engagement renouvelé.

[Traduction]

Il y a déjà longtemps que nous aurions dû tenir ce vote, vote que tous les partis avaient réclamé d'un commun accord. Comme les députés le savent, nos diplomates, nos travailleurs de l'aide humanitaire et nos militaires sont en Afghanistan depuis près de cinq ans.

Initiatives ministérielles

Bien que les députés de trois des quatre partis à la Chambre se soient toujours déclarés favorables à une mission en Afghanistan, les Canadiens sur le terrain — à Kaboul, à Kandahar et dans les régions à reconstruire — n'ont jamais reçu de mandat clair du Parlement. Ce n'est pas juste pour ces femmes et ces hommes courageux qui servent sous notre drapeau. Ils doivent avoir la certitude que leur Parlement les appuie.

La requête du président Karzaï arrive à point nommé; elle nous permet d'expliquer ce que nous allons faire à partir de maintenant et de réexaminer notre engagement. Nous allons en débattre aujourd'hui et nous tiendrons un vote ce soir.

Le président Karzaï n'est pas le seul à attendre que le Canada se décide. Nos alliés aussi attendent, notamment au sein de l'OTAN. Eux aussi veulent que nous renouvelions notre engagement. Comme les députés le savent, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, nos deux principaux partenaires dans le Sud de l'Afghanistan, ont récemment renouvelé leur engagement pour le prolonger de deux ans et de trois ans respectivement. Les Néerlandais et les Britanniques ont donc pris leur décision.

Nous sommes en Afghanistan pour une simple et bonne raison: l'intérêt du Canada.

(1550)

[Français]

Nous sommes là-bas aussi sur l'invitation du gouvernement afghan. Nous participons à une opération multinationale sanctionnée par les Nations Unies.

[Traduction]

Notre mission sur place n'obéit pas à un choix innocent fait à partir d'un certain nombre de possibilités. Ce n'est pas un projet spécifiquement conçu pour occuper nos militaires et nos diplomates. Et ce n'est certainement pas un effort unilatéral de la part du Canada.

Les événements du 11 septembre 2001 ont été un dur rappel de la réalité pas uniquement pour les Américains, mais pour tous les habitants des pays libres et démocratiques. Vingt-quatre Canadiens sont morts dans les attentats contre les tours jumelles. Il s'agissait de Canadiens ordinaires, ayant leur vie, leur famille et leurs rêves. Ces attaques à New York et à Washington ont été suivies d'attentats à Madrid, à Bali, à Londres, en Turquie, en Égypte et ailleurs.

[Français]

Nous devons être clairs. Le Canada n'est pas à l'abri de telles attaques. Nous ne serons jamais à l'abri tant que nous sommes une société qui défend la liberté, la démocratie et les droits de la personne.

$[\mathit{Traduction}]$

Depuis que nous formons une nation, nous savons que, tant que nous défendrons la liberté, la démocratie et les droits de la personne, nous ne serons pas à l'abri des attaques de ceux qui s'opposent à ces valeurs. Il n'est pas étonnant que Al-Qaïda ait ciblé le Canada ainsi que plusieurs autres pays. C'est aussi Al-Qaïda qui, avec les Talibans, a fait de l'Afghanistan, un pays en déroute et non démocratique, un refuge à partir duquel il a planifié des attaques terroristes dans le monde entier.

Nous ne pouvons pas rester les bras croisés pendant que les Talibans soutenus par Al-Qaïda ou d'autres éléments extrémistes semblables reprendront le pouvoir en Afghanistan. C'est inacceptable. Comme il y a encore des groupes de Talibans sur le terrain malgré la défaite de ce régime, notre mission en Afghanistan n'a jamais été une opération de maintien de la paix au sens traditionnel du terme

Al-Qaïda et les Talibans ne veulent pas la paix. Ils visent les civils. Ils visent les femmes et les enfants pour imposer de nouveau leur volonté et leur vision sinistre et rétrograde de la vie au peuple afghan. Ils promettent à leurs disciples d'aller au ciel après leur mort, mais ce qu'ils apportent, c'est l'enfer sur terre.

[Français]

Le précédent gouvernement a reconnu cet état de chose.

[Traduction]

En fait, le chef de l'opposition officielle n'a jamais eu peur d'exprimer son appui à nos soldats canadiens en Afghanistan. Au cours du débat qui a eu lieu le mois dernier au sujet de notre mission en Afghanistan, il a déclaré: « Pour commencer, je tiens à me faire l'écho du ministre, qui a dit à quel point nous appuyons nos troupes. Nous sommes très fiers d'elles ». À de nombreuses reprises, il a corrigé certains malentendus quant à notre rôle en Afghanistan et je cite:

Nous sommes en Afghanistan parce que les Afghans veulent que nous y soyons. Ce n'est pas une invasion ou une occupation. Cela va aider les gens.

Le député de Vancouver-Sud a, lui aussi, appuyé cette mission le mois dernier à la Chambre en déclarant:

Notre gouvernement a accepté ce déploiement. Nous étions d'avis, et nous le sommes toujours, que la destruction totale des agents et de l'infrastructure d'approvisionnement et de formation qui font de l'Afghanistan un refuge pour le terrorisme international sert au mieux l'intérêt national du Canada.

Le Bloc québécois et même certains membres du Nouveau Parti démocratique ont aussi exprimé leur soutien à nos troupes. Je pourrais citer le député de Sackville—Eastern Shore à ce sujet.

[Français]

C'est une opinion que partage la députée de La Pointe-de-l'Île, qui a déclaré: « Pourquoi être en Afghanistan? Parce que c'est une question de solidarité internationale qui peut engager les Québécois à être là.»

Je peux vous dire, pour en avoir pris directement connaissance, que nos hommes et nos femmes en Afghanistan sont reconnaissants aux nombreux députés de partis si divers d'avoir appuyé leurs travaux.

● (1555)

[Traduction]

Des diplomates, des travailleurs et des soldats de 35 pays travaillent ensemble avec le gouvernement de l'Afghanistan à reconstruire ce pays. Nous apportons notre savoir-faire, une aide financière et la sécurité pour permettre au peuple afghan de se doter d'un système de justice, de développer son économie, de construire des écoles, des hôpitaux et des systèmes d'irrigation et évidemment pour protéger les droits du peuple afghan.

[Français]

Je pense au droit des femmes d'être traitées comme des êtres humains, au droit de regarder, de lire et de dire tout ce que l'on veut, au droit de choisir ses leaders par voie électorale.

[Traduction]

Il y a des risques bien réels à aider le peuple afghan à atteindre ces objectifs. C'est risqué pour les Afghans, pour nos alliés et, comme nous le savons tous, pour les Canadiens. Nous le savons parce qu'aujourd'hui encore un de nos soldats est mort au combat. Ces risques, aussi tragiques soient-ils, et ces pertes, aussi tragiques soient-elles, ne sont pas uniquement rattachés à ces circonstances et à ce pays. Ces risques existaient aussi lorsque le Canada est intervenu dans les Balkans, à Chypre ou pendant la crise de Suez et, bien entendu, en Corée et pendant les deux guerres mondiales.

Les Canadiens acceptent de courir des risques lorsque c'est pour une bonne cause. Nous rendons hommage à ceux qui prennent des risques et sacrifient leur vie en participant à cette mission.

[Français]

De l'avis du gouvernement, l'émergence d'un Afghanistan stable, sécuritaire, autosuffisant et démocratique qui ne servira plus jamais de refuge aux terroristes ou aux trafiquants en vaut la peine.

[Traduction]

Les Canadiens, et surtout les jeunes, me demandent souvent ce que j'ai vu en Afghanistan. Ils veulent savoir quel est le travail que nous accomplissons là-bas. Je leur dis que c'est un travail à la fois important et complexe.

[Français]

Nous oeuvrons de concert avec nos partenaires de l'Afghanistan, de l'ONU, de l'OTAN et des ONG dans une action internationale intégrée pour appuyer le rétablissement de ce pays.

[Traduction]

On compte 27 000 militaires venant de dizaines de pays, notamment du Canada, qui contribuent à stabiliser l'Afghanistan afin qu'on puisse y effectuer les missions humanitaires et le travail de développement qui sont essentiels.

Les défis sont énormes. Il n'y a pas de solution facile, et les interventions militaires ne peuvent régler le problème à elles seules.

En fait, le Canada et ses alliés sont tous d'accord pour dire que, si nous voulons parvenir à un rétablissement durable, nous devons appuyer à la fois le gouvernement afghan et le développement économique. C'est pourquoi nous avons amorcé une dangereuse mission à Kaboul en 2003 et y avons récemment doublé notre présence.

[Français]

Quotidiennement, les Canadiennes et les Canadiens de notre ambassade travaillent directement avec les Afghans, l'ONU, la Banque mondiale, l'OTAN et nos autres partenaires pour que la construction de cette nation soit une réussite. Cela suppose de faire en sorte que les ressources destinées au développement soient en place et qu'on les distribue équitablement à la population afghane.

[Traduction]

Notre travail donne des résultats. En un peu plus de trois ans, 12 millions d'Afghans, hommes et femmes, se sont inscrits pour pouvoir voter lors de deux élections historiques. Près de 5 millions d'enfants ont été inscrits à l'école, le tiers d'entre eux étant des filles. Près de 4 millions de réfugiés sont retournés chez eux et plus de la moitié des villages afghans ont reçu des subventions pour la reconstruction.

[Français]

Tout cela est arrivé dans un pays où, il y a quelques années à peine, il n'y avait pas d'élections, où l'éducation publique était presque inexistante, où les femmes n'avaient aucun droit et où l'avenir était sombre.

[Traduction]

J'ai vu ces progrès de mes yeux, et cela m'a rendu fier de savoir que le Canada avait contribué à ces réalisations.

Le Canada a réalisé de grandes choses en travaillant avec nos alliés et le peuple afghan, mais il reste encore beaucoup à faire.

(1600)

[Français]

L'Afghanistan demeure le cinquième pays le plus pauvre au monde. Les talibans cherchent à revenir au pouvoir et trop de gens doivent s'en remettre au trafic de la drogue pour répondre aux besoins de leur famille.

[Traduction]

Nous devons prolonger notre mission afin de terminer le travail que l'ancien gouvernement a commencé. Nous devons accroître la sécurité dans le sud de l'Afghanistan pour la ramener au même niveau que dans le nord et l'ouest du pays. Nous devons faire en sorte que les enfants dans le sud de l'Afghanistan puissent aller à l'école sans craindre qu'il y ait des attentats. Nous devons faire en sorte que les Afghans puissent profiter des choses que nous tenons pour acquises, comme l'eau propre, des routes dépourvues de mines et des sources d'énergie fiables.

La stabilité dans le sud du pays permettra aussi au gouvernement afghan de concentrer ses efforts sur l'amélioration de l'infrastructure naissante de la démocratie.

[Français]

Soit une commission des droits de l'homme indépendante, une nouvelle banque centrale et une force policière professionnelle.

[Traduction]

Notre mission en Afghanistan est un exemple de plus de la tradition canadienne de leadership dans les affaires internationales, une tradition qui transcende les lignes de partis et dont nous sommes tous fiers, une tradition qui accorde plus d'importance aux actions qu'aux paroles, aux résultats qu'aux processus, aux principes qu'aux politiques.

Les gouvernements alliés qui ont envoyé des missions en Afghanistan sont très différents: ils sont conservateurs, libéraux, sociaux-démocrates, des partis qui, normalement et naturellement, ne s'entendent pas sur tant d'autres questions politiques, comme c'est le cas en cette enceinte, mais qui sont tous déterminés à renforcer la démocratie, à protéger les droits des femmes, à réduire la pauvreté et à protéger le monde libre contre la menace du terrorisme.

Pour atteindre ces objectifs, nos alliés s'entendent pour dire qu'il faut avant tout éliminer la menace que représentent Al-Qaïda et les Talibans, et former les forces de sécurité afghanes afin qu'elles soient capables d'assurer elles-mêmes la sécurité du pays.

Par conséquent, le gouvernement demande l'appui sans équivoque du Parlement pour renouveler la mission du Canada en Afghanistan. Les hommes et femmes qui servent dans nos forces armées doivent savoir que nous avons les mêmes objectifs qu'eux, que nous appuyons leurs efforts et que, indépendamment des sondages dont les résultats ont tendance à varier, nous sommes prêts à les appuyer

Initiatives ministérielles

pendant les prochaines années afin qu'ils puissent finir le travail qu'ils ont été chargés d'accomplir.

[Français]

Nous demandons au Parlement de prendre un engagement portant sur trois volets: la diplomatie, le développement et la défense.

[Traduction]

Les trois volets sont indissociables. Je vais vous expliquer à l'instant ce que nous demandons précisément au Parlement d'appuyer au cours des deux prochaines années.

Il convient que je précise également, compte tenu des événements des dernières 24 heures, quelles seraient les conséquences d'un vote négatif. Soyons clairs. Un tel vote étonnerait le gouvernement actuel. Les débats à la Chambre jusqu'au mois dernier et les discussions privées jusqu'à tout récemment nous donnaient toutes les raisons de croire que trois des quatre partis, qui ont constamment appuyé cette initiative, allaient continuer à le faire.

Si tel n'est pas le cas, le gouvernement actuel n'est pas en mesure de se retirer tout simplement ou de tourner le dos. Que fera donc le gouvernement si nous n'obtenons pas un mandat clair exprimant la volonté du Parlement de prolonger la mission de deux ans et audelà? Il agira avec prudence en prolongeant d'un an la mission. Nous ne pouvons nous retirer à la hâte. Si nous prolongeons d'une autre année et s'il nous faut consentir des efforts supplémentaires ou obtenir un nouveau mandat de prolongation, nous allons faire cavalier seul et solliciter ce mandat de la population canadienne.

Nous demandons un mandat de deux ans qui prolonge la mission selon les modalités du déploiement actuel.

[Français]

Le premier élément est la construction d'une ambassade canadienne permanente et sécuritaire à Kaboul qui servira les intérêts du Canada et répondra aux besoins de l'Afghanistan pendant au moins 15 ans.

Le deuxième élément est l'approbation d'une dépense supplémentaire de 310 millions de dollars au titre de l'aide au développement entre l'an prochain et 2010-2011, ce qui fera passer la contribution totale du Canada à près de 1 milliard de dollars sur 10 ans.

● (1605)

[Traduction]

En troisième et dernier lieu, nous cherchons à prolonger de 24 mois tant la mission des Forces canadiennes à Kandahar que celle des diplomates militaires canadiens, des coopérants et des policiers de l'EPR, l'équipe provinciale de reconstruction. La prolongation de la mission, advenant l'adoption de la motion, couvrira la période allant de février 2007 à février 2009, date à laquelle nous prévoyons une transition du pouvoir en Afghanistan même.

Le fait de prolonger la mission des Forces canadiennes a des conséquences sur le plan opérationnel. Nous allons à nouveau assumer le commandement de novembre 2007 à mai 2008, pour la deuxième fois en rotation, ce qui est nouveau. Comme je l'ai dit plutôt aujourd'hui, nous serons disposés à assumer le commandement d'ensemble de l'ISAF pour un an à compter de février 2008.

À l'approche de la fin de chaque année civile, en 2006, 2007 et 2008, les ministres des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Défense nationale évalueront les résultats de notre participation, de concert avec nos alliés, selon les critères établis à la Conférence de Londres, et nous partagerons alors les résultats de cette évaluation avec les parlementaires de tous les partis.

Ainsi le Canada réaffirme-t-il l'intention qu'il a exprimée, au moyen d'un engagement clair et renouvelé, un engagement qui s'inspire des réalisations antérieures, un engagement qui respecte les valeurs du Canada, un engagement qui nous permet de mener à terme notre travail

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le premier ministre de nous avoir donné davantage de détails, qui devraient probablement être inclus dans la motion devant faire l'objet d'un vote ce soir. Il accepterait peut-être un amendement.

Ma question porte sur la manière de procéder. Le premier ministre sait que les députés se sentent bousculés d'avoir été plongés aussi rapidement dans ce débat et de devoir voter ce soir. Il a indiqué dans son discours que les Néerlandais et les Britanniques s'étaient déjà engagés à prolonger de deux ans leur mission, mais ce n'est que lundi que nous avons été informés de la tenue du débat de ce soir.

Le premier ministre pourrait-il indiquer à la Chambre à quel moment la demande de prolongation de deux ans de la mission lui a été transmise par l'OTAN ou par M. Karzaï? Quand en a-t-il informé le Parlement pour la première fois?

Le très hon. Stephen Harper: Monsieur le Président, j'aimerais avant tout dire deux ou trois choses à ce sujet.

Premièrement, à l'exception, comme je l'ai mentionné, du commandement de la Force internationale d'assistance à la sécurité, les engagements que nous demandons au Parlement d'avaliser ne changent en rien la mission. Il s'agit de prolonger la mission du Canada, et non d'y apporter des changements.

Le député sait que c'est le gouvernement dont il a déjà fait partie qui a pris ces engagements au départ. Je tiens pour acquis qu'à titre de membre du gouvernement précédent, il est bien au courant des échéanciers de renouvellement des engagements. Nous approchons d'une conférence internationale. Il n'est un secret pour personne que nos alliés de l'OTAN vont prolonger leurs engagements. C'est un fait connu du public.

Tout ce que je peux dire à propos de la manière de procéder, c'est que la Chambre a été consultée lors d'un débat exploratoire en avril. Le point de vue exprimé par son parti à ce moment-là était bien clair, comme il l'a été au cours des années précédentes. Le leader de son parti a été consulté en vue du présent débat, et son parti a accepté la démarche que nous lui avons proposée, ce qui a permis la tenue du débat.

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, j'ai deux questions à poser au premier ministre.

Premièrement, est-il en train de nous dire que, si la Chambre rejette la motion qui nous est présentée, son gouvernement fera fi du résultat du vote et poursuivra quand même la mission en Afghanistan après 2007?

Deuxièmement, est-il également en train de nous dire que la mission se terminerait en février 2009 à cause d'un quelconque changement de gouvernement en Afghanistan? Selon lui, que devrait prévoir le Canada à long terme au cas où le changement dont il parle de façon plutôt vague ne se produirait pas?

● (1610)

Le très hon. Stephen Harper: Monsieur le Président, je vais répondre à ces questions.

Premièrement, comme je l'ai dit plus tôt, le gouvernement serait très étonné de ne pas obtenir l'appui des trois ou quatre partis qui ont appuyé cette mission dès le début et qui l'appuyaient encore en fin de semaine dernière. Si le résultat du vote de ce soir se révélait contraire à nos attentes, il n'en demeure pas moins que le Canada ne pourrait pas se retirer tout simplement au cours des prochains moins. Le gouvernement doit prendre au sérieux ses responsabilités de même que la sécurité de ses militaires et de ses diplomates.

Comme je l'ai dit, nous jouerons de prudence pendant une année. Après, si nous croyons qu'une année ne suffit pas, nous demanderons aux Canadiens de nous confier le mandat d'agir.

La motion prévoit le prolongement de notre engagement pour une période de deux ans, ce qui nous mènerait à la fin du mandat du président Karzaï. Nos alliés, qui sont avec nous depuis le début, ont pris des engagements semblables.

L'hon. John McCallum (Markham—Unionville, Lib.): Monsieur le Président, en tant qu'ancien ministre de la Défense qui s'est rendu en Afghanistan à trois reprises, je salue la bravoure des femmes et des hommes des Forces canadiennes, que j'appuie de tout coeur. Je donne un appui sans réserve à notre mission.

Toutefois, la tenue de ce débat est tellement soudaine par rapport à tout le temps dont nous disposons pour prendre des décisions et on nous a fourni d'avance tellement peu d'information sur une question aussi importante que je trouve le processus insultant non seulement pour les députés, mais aussi pour les militaires canadiens.

Pourquoi le premier ministre fausse-t-il le processus de sorte que des députés comme moi-même, des supporters naturels des militaires, soient moralement obligés de voter contre la motion ce soir?

Le très hon. Stephen Harper: Monsieur le Président, des députés de divers partis représentés à la Chambre ont demandé la tenue d'un vote. Les députés de tous les partis, en particulier le député et son parti, connaissent parfaitement bien les détails de notre engagement en Afghanistan, que nous cherchons à prolonger.

Soyons sérieux. Le gouvernement croit qu'il devrait y avoir un vote. Il a donc offert qu'un vote soit tenu, ce qui a été accepté. Le processus a été accepté à l'unanimité par la Chambre, y compris par le parti du député. S'il n'est pas d'accord, il devrait en parler aux dirigeants de son parti.

Nous avons des hommes et des femmes là-bas qui font de l'excellent travail, qui sont prêts à donner leur vie pour notre pays. Si le député et son parti ne sont pas prêts à simplement appuyer cette mission, cela veut dire qu'ils n'appuient pas nos gens sur le terrain qu'ils prétendent appuyer et qu'ils devraient appuyer.

[Français]

L'hon. Stéphane Dion (Saint-Laurent—Cartierville, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre admettra-t-il qu'il n'a pas le droit de déformer le sens de sa propre motion?

Ce n'est pas une motion pour savoir si la Chambre appuie la mission. Ce n'est pas la question qui est posée.

Voici la question posée: la Chambre appuie-t-elle la prolongation de la mission de deux ans, sans que la Chambre ait eu d'aucune façon la capacité d'avoir l'information nécessaire?

Le premier ministre est-il au courant qu'aux Pays-Bas, le débat a pris des mois et que la date du vote était connue bien à l'avance?

Le premier ministre admettra-t-il que si sa motion odieuse est rejetée par cette Chambre, on aura tout le temps voulu pour rediscuter de tout cela et avoir l'appui de la Chambre pour la prolongation de la mission, lorsqu'on aura l'information nécessaire?

• (1615)

Le très hon. Stephen Harper: Monsieur le Président, la Chambre, surtout le parti d'en face comprend la mission en Afghanistan. J'espère que, avant d'envoyer nos troupes, nos jeunes hommes et jeunes femmes, à une campagne militaire, il comprenait la mission en Afghanistan.

La volonté de ce gouvernement est d'avoir un appui fort pour nos troupes en Afghanistan. C'est la raison pour laquelle nous avons répondu aux demandes des partis, soit d'avoir un vote.

Nous savons qu'il est possible que le NPD vote contre la motion. Toutefois, selon nos indications, les autres partis sont en faveur de la motion. Ce sera un bon message pour nos troupes.

Je peux seulement ajouter que, à mon avis, les propos des partis étaient clairs jusqu'à cette semaine. Pour nos troupes et pour la population, il est difficile de comprendre pourquoi les partis changent soudainement d'avis lorsqu'il y a vote.

[Traduction]

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, le premier ministre a affirmé que les Néerlandais et les Britanniques ont pris leur engagement, laissant ainsi supposer que quelque chose ne va pas si le Canada n'est pas prêt à entreprendre une nouvelle mission lorsque la mission actuelle prendra fin en février 2007. Je ne crois pas que le premier ministre ait l'intention d'induire le Parlement ou les Canadiens en erreur.

Je me demande donc s'il pourrait confirmer qu'il comprend bien que les Néerlandais, qui devaient avoir complété leur déploiement il y a longtemps, ne l'ont pas encore fait. Pour l'instant, il a été reporté à septembre, et on ne sait même pas si cela se fera ou non. Deuxièmement, le déploiement de soldats britanniques a été reporté également. Dans les deux cas, ces reports tiennent au fait que les deux pays ont de sérieuses réserves, à savoir si la participation à une mission agressive de combat, de recherche et d'élimination dans le cadre de l'opération Enduring Freedom est la voie à suivre et qu'ils sont inquiets de voir le soulèvement continuer de s'amplifier, au lieu du contraire.

Le premier ministre aurait-il l'obligeance de confirmer qu'il comprend bien ces deux points?

Le très hon. Stephen Harper: Monsieur le Président, je suis allé en Afghanistan. Je sais que le ministre des Affaires étrangères et d'autres sont en contact avec nos alliés. Les Néerlandais et les Britanniques vont de l'avant avec leurs déploiements. Je peux dire à la Chambre que la décision des Néerlandais d'aller de l'avant tient en grande partie au fait qu'ils savent que le Canada appuie cette mission et qu'ils n'ont jamais oublié le rôle qu'a joué notre pays dans la libération des Pays-Bas durant la Seconde Guerre mondiale.

L'hon. Bill Graham (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, Je crois que tous les députés conviendront avec moi qu'il s'agit certainement de l'un des débats les plus profonds et les plus importants que nous ayons tenus à la Chambre. Il est dommage qu'il se tienne dans des conditions qui rendent difficile l'obtention du

résultat que nous souhaitons tous, soit le bien de notre pays, le bien de nos troupes et en définitive, le bien de la planète.

Comme l'a dit le premier ministre, moi-même et d'autres membres du caucus libéral avons fermement appuyé notre mission en Afghanistan lors des récents débats à la Chambre sur cette question. C'est nous qui sommes à l'origine de cette dernière. Nous étions fiers de notre décision et cela n'a pas changé. Cette mission est conforme à l'examen que nous avons fait de la défense et de notre politique étrangère. Nous avions alors prévu des missions difficiles dans des États en déroute comme l'Afghanistan, où l'armée ne mènerait pas que des opérations militaires. En fait, dans le cadre de l'examen de notre politique étrangère, nous avions déterminé avec précision la forme que cette mission devrait prendre pour réussir. Nous avions parlé d'une approche 3-D faisant appel à la diplomatie, à la défense et au développement, et il fallait que l'armée soit sur place pour rassembler les conditions nécessaires à cette réussite.

À l'occasion de ce débat, ne laissons personne se méprendre sur la nature du devoir parlementaire qui appartient à chacun de nous, celui de comprendre en quoi consiste la mission et quelles sont ses chances de succès. Je me suis moi-même rendu en Afghanistan, comme d'autres députés de notre caucus.

● (1620)

[Français]

J'ai vu les gestes extraordinaires que nos soldats font quotidiennement dans des situations difficiles, en terrain inhospitalier et en présence d'un danger quotidien et difficile.

[Traduction]

Je pense que nos soldats savent qu'ils sont en Afghanistan pour établir les conditions du succès et pour appuyer notre EPR, notre équipe provinciale de reconstruction. Nous sommes aussi là-bas pour aider. L'un de nos diplomates, le courageux Glyn Berry, est mort pour son pays, non pas en tant que militaire mais en tant que diplomate participant à une mission dont le but a toujours été non seulement d'assurer une présence militaire mais aussi de reconstruire l'Afghanistan afin qu'il puisse redevenir un membre pacifique de la famille des nations.

J'ai parlé à des Afghans. J'ai parlé à des femmes et à des enfants. Tout comme le premier ministre et d'autres, j'ai parlé au président Karzaï. Nous savons pourquoi ils appuient notre mission et nos troupes. Ils veulent que la reconstruction de leur pays soit un succès retentissant.

C'est bien sûr la question que nous nous posions pendant le dernier débat qui a été tenu à ce sujet. Aujourd'hui, la question est la suivante: pourquoi prolongeons-nous cette mission de deux ans étant donné la situation actuelle et l'information dont disposent les députés?

Nous n'attendons pas du premier ministre qu'il nous dise que la mission consiste à réprimer l'insurrection ou à éliminer la menace pour le Canada. Nous avons déjà débattu ces questions. Tous les députés de la Chambre ont participé à ce débat et ont convenu que c'était la nature de la mission et la raison pour laquelle nous sommes allés là-bas.

Je vais reprendre les propos du député de Markham. Ce dont je veux entendre parler ce soir et ce dont ceux d'entre nous qui ont appuyé ces missions veulent entendre parler, c'est des autres conditions. Quel est l'engagement du gouvernement en matière d'aide? Il est inutile de maintenir une présence militaire pendant deux ans de plus si le gouvernement n'affirme pas devant la Chambre qu'il s'engagera à fournir l'aide nécessaire pour reconstruire l'Afghanistan.

J'espère que le ministre des Affaires étrangères ou le ministre de la Défense nous parlera de la manière dont nous reconstruirons les structures de gouvernance et dont nous lutterons contre la corruption et d'autres questions de ce genre.

Si nous approuvons la prolongation de la mission pour une période de deux ans, je voudrais que le gouvernement me dise quel rôle jouera alors la Chambre. Le gouvernement demande-t-il un chèque en blanc?

Le Comité de la défense a tenté de faire adopter une résolution, l'autre jour, pour participer aux discussions, et on nous a dit que cette question ne serait pas débattue au comité. Si cette mission est prolongée, j'ai cru entendre le premier ministre dire plus tôt, en réponse à une question, que la Chambre serait informée régulièrement, mais je ne l'ai pas entendu dire cela ce soir.

Il y a d'autres choses dont on ne nous a pas parlé. Quels sont les repères nécessaires? On nous a dit, par exemple, qu'on a choisi l'année 2009 parce qu'elle correspondait à la fin du mandat de M. Karzaï. Qu'en est-il des problèmes de corruption, des insurgés en provenance du Pakistan? Qu'en est-il de la question difficile que représentent les autres missions? J'espère que le ministre de la Défense nous aidera, ce soir, en nous confirmant que le gouvernement reconnaît que nos activités militaires ne peuvent pas se limiter uniquement à l'Afghanistan.

S'il y a une crise en Haïti ou au Darfour, là où nous pouvons apporter une contribution, le gouvernement nous donnera-t-il l'assurance que nous pourrons intervenir comme il convient que le Canada le fasse? C'est la raison pour laquelle nous avons toujours participé à de courtes missions par le passé et que nous avons insisté pour avoir une marge de manoeuvre afin de participer à d'autres missions.

Avant de pouvoir prendre une décision ce soir, il me faut une réponse, et je supplie le ministre de la Défense de nous donner les faits, à savoir si le Canada, en tant que pays responsable, pourra participer à ces missions. Nous devons examiner ces questions.

Permettez-moi de commenter le processus, comme le député de Markham l'a fait. Nous avons déjà tenu un débat à ce sujet. Nous savons qu'il n'est pas nécessaire d'invoquer la Constitution pour tenir ce débat-ci. Compte tenu des circonstances, ce débat et le vote qui s'ensuivra visent-ils à marquer des points politiques ou à soutenir nos soldats qui participent à des missions?

● (1625)

[Français]

Par exemple, si j'ai bien compris, hier nos collègues du Bloc québécois étaient en faveur de la mission. Cependant ils la rejettent aujourd'hui parce qu'on a rejeté leur motion en comité.

Tout le monde essaie de participer, mais si nous sommes bafoués chaque fois que nous tentons de de le faire, c'est difficile.

Nous avons très peu de temps. On nous a informés que le Parlement hollandais disposait de dix semaines; or nous n'avons que six heures.

[Traduction]

Dans son discours, le premier ministre a parlé de beaucoup de choses pour la première fois.

Nous avons entendu parler de la demande de M. Karzaï.

Le premier ministre a déclaré qu'un mandat d'un an était possible. Si le gouvernement nous avait soumis un mandat d'un an, je crois honnêtement qu'il aurait obtenu davantage d'appuis de la part des députés. Cela aurait été beaucoup plus compréhensible qu'un chèque en blanc pour deux ans. Pourquoi parler maintenant d'un an au milieu du débat?

C'est Jane Taber qui a parlé pour la première fois du commandement de la Force internationale d'assistance à la sécurité dans le *Globe and Mail*.

[Français]

Rappelons que notre caucus n'a pu discuter que quelques heures de la motion que ce gouvernement présente ce soir devant la Chambre. Les discussions entre nous ont été bonnes. Plusieurs opinions différentes ont été exprimées et des points communs en sont ressortis. Notre caucus libéral soutient fermement nos troupes. Nous croyons fermement à l'actuelle mission et aux objectifs mondiaux. Nous croyons aussi fermement que le processus adopté par le gouvernement ne permet pas à beaucoup de parlementaires de prendre une décision éclairée au sujet de cet enjeu crucial. C'est injuste de mettre les parlementaires dans une telle position.

Cela dit, je peux parler au nom de mon caucus. Nous sommes ici et on nous donne la chance de voter pour ou contre cette motion ce soir, selon ce que nous dira le gouvernement. Nous allons participer à ce débat. Nous écouterons les arguments du gouvernement, et chacun de nos députés votera en fonction de l'information que nous recevrons du gouvernement.

[Traduction]

Tous nos députés exerceront leurs responsabilités parlementaires. Nos devoirs à l'égard de nos électeurs et de notre auguste Chambre n'exigent rien de moins.

J'ai écouté le premier ministre. J'écouterai le ministre de la Défense et d'autres députés. Je voterai en faveur de cette mission s'ils répondent à mes préoccupations, car je crois qu'en toute conscience, je ne peux me prononcer en faveur de cette mission que si nous obtenons les garanties voulues.

Cependant, il ne fait pas de doute que c'est le gouvernement qui est responsable de ce processus. Nous aurions pu renvoyer la question à un comité. Nous aurions pu disposer de plus de temps. Nous avons dû négocier le temps imparti au débat. Nos vis-à-vis voudraient sûrement, en toute bonne foi, avoir plus de temps pour discuter de cette question.

Chose certaine, aucun vote dans cette enceinte dans ces circonstances ne pourra jamais être interprété comme un manque d'appui à nos troupes. Ne sombrons pas dans le chauvinisme. Essayons de voir ce qui est le mieux pour notre pays et, en toute sincérité, ce qui est préférable pour nos troupes.

Je termine comme j'ai commencé. Nous avons rarement participé à un débat aussi important pour nos troupes et pour notre pays. Je sais que les députés de notre côté voteront selon leur conscience lorsqu'ils auront entendu les arguments du gouvernement.

Pour ma part, à l'instar de notre collègue de Markham, j'espère que le gouvernement présentera des arguments convaincants, car nous croyons dans cette mission, mais je sais que tous les députés chercheront à se laisser guider par l'inspiration divine qui leur est propre.

Je sais également qu'ils voteront d'une façon qui respectera notre pays et nos troupes engagées dans cette mission, d'une façon qui nous permettra, en tant qu'habitants de l'un des pays les plus privilégiés du monde, d'aider les gens moins chanceux que nous, qui sont peut-être à l'autre bout du monde, mais qui font également partie de notre famille humaine.

L'hon. Rob Nicholson (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, je suis un peu déçu des observations du chef de l'opposition. Son parti et le gouvernement qu'il formait avaient pris cet engagement envers le peuple afghan, et ils l'avaient fait pour les bonnes raisons. C'est ce qu'il y a de fascinant dans cette affaire. Ils l'ont fait pour les bonnes raisons, et nous sommes présents sur ce théâtre d'opérations depuis plusieurs années.

Le député a dit que nous aurions pu former un comité sur cette question. Je lui signale qu'il n'y a pas eu de comité qui a examiné la question quand son parti a envoyé les troupes canadiennes dans la région pour aider à la reconstruction. Son parti ne s'était même pas engagé à tenir un vote là-dessus. Son parti ne s'était engagé à rien de tel

Le débat que nous tenons et le vote qui s'ensuivra marquent un progrès dans la façon de faire du Parlement du Canada. Je veux signaler que la procédure que nous appliquons aujourd'hui a reçu le consentement unanime de la Chambre. Les 308 députés ont admis à l'unanimité, hier, que c'était là un bon moyen de procéder, et qu'ils voulaient que le Parlement tienne un débat sur cette question.

Qu'ils disent maintenant qu'ils ont changé d'avis dans les 26 dernières heures, c'est un peu fort, et je me permets de dire à la Chambre que c'est tout le contraire de ce que voudraient voir le peuple afghan et les militaires qui se battent pour nous en Afghanistan.

Maintenant, ces députés ne savent plus pourquoi nous sommes ici. Ils n'ont pas assez d'information. Pourtant, ce parti a soutenu cette mission pendant des années. De quelle information bénéficiaient-ils à l'époque? Je peux citer le chef de l'opposition. Il a dit que c'était une mission dangereuse, mais une mission cruciale pour mener à bonne fin nos efforts pour rétablir la paix et la sécurité pour le peuple afghan.

Il a dit cela en mars. Je pose donc la question: qu'est-ce qui a tant changé dans les 26 dernières heures?

Des voix: Oh, oh!

● (1630)

Le vice-président: Avant de donner la parole au chef de l'opposition, je tiens à dire que, quel que soit le bon message, nos militaires ne se sentiront pas honorés ou appuyés si nous passons tout l'après-midi à chahuter.

Le chef de l'opposition officielle a la parole.

L'hon. Bill Graham: Monsieur le Président, le député nous rappelle l'engagement que nous avons pris lorsque nous étions au pouvoir. C'est un engagement que j'ai moi-même défendu à plusieurs reprises, mais je dois dire au député que cette défense portait sur les conditions et l'engagement de l'époque.

Ce que j'attends du gouvernement aujourd'hui, ce n'est pas ce genre d'accusations politiques. Ce que les députés veulent entendre, honnêtement et sincèrement, ce sont des réponses à nos questions. On ne nous a donné que six heures pour obtenir ces réponses. Quel est le lien avec le projet d'aide? Avons-nous fait des progrès sur le plan de la gouvernance? Si nous prolongeons la mission de deux ans, la Chambre sera-t-elle tenue au courant de la situation par l'entremise du comité?

Ce sont des questions légitimes. Notre position n'est pas irresponsable. Si nous obtenons des réponses à ces questions légitimes, permettez-moi de dire clairement que je vais voter en faveur de la mission. Par contre, je crois que le gouvernement doit être responsable et doit dire aux députés qu'il leur donnera les

réponses nécessaires, afin qu'ils puissent faire leur travail et dire à leurs électeurs et aux militaires dont ils sont responsables que le Parlement veille à ce que les conditions dans lesquelles ils sont envoyés à la guerre sont acceptables.

C'est tout ce que nous demandons. C'est ce qu'exige notre démocratie. J'exhorte le gouvernement à nous donner les réponses.

M. Charlie Angus (Timmins—James Bay, NPD): Monsieur le Président, le député conviendra sûrement, comme tous les autres députés, que le Canada a fait sa part en Afghanistan. Nous avons beaucoup aidé à reconstruire ce pays.

Ce que les néo-démocrates se demandent, c'est s'il faudrait lancer une mission dans laquelle nous continuerions d'exercer des activités dans le cadre de l'opération Enduring Freedom. À mon avis, les méthodes anti-insurrectionnelles à l'américaine qui sont employées dans cette opération diffèrent fondamentalement de celles que l'armée canadienne a employées et de celles qu'un grand nombre de Canadiens approuveraient.

Je signale au député que le gouvernement canadien a actuellement dans le métro de Washington des publicités portant ce que j'estime être un slogan de très bas étage, « Boots on the Ground », des publicités dans un site Web canadien, CanadianAlly.com, où nous pouvons lire toutes sortes de faits intéressants sur notre commerce avec les États-Unis.

Je dois donc poser une question au député. Se sent-il à l'aise de savoir que nos soldats sont en danger, pendant que le gouvernement fait la promotion du commerce en se servant du fait que nos soldats sont sur le terrain et qu'ils emploient des méthodes anti-insurrectionnelles à l'américaine?

L'hon. Bill Graham: Monsieur le Président, j'hésite à être en désaccord avec le député. En ce qui concerne son information, et le ministre de la Défense élucidera peut-être la question pour la Chambre, si je comprends bien, nos troupes participent à cette mission et nous avons consenti à leur déploiement pour une première année, notamment parce que, au départ, elles relèvent de l'opération Enduring Freedom mais qu'elles peuvent éventuellement passer sous le contrôle de l'OTAN. Cet aspect constituait un des attraits de la mission.

Mme Alexa McDonough: Ce n'est pas encore fait.

L'hon. Bill Graham: La députée de Halifax n'est pas d'accord làdessus, mais j'ai toujours compris que c'était ainsi. Ce n'est pas le problème que me pose cette mission. En fait, si le gouvernement proposait une prolongation d'un an, j'aurais fort probablement été en mesure d'accepter très rapidement. Le problème est clairement lié à la durée.

Il est lié à la prolongation de deux ans et à l'incertitude qui entoure les autres questions à l'égard desquelles des députés de ce côté-ci doivent obtenir des détails. Si le gouvernement décide d'utiliser la participation canadienne en Afghanistan pour mousser ses rapports avec les États-Unis, de toute évidence c'est à lui de juger si c'est approprié. Je ne pense pas que cette question s'inscrive dans le débat de ce soir.

Néanmoins, pour que nous puissions nous prononcer de façon éclairée dans quelques heures à peine, je dois savoir si le gouvernement peut nous donner des assurances à l'égard des éléments que nous considérons essentiels en matière d'aide, de gouvernance et de rapports à la Chambre. Ces éléments permettront d'élaborer une politique cohérente sur l'Afghanistan et d'assurer une participation parlementaire pertinente, au fur et à mesure que cette politique progressera.

● (1635)

M. Rick Casson (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, je suis d'accord avec vous qu'il faut maintenir le débat à un haut niveau ce soir, car nos militaires en Afghanistan écoutent tout ce que nous disons à la Chambre au sujet de leur mission, comme le sait le chef de l'opposition. J'espère que tous les députés en seront conscients au fil du débat.

Le député d'en face demande des engagements. Je crois que le premier ministre a indiqué que 310 millions de dollars de plus seront versés pour aider à la reconstruction, ce qui donne un total de 1 milliard de dollars. Il a parlé des réfugiés qui rentreront au pays, des enfants qui iront à l'école, des droits de la femme qui seront rétablis. Il a parlé également d'éducation et d'eau potable. Ainsi, les besoins essentiels seront comblés et il y aura des possibilités d'avenir.

Même le NPD peut voter en faveur de cela. Voilà ce que font nos hommes et nos femmes en uniforme dans ce pays. Je suis ahuri que des députés interviennent pour discuter et pour critiquer des détails comme la structure du débat ou le choix du moment. C'est ridicule.

Des voix: Oh, oh!

M. Rick Casson: C'est ridicule. Nous devrions prendre la parole à la Chambre pour appuyer nos militaires. Si nous ne le faisons pas, il faut savoir qu'ils écoutent tout ce que nous disons.

J'aimerais poser une question au chef de l'opposition. C'était lui le ministre responsable, le ministre de la Défense, quand nos troupes ont été déployées en Afghanistan. Il existe un engagement jusqu'en 2010, dont il est au courant, le Pacte pour l'Afghanistan. C'est un engagement auquel sont parties 51 pays qui veulent rétablir la stabilité dans ce pays. Comment pouvons-nous nous engager une année à la fois?

L'hon. Bill Graham: Monsieur le Président, je suis d'accord avec le député pour dire que nos troupes suivent le présent débat. Je suis d'accord pour dire que tous, dans le monde d'aujourd'hui, suivent le débat sur Internet. Et c'est certes pour cela que nous devons tous surveiller notre langage, comme le député et d'autres l'ont souligné. Nous devons prendre bien garde de ne pas dire des choses qui feraient croire à quiconque en Afghanistan que nous ne sommes pas déterminés à aider le peuple afghan. C'est la position que nous avons toujours défendue.

En ce qui concerne l'observation du député sur le montant de l'aide, cela illustre un des problèmes que nous avons dans ce débat. Le chiffre de 310 millions de dollars et celui de 1 milliard de dollars sur une période donnée — dont j'ignore la durée — ne sont pas des chiffres que j'ai tirés du discours du premier ministre. J'ai écouté attentivement ce dernier. D'autres disent que non. Je vérifierai cela moi-même durant le débat. Cela contribuera de façon marquée à garantir une bonne information.

C'est exactement le genre de chose que, je l'espère, nous tirerons de ce débat, de ce débat informé, honnête, de cette joute intellectuelle qui nous permettra à tous de déterminer ce que nous pouvons faire de mieux pour nos troupes et ce que celles-ci peuvent faire de mieux pour aider l'Afghanistan.

Je remercie le député de ses observations. Je vais certainement faire des recherches sur le montant du programme d'aide. Ce sera certainement utile.

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord offrir mes plus sincères condoléances à la famille de Nichola Goddard, décédée aujourd'hui en Afghanistan.

Cette fin tragique d'une femme qui oeuvrait pour construire un monde meilleur doit nous rappeler que le débat que nous entreprenons aujourd'hui porte sur une question grave. Il s'agit en effet de décider si nous devons prolonger la présence d'hommes et de femmes qui risquent leur vie en Afghanistan. La vraie question porte sur le renouvellement, pour deux ans, de l'engagement militaire du Canada en Afghanistan. Le Bloc québécois votera contre la prolongation de cette mission.

Envoyer des hommes et des femmes risquer leur vie est une décision très lourde de conséquences qui ne peut pas — et qui ne doit pas — être prise à la légère. Cette décision doit être prise en toute connaissance de cause. Nous devons donc être en mesure de répondre à certaines questions.

Une telle intervention est-elle justifiée, nécessaire et réaliste? Les gens qui risqueront leur vie disposent-ils des moyens nécessaires pour accomplir la mission que nous voulons leur confier? Quelle est la nature exacte de l'engagement militaire canadien? Existe-t-il un échéancier précis et un plan de retrait si la situation devenait incontrôlable?

En ce qui a trait à l'engagement actuel du Canada en Afghanistan, nous n'avons pas eu de réponses à toutes nos questions. Mais nous avons un niveau de connaissances et de certitudes suffisant pour l'appuyer. C'est ce que fait le Bloc québécois.

L'intervention est justifiée, ne serait-ce que pour assurer la sécurité des Afghans — eux qui vivent dans l'insécurité depuis si longtemps —, et pour reconstruire ce pays ravagé et reconstruire son État. L'intervention est réaliste puisque, à notre connaissance, elle reçoit l'appui de la population et du gouvernement afghan. Les soldats disposent des moyens nécessaires et les troupes sont suffisantes pour remplir ce mandat jusqu'en février 2007. Nous connaissons la nature de l'engagement du Canada, et il y a un échéancier précis, soit février 2007. Tout cela nous permet d'appuyer la mission actuelle.

Avons-nous suffisamment de réponses pour appuyer la prolongation de deux années supplémentaires? Certainement pas. Pour cette raison, le Bloc québécois a demandé au Comité permanent de la défense nationale d'étudier toutes ces questions. A-t-on une idée de ce que sera la durée réelle de la mission en Afghanistan? Sera-t-elle de 10 ans, comme le laisse entendre le chef d'état-major, ou de 20 ans, comme l'affirme un ancien major-général. De la même façon, peut-on avoir une estimation du coût de la mission? On parle de 2 milliards de dollars. Est-ce réaliste? Ce chiffre inclue-t-il tous les coûts: les primes versées aux soldats, l'entretien accru du matériel ou l'achat de nouveau matériel? Quels sont les critères qui servent à évaluer le succès de la mission?

Au-delà de l'image des visites du premier ministre et du ministre des Affaires étrangères, ce gouvernement doit être en mesure de dire aux citoyens si nous progressons ou non. Quelle est la stratégie pour atteindre les objectifs de pacification et de reconstruction du pays? Quelle est la place dévolue à l'aide au développement? Comment s'assurer que les activités liées à la reconstruction de l'Afghanistan ne seront pas marginalisées par les activités proprement militaires?

La réponse à cette crise ne peut et ne doit pas être seulement militaire. Qu'en est-il du traitement des civils, de l'efficacité de la convention sur le traitement des prisonniers signée avec le gouvernement afghan et de l'utilisation des mines antipersonnel?

Le 15 novembre dernier, le porte-parole de l'opposition officielle posait une série de questions qui sont demeurées sans réponse. L'une de ces question concernait un plan de retrait au cas où la mission tournerait mal. Le ministre a-t-il un tel plan? Dans quelles circonstances, le cas échéant, un retrait serait-il envisagé?

(1640)

Quelle garantie avons-nous qu'il n'y aura pas de jusqu'au-boutisme dans cette affaire?

Le porte-parole en matière de défense nationale qui posait toutes ces questions, dont personne ne révoquait en doute la légitimité, est nul autre que l'actuel ministre de la Défense nationale. Or je crois en la légitimité, pour nous aussi, de poser les mêmes questions sans être considérés comme déloyaux envers les militaires présents en Afghanistan.

Ce ministre qui posait toutes ces questions, un militaire de carrière, ne répond pas aujourd'hui à ses propres questions. Tant que nous n'aurons pas de réponse à nos questions, le Bloc québécois n'appuiera pas un tel renouvellement d'engagement militaire du Canada en Afghanistan.

Dans son style coutumier, le premier ministre a décidé de provoquer un vote précipité sur la prolongation de l'engagement militaire du Canada. C'était: « il y a un vote ou je décide sans vote ». C'est pour cela qu'on a accepté qu'il y ait un vote. Cependant ce n'est pas parce qu'on a accepté qu'il y ait un vote qu'on doit voter absolument oui. Ce n'est pas cela, la démocratie; non, ce n'est pas cela.

En précipitant les choses, le premier ministre pose un geste irresponsable, à mon avis. C'est un manque de respect envers la Chambre des communes, les parlementaires et la population. Or c'est choquant.

Je ne crois pas, et je n'ai jamais cru, que les questions de guerre et de paix doivent être décidées sur des bases partisanes ou électoralistes. On n'envoie pas aussi légèrement des hommes et des femmes faire la guerre et risquer leur vie. Agir ainsi sur de telles questions, c'est faire de la petite politique, de la bien petite politique. Il s'agit en effet d'une question grave, qui mérite toute notre attention, des débats approfondis et une réflexion rigoureuse. Bien sûr, une fois la question tranchée et une décision prise, nous devons nous y tenir fermement et vivre avec elle. C'est ce que nous avons fait à propos de la présence actuelle du Canada en Afghanistan. Néanmoins le premier ministre a décidé de précipiter les choses. Il a placé sa politique électoraliste avant la politique d'État. Pour un premier ministre, c'est impardonnable.

Pire encore, le premier ministre tente de se servir du Parlement pour avaliser une décision envers laquelle la population a de très sérieuses réticences. On ne peut pas reprocher à la population de ne pas comprendre tous les enjeux et de s'opposer à la participation canadienne, quand on ne lui offre pas de réponses claires et suffisantes.

Avant de chercher le soutien du Parlement, il faut aller chercher le soutien de la population, car les parlementaires en sont l'émanation. Or c'est avant tout le rôle et le devoir du gouvernement. Pourtant, en précipitant le vote, le premier ministre refuse de s'expliquer et de convaincre la population.

Pour faire preuve de leadership, il ne suffit pas de prendre des décisions rapidement, comme aime le faire le premier ministre. Il faut aussi convaincre et expliquer. N'importe quel dirigeant autoritaire est en mesure d'imposer des décisions.

Le premier ministre dit souhaiter un appui sans faille des parlementaires à l'égard des hommes et des femmes déployés en Afghanistan. Je suis convaincu que tous les élus rassemblés ici appuient les militaires canadiens et québécois et qu'ils feront tout en leur pouvoir pour les aider dans leurs tâches. Toutefois ce n'est pas cela que le gouvernement nous demande de faire aujourd'hui. Il nous demande de lui signer aveuglément un chèque en blanc pour les prochaines années.

Le gouvernement veut nous faire jouer un rôle de complaisance. Il est hors de question, pour le Bloc québécois, d'être complaisant et de renoncer à faire son devoir comme il se doit, de façon responsable et rigoureuse.

Le Bloc québécois ne signera aucun chèque en blanc au premier ministre ou au gouvernement. Comme vous le savez, j'étais moimême partisan d'une intervention en Afghanistan. Les exactions commises par les talibans envers les femmes, pour donner un exemple, m'ont profondément dégoûté. Le dynamitage des statues de bouddha, pour ceux qui s'en souviennent, indiquait une dérive fanatique très inquiétante. L'Afghanistan était devenu une zone de chaos et de terreur où l'aspect inhumain triomphait. Bien sûr, les attentats du 11 septembre ont été la goutte, en fait le torrent, qui a fait déborder le vase. Toutes les nations occidentales se sont alors ralliées aux États-Unis.

● (1645)

La communauté internationale s'est alors engagée à chasser le régime des talibans, à assurer la sécurité et à aider à reconstruire ce pays meurtri par des guerres successives.

Je suis fier de l'appui du Bloc québécois à cette intervention internationale, comme je le suis de l'appui que nous avons donné à l'intervention au Kosovo qui a contribué à mettre fin à la guerre des Balkans.

Plusieurs de mes collègues connaissent mes convictions sur ces questions. Je suis profondément convaincu que dans certaines situations, des interventions armées sont nécessaires. C'était le cas au Rwanda, en 1994, et nous avons failli à la tâche. C'était nécessaire au Kosovo, en 1998, et nous avons pris nos responsabilités.

Il est très difficile de prendre de telles décisions. C'est souvent impopulaire, mais, malheureusement, c'est parfois nécessaire. En tant que parlementaire et chef de parti, je n'ai pas hésité et je n'hésiterai pas dans l'avenir à prendre de telles décisions, même si cela devait s'avérer impopulaire. En cette Chambre, nous sommes des femmes et des hommes politiques. Nous sommes très conscients de l'opinion publique et il est sain qu'il en soit ainsi.

Cependant, comme je le disais un peu plus tôt, on ne peut prendre une décision semblable sur des bases partisanes. Bien sûr, nous représentons la population — dans le cas du Bloc, la population québécoise. En démocratie, nous devons en tenir compte. C'est même un impératif démocratique. Nous avons aussi la responsabilité de prendre des décisions qui peuvent s'avérer impopulaires. Il y a des questions fondamentales qui exigent cela de nous. Nous devons donc tenir compte de l'opinion de la population, mais ce n'est pas seulement cela qui doit dicter notre attitude. Car il arrive parfois que pour servir le bien commun, il nous faille aller à l'encontre de l'opinion publique.

Il ne faut pas non plus oublier dans quel contexte se déroule cette intervention en Afghanistan. Face au terrorisme, une réponse militaire n'est pas suffisante ni satisfaisante, bien qu'elle soit nécessaire. Détruire ben Laden et ses acolytes, c'est une chose. Détruire le terrorisme, c'en est une autre. Il faut s'attaquer aux causes que sont la pauvreté, l'absence de démocratie, la dictature et l'ignorance la plus crasse qui en découle. Ces causes ne justifient d'aucune façon le fanatisme dont nous avons été les témoins. Toutefois, nous devons nous rendre compte que ces causes sont des terreaux fertiles qui permettent au fanatisme et au terrorisme de s'épanouir.

Pour ce qui est de l'engagement militaire, il y avait nécessité d'intervenir et nécessité d'offrir un soutien logistique et avant tout une aide humanitaire. Il faut bien situer le rôle de l'armée canadienne avant de prendre des décisions qui nous engagent pour plusieurs années. L'aide humanitaire, le soutien logistique et l'intervention dans les missions de paix sont, me semble-t-il, les priorités qui permettraient à l'armée canadienne de jouer un rôle utile, ce qui n'écarte pas des interventions strictement militaires.

Ce qui doit guider notre décision, c'est le sort des Afghans. C'est aussi la nature du rôle que peut et que doit jouer le Canada. C'est aussi et surtout le sort qui attend les hommes et les femmes qui iront risquer leur vie en Afghanistan. Nous savons que certains y laisseront leur vie, que des cercueils reviendront au Canada et qu'il y aura des funérailles. C'est donc une décision grave que nous prendrons en votant. Il y aura des mères éplorées, des veufs et des veuves ainsi que des orphelins dans nos propres circonscriptions.

Nous devons et nous devrons répondre de nos décisions. Et comment pourrons-nous le faire si nous prenons une décision précipitée sans avoir de réponse à nos questions?

Heureusement, le Bloc québécois a demandé au Comité permanent de la défense nationale d'étudier attentivement toutes ces questions. Cependant, le premier ministre précipite les choses et exige que nous nous prononcions avant d'avoir obtenu ces réponses. Comment peut-on décemment envoyer des gens risquer leur vie si nous ne sommes même pas sûrs que ce sera pour les bonnes raisons? Qui peut nous assurer que d'ici deux ou trois ans, la situation en Afghanistan ne se transformera pas en cauchemar? Et si c'est le cas, qui nous garantit que ce gouvernement ne décidera pas de rester pour des motifs purement stratégiques et de faire la guerre en se justifiant par ce vote en Chambre? Comment décider d'envoyer des jeunes gens risquer leur vie quand on ignore s'ils seront envoyés dans de bonnes conditions?

Après une participation aussi massive du Canada, après trois autres années, qui peut nous assurer que les effectifs canadiens seront suffisants, qu'il ne seront pas à bout de souffle, usés jusqu'à la corde? Pour le moment, le gouvernement compte sur une hausse hypothétique des effectifs. Mais qui peut nous assurer qu'il atteindra

ces objectifs, alors que pas plus tard qu'hier la vérificatrice générale soulignait l'incapacité chronique de l'armée à y parvenir?

(1650)

Comment puis-je exiger, en tant que parlementaire, que quelqu'un risque sa vie, sans savoir s'il y a un plan pour sortir de là si les choses se gâtent sérieusement? Que fera ce gouvernement si la population afghane se retourne contre la présence internationale? Nous ne pouvons pas faire abstraction de l'histoire de l'Afghanistan. En toute conscience, je ne peux pas exiger de quelqu'un qu'il risque sa vie sans avoir une sérieuse conviction basée sur des réponses précises à des décisions claires.

On ne peut pas accepter d'envoyer des êtres humains risquer leur vie ainsi, parce qu'on nous tord le bras, alors que nous sommes plongés dans l'inconnu. Nous devons être responsables et refuser de donner aveuglément ce chèque en blanc qu'exige de nous le premier ministre. C'est pourquoi j'invite les élus de cette Chambre à voter contre la motion du premier ministre.

Lorsqu'il était chef de l'opposition officielle, le premier ministre affirmait qu'un gouvernement devait respecter les décisions prises par la Chambre des communes. Je l'invite donc à respecter ses propres principes, à respecter la décision que prendra la Chambre des communes sur la motion qu'il a lui-même présentée et je l'invite à participer activement au Comité permanent de la défense nationale afin que nous ayons les informations nécessaires à la prise d'une décision éclairée.

● (1655)

L'hon. Lawrence Cannon (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC): Monsieur le Président, c'était une intervention du chef du Bloc québécois qui mérite toute notre considération. Le chef du Bloc québécois a débuté en disant que ce qui était en cause, essentiellement, c'était le prolongement de la mission. Je dois comprendre et convenir avec lui que c'est tout à fait exact et précis. Cependant, il a passé 15 à 20 minutes de son intervention à dédire tout ce qu'il avait dit au début. Il s'est permis dans ses propos de traiter le premier ministre d'irresponsable. Je me demande fondamentalement ce qu'il en est véritablement.

Il y a quelque temps, le chef du Bloc québécois avait demandé à ce qu'il y ait un débat sur cette question; nous avons effectivement un débat. Il a demandé à ce que nous ayons un vote; il y a effectivement eu un vote.

Une voix: Il va y avoir.

L'hon. Lawrence Cannon: Je dois dire également que le premier ministre a été très clair dans son intervention en indiquant que la raison pour laquelle nous nous trouvons en Afghanistan, c'est parce que le président Karzaï nous a demandé de reconduire la mission.

Le chef du Bloc québécois demandait des explications; il les a. Il nous dit que nous avons posé un geste précipité. On sait très bien que pendant quatre ans, le Parti libéral, qui formait le gouvernement, a été en mesure de fournir ces explications, mais les libéraux ont tergiversé. On a suffisamment d'informations pour aller de l'avant et pour justifier cette intervention, ces informations venant tant du côté du président Karzaï — comme il l'a indiqué —, que de nos amis de l'OTAN ou que des autres partenaires qui sont là-bas.

Alors, voici ma question au chef du Bloc québécois. Bien qu'il ait souscrit à l'ensemble de ces valeurs, comment se fait-il, encore une fois, qu'il ait renoncé à sa parole donnée d'appuyer nos forces, nos troupes en Afghanistan?

M. Gilles Duceppe: Monsieur le Président, reprenons chacun des éléments. Je veux bien qu'on nous dise qu'on veut un vote et qu'il y en aura un. Toutefois, ce n'est pas parce qu'il y a un vote que nous votons automatiquement de la même façon que ceux qui nous ont accordé ce vote. Cette logique ne tient pas. Il y a un vote et je l'apprécie, et comme je l'ai dit, le Bloc votera non.

Quant à la parole donnée, j'ai précisé au premier ministre qu'il y avait un certain nombre de questions à poser. Si les réponses étaient satisfaisantes, nous pourrions appuyer la prolongation de la mission, comme nous l'avons fait en 2001 et comme nous l'avons fait lors du débat sur la mission actuelle il y a 10 jours ou deux semaines.

Les questions dont j'ai parlé sont celles que posait, le 15 novembre dernier — il n'y a pas si longtemps —, le porte-parole de l'opposition officielle en matière de défense qui, depuis quelques mois, est devenu le ministre actuel. Demander au ministre actuel de répondre à ses interrogations passées ne me semble pas exagéré. Cela me semble tout à fait nécessaire pour prendre une décision.

C'est avec cette attitude constructive que, jeudi dernier, le Bloc a déposé une motion au Comité permanent de la défense nationale. Le premier ministre dit qu'il n'y avait rien de changé jusqu'à ce que nous nous rencontrions cette semaine, lundi si mes souvenirs sont exacts. Ou bien le premier ministre a oublié quelque chose, ou bien il ne le savait pas et n'avait pas fait ses devoirs.

Le premier ministre ne peut pas ignorer qu'une motion avait été déposée au Comité permanent de la défense nationale, motion qui reprenait essentiellement les sujets abordés par l'actuel ministre de la Défense.

Lorsque j'ai rencontré le premier ministre, je lui ai demandé de répondre à ces questions et de participer à cette motion, adoptée hier. Lorsque le premier ministre a décrété qu'il y aurait un vote aujourd'hui, il pouvait déjà savoir qu'une motion avait été déposée, et qu'elle serait votée avant même que ne se tienne le vote d'aujourd'hui. Voilà l'ordre dans lequel les choses se sont déroulées. J'assume entièrement ce que j'ai fait. Je l'ai fait de façon responsable, et non pas en tentant de provoquer les choses à des fins qui sont peut-être tout à fait autres que la situation de ceux et celles qui combattent au nom de la liberté en Afghanistan.

• (1700)

[Traduction]

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, quel que soit le résultat du vote de ce soir, tous les députés appuient nos braves soldats, hommes et femmes, en Afghanistan, ainsi que le travail qu'ils y font. Il faut que cela soit parfaitement clair.

J'ai une question à poser au député. Avait-il déjà vu pareil affront au Parlement? J'ai du respect pour le premier ministre, parce qu'il a une longue expérience parlementaire. Mais le député avait-il déjà vu un premier ministre déposer une motion à la Chambre pour ensuite déclarer que le gouvernement ne se conformerait pas nécessairement aux résultats du vote et qu'il pourrait même faire le contraire? Il a ajouté que le gouvernement prolongerait la mission de toute façon, quelle que soit l'issue du vote.

N'est-il pas devenu encore plus difficile de voter en faveur de la motion, maintenant que nous avons entendu son discours et que nous sommes au courant de ces nouveaux éléments qui, en plus de leur effet de surprise, constituent un affront au Parlement? Ce qu'il a essentiellement dit dans son discours, c'est que la mission serait prolongée d'un an et huit mois à partir d'aujourd'hui si la Chambre rejetait la motion. Comment un député pourrait-il voter en faveur de la motion en sachant que le rejet de la motion aura pour effet de

Initiatives ministérielles

prolonger la mission d'un an et huit mois à compter d'aujourd'hui? L'adoption de la motion entraînerait, quant à elle, une prolongation de deux ans et huit mois.

Pourquoi les conservateurs eux-mêmes ne voteraient-ils pas en faveur d'une motion qui prolongerait la mission d'un an et huit mois? En votant non aujourd'hui, nous aurions donc une chance de réévaluer la situation et de décider si nous voulons aller de l'avant. Il serait préférable de voter non.

[Français]

M. Gilles Duceppe: Monsieur le Président, depuis que suis ici, c'est la première fois que je vois un premier ministre proposer un vote et dire que si le résultat du vote n'est pas celui qu'il souhaite, il ne le respectera pas.

En fait, c'est la deuxième fois que je vois cela. En effet, j'ai vu le premier ministre Jean Chrétien faire voter un traité, soit le Protocole de Kyoto, mais c'était épisodique. Je dois accorder au premier ministre actuel que le fait de faire voter une décision d'envoi de troupes à l'étranger ou des traités internationaux représente une amélioration par rapport aux précédents gouvernements libéraux, qui refusaient que la Chambre se prononce sur ces questions. Je reconnais le mérite du premier ministre actuel à ce sujet.

À mon avis, il serait beaucoup plus sage de suivre la démarche que nous avons proposée. Je ne vois pas pourquoi le gouvernement n'accède pas à la demande du Comité permanent de la défense nationale de reprendre les questions que l'actuel ministre de la Défense posait, ici en cette Chambre, le 15 novembre dernier, et de lui donner l'occasion de répondre lui-même aux questions qu'il se posait. Nous reviendrions ensuite ici, et en fonction de ses réponses, nous évaluerions de façon responsable si nous devons prolonger la mission ou non. Mais il nous faut de l'information que nous n'avons pas. Je considère tout à fait normal de poser les mêmes questions que posait l'actuel ministre.

[Traduction]

L'hon. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, si l'on en juge par certaines des observations qui ont été formulées, le débat de ce soir s'annonce assez passionné. Le sujet suscite manifestement de vives émotions chez nombre d'entre nous, dont moi en particulier. Je n'ai jamais eu l'honneur de servir dans les forces armées, mais je prends néanmoins le sujet à coeur, comme bien d'autres députés de tous les partis, je crois.

J'aimerais entendre ce que le chef du Bloc Québécois pense de la possibilité que la motion du gouvernement soit rejetée ce soir. On a entendu dire que le gouvernement ne tiendrait pas compte du résultat du vote de toute façon. Cela n'est pas le cas, comme on a pu le voir. En réalité, nous nous sommes engagés non seulement envers nos militaires, hommes et femmes, mais également envers nos alliés et la population afghane à assurer une présence là-bas.

Les libéraux font preuve d'une hypocrisie incroyable ce soir. Que voudraient-ils que nous fassions? Qu'est-ce que le chef du Bloc Québécois voudrait que nous fassions? Veulent-ils que nous fassions rentrer tout notre monde par avion demain matin sans remplir notre engagement? Il va sans dire qu'une période de transition s'impose, et c'est de cela dont parlait le premier ministre.

● (1705)

M. Gilles Duceppe: Monsieur le Président, avant de prendre des engagements, il serait peut-être sage de consulter la Chambre au préalable. Il serait réaliste et responsable d'agir ainsi.

[Français]

Je voudrais également dire à mon collègue que la mission se termine en février 2007. Il n'est pas question de ramener les gens actuellement. Personne n'a dit cela. On se donne suffisamment de temps pour que le Comité permanent de la défense nationale puisse évaluer la situation. Procédons ainsi.

Il n'est pas sérieux qu'on nous dise que, dorénavant, on prendra des engagements, que nous pourrons voter et que si l'on n'est pas satisfait, on fera la moitié de ce à quoi l'on s'était engagé. En agissant ainsi en matière de défense nationale ou d'intervention militaire ou d'affaires internationales, le gouvernement aurait l'air aussi ridicule qu'il en a l'air actuellement en matière d'environnement.

Il est bien de tenir des votes ici. Toutefois, prenons toutes les responsabilités et assurons-nous de la collaboration de tout le Parlement, surtout quand on forme un gouvernement minoritaire. Assurons-nous de ne pas considérer les comités comme des activités parascolaires et reconnaissons que des décisions s'y prennent. Dans la mesure où l'on croit à la démocratie, les décisions prises en Chambre devraient être respectées.

Si le premier ministre se rend en Afghanistan et dit à ses dirigeants qu'il leur faut un Parlement démocratique, il devra aussi leur dire de ne pas faire comme chez nous, où il ne respecte pas les décisions du Parlement.

[Traduction]

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de New Westminster—Coquitlam.

Avant toute chose, je tiens, au nom du Nouveau parti démocratique, à dire la profonde tristesse qui nous a affligés quand nous avons appris aujourd'hui que la capitaine Nichola Goddard, qui était stationnée à Shilo, au Manitoba, a été tuée alors qu'elle servait notre pays en Afghanistan. Nos pensées et nos prières accompagnent sa famille, ses amis et tous les membres des forces armées qui servent notre pays, ici ou ailleurs dans le monde.

Les néo-démocrates s'opposent à l'intention du gouvernement, qui est d'enfermer notre pays dans un rôle offensif prolongé en Afghanistan, rôle qui ne reflète pas particulièrement ni les principes ni les idéaux des Canadiens.

Pendant près de 50 ans, le Canada a cherché à favoriser la paix dans le monde et à redonner espoir aux populations déchirées par la guerre. Du canal de Suez à la Yougoslavie, en passant par Chypre et le Sinaï, le Canada a acquis la réputation respectée de nation pacifique. Le Canada n'est pas une superpuissance, mais une puissance intermédiaire qui cherche pourtant, depuis longtemps, à jouer dans la cour des grands, notamment parce que nous estimons fondamental de mettre nos Casques bleus au service du monde dans le respect de la politique multilatéraliste que nous appliquons dans le cadre des Nations Unies.

Notre politique étrangère doit refléter notre réputation de pays pacifique. Nous sommes un pays de médiateurs et non d'occupants. Nous sommes un peuple qui a pour idéal de jeter des ponts et non de les brûler. Nous ne devons pas risquer, en nous plaçant dans l'ombre grandissante de l'opération Enduring Freedom de l'administration Bush, de porter atteinte à l'excellent travail que nous avons accompli dans le passé.

• (1710)

[Français]

Il est bien trop commode de prétendre que chaque nouvelle mission est simplement un prolongement de la mission précédente. Le gouvernement ne demande pas un prolongement, mais un engagement à une nouvelle mission qui durera jusqu'à la fin de la décennie.

Des personnes, des deux côtés de la Chambre, prétendront que tout sera perdu si le Canada réoriente son énergie après quatre ans en Afghanistan. Des personnes sont prêtes à voir le Canada pris en Afghanistan jusqu'à la fin de cette décennie et au-delà. D'après elles, faire moins que cela revient à se détourner du problème. En vérité, la contribution militaire du Canada a été considérable, étant donné nos capacités.

[Traduction]

L'Afghanistan est aujourd'hui le plus important bénéficiaire de l'aide canadienne au développement international. Le NPD apporte un appui sans équivoque au maintien de ce type de financement. Nous appuyons sans réserve l'instauration et le maintien d'un rôle diplomatique pour le Canada en Afghanistan, mais il se trouve que, dans sa motion, le gouvernement a amalgamé une mission guerrière et l'aide au développement, ce que nous ne pouvons pas accepter.

Les néo-démocrates et je dirais même tous les Canadiens apprécient la place que le Canada veut occuper par principe, celle de pays pacifique, non belliqueux. Il y a un rôle qui convient parfaitement au Canada en Afghanistan, mais ce n'est pas celui que le gouvernement a prévu de façon étroite dans sa motion.

Nous ne devons pas non plus oublier qu'à cause des décisions unilatérales du premier ministre et des libéraux avant lui, le Canada n'a plus les moyens d'apporter de contributions sérieuses dans le monde.

Malgré les débats que nous avons obtenus après d'âpres discussions et malgré des mois de questions posées à la Chambre, le gouvernement, comme le gouvernement libéral précédent, a refusé de répondre à nos questions. À quoi ressemblera effectivement la structure de commandement et de contrôle? Quels sont les objectifs de cette mission et en quoi recoupent-ils ceux de notre politique étrangère? Comment va-t-on définir le succès de cette mission? Quelle est notre stratégie de désengagement?

Quand les conservateurs étaient dans l'opposition, ils ont posé ces mêmes questions légitimes et les libéraux ne leur ont pas répondu. Il y a quelques semaines à peine, les néo-démocrates ont posé les mêmes questions à la Chambre, mais ils n'ont reçu aucune réponse. Or, les Canadiens ont droit à des réponses.

N'importe quel officier des Forces canadiennes nous le dira: le temps passé en reconnaissance n'est jamais perdu. Le gouvernement, comme son prédécesseur libéral, ne veut rien savoir de la diligence raisonnable. Tout ce qu'il veut, c'est donner l'impression que tout le monde est d'accord.

[Français]

Les néo-démocrates n'ont pas émis de chèque en blanc pour que ce gouvernement — ou n'importe quel gouvernement — entraîne le Canada encore plus loin dans la guerre, pour qu'il nous éloigne de notre rôle de Casques bleus à l'échelle internationale.

Le premier ministre et son gouvernement ont le droit de bander les yeux des députés de cette Chambre, de leur lier les mains et de procéder avec ce simulacre de débat. Toutefois, les Canadiens et les Canadiennes ne seront pas aveugles. Malgré votre intimidation, nous n'accepterons pas l'inacceptable.

[Traduction]

À maintes reprises, j'ai demandé au premier ministre directement de fournir toute l'information aux Canadiens sur notre rôle en Afghanistan. À chaque fois, malheureusement, le premier ministre a refusé de répondre. Il s'est plutôt contenté de proclamer, sans détour, que si nous remettons la mission en question, c'est que nous sommes contre nos troupes.

Soyons clairs. Les Canadiens ne se laisseront pas avoir par les slogans empruntés qu'utilise le premier ministre. Lorsque le gouvernement confond patriotisme et chauvinisme, ce que nous demandons à nos jeunes femmes et à nos jeunes hommes de défendre, au prix de leur vie, c'est une injustice pour la démocratie.

Nous n'avons aucune leçon à recevoir du gouvernement sur l'appui à donner à nos soldats. Rappelons-nous que, l'an dernier, ce sont les conservateurs qui ont voté contre un budget qui prévoyait un investissement de 13,5 milliards de dollars dans les Forces canadiennes. C'est 8,2 milliards de dollars de plus que ce que propose le budget des conservateurs. Ce sont les néo-démocrates, et non les conservateurs, qui ont voté en faveur de ce budget et qui ont veillé à ce qu'il soit adopté pour que nos troupes aient l'équipement et la formation nécessaires et un soutien financier à long terme. Voilà comment notre parti témoigne son soutien aux troupes.

Il y a quelques jours à peine, le député de Sackville—Eastern Shore a demandé ici à la Chambre pourquoi, après quatorze ans, le gouvernement refusait toujours de verser des prestations à la veuve d'un soldat mort en service et pourquoi le gouvernement laissait les avocats continuer de lutter pour empêcher cette famille de recevoir l'aide qu'elle mérite. C'est ainsi que le gouvernement prouve son appui à nos troupes.

• (1715)

[Français]

Si nous demandons à ce pays de continuer à faire la guerre, il faudra que chaque citoyen et citoyenne au Canada comprenne tous les faits. Nos troupes méritent de savoir ce qu'on leur demande de faire. Les familles méritent de savoir ce qu'on demande à leurs fils et à leurs filles. S'il y a un pan de notre discours public qui doit absolument être exempt de toute proclamation partisane, c'est notre politique étrangère. Cela s'applique aussi lorsque nous décidons des missions de nos troupes en leur demandant de défendre nos valeurs et peut-être même de donner leur vie.

C'est la responsabilité de chaque député de cette Chambre de poser des questions difficiles, et c'est la responsabilité du gouvernement d'y répondre.

[Traduction]

Il y a actuellement un grand débat dans les pays de l'OTAN, comme la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, sur l'avenir de la mission en Afghanistan. Au Canada, le gouvernement essaie de faire adopter une motion à toute vapeur, refusant toute possibilité d'amendement ou de précisions. Le gouvernement ne veut pas réellement discuter de la question. Il veut simplement que la Chambre approuve officiellement l'engagement des troupes canadiennes à l'égard d'une nouvelle mission très incertaine et mal définie. Il n'est pas dans l'intérêt des Canadiens de permettre

aveuglément que notre pays soit prisonnier d'un engagement à long terme en Afghanistan.

Les néo-démocrates rejetteront la motion. Nous sommes d'avis que la nouvelle mission, mal définie par le gouvernement, ne correspond pas aux valeurs et aux principes qui sont chers aux Canadiens. Ce n'est pas un rôle qui nous permettra de poursuivre les objectifs de la politique étrangère du Canada.

Le néo-démocrates ont demandé la tenue du présent débat et d'un vote sur la question. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de défendre la place du Canada dans le monde. Je demande aux députés de se joindre à nous. Permettons à notre pays de fixer les normes. Permettons au Canada de prendre l'initiative au lieu de suivre dans ce domaine. Ouvrons notre propre chemin dans le monde, un chemin qui mise sur nos forces et qui reflète les valeurs et les principes globaux de la recherche de la paix qui nous définissent à l'échelle nationale.

L'hon. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, je vais poser de brèves questions étant donné que bien d'autres députés souhaitent participer au débat et poser des questions à ce député.

Le député ne saisit-il pas l'aspect contradictoire de ses observations lorsqu'il déclare que lui et son parti appuient sans équivoque l'aide à l'étranger, mais souhaiteraient nous voir revenir sur notre engagement envers la population afghane, notre engagement à fournir des soldats pour assurer la protection qui permettra l'acheminement de l'aide étrangère à la population de l'Afghanistan? Comment s'imagine-t-il que l'aide étrangère pourrait continuer d'être acheminée pour permettre aux Afghans de reconstruire leur pays si les soldats ne sont pas présents pour garantir qu'elle arrive à ceux qui en ont besoin?

L'hon. Jack Layton: Monsieur le Président, Adeena Niazi, de l'Organisation des femmes afghanes de Toronto, est peut-être mieux en mesure d'exprimer la réponse que je ne le suis. Selon elle, les Afghans aiment les Canadiens qui assurent la sécurité, la paix et le développement. Ils ne soutiennent pas cependant une mission de combat, qui fait augmenter la violence en Afghanistan. Elle a posé la question suivante: « Comment peut-on apporter la paix lorsqu'on apporte la guerre? »

De fait, notre parti a appuyé la participation du Canada sur le plan du développement et de la diplomatie, assortie de mesures de sécurité, tout cela dans un juste équilibre. Or, la proposition que nous étudions aujourd'hui est fort différente. Le premier ministre, par exemple, chiffre l'aide au développement. Or, il est intéressant de constater qu'il ne chiffre pas le montant nécessaire pour les activités de combat et de guerre, un montant qui serait certainement beaucoup plus élevé que ce que l'on demande pour l'aide au développement. Voilà qui est tout à fait significatif.

• (1720)

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je partage les sentiments exprimés plus tôt par le député de Yukon. Nous appuyons la mission et nos militaires et nous souhaitons qu'ils soient bien formés et bien équipés.

À la lumière du discours du premier ministre, la motion, semble-til, a tendance à changer d'allure. À la suite de ce discours, il est clair que nous avons davantage de détails et d'information. Cependant, si le vote est négatif, le premier ministre agira rapidement en prolongeant la mission d'un an et en laissant peser la menace du déclenchement des élections.

Le député a-t-il compris que le déploiement militaire relève exclusivement de l'exécutif et que la motion qu'étudie la Chambre n'est pas contraignante pour le gouvernement? Si tel est le cas, pourquoi tenons-nous un débat et un vote pour légitimer une initiative sans bénéficier des mêmes informations que l'exécutif aurait reçues de l'ACDI, du ministère des Affaires étrangères et du ministère de la Défense?

L'hon. Jack Layton: Monsieur le Président, notre parti a longtemps défendu l'idée selon laquelle la Chambre devrait tenir un débat et un vote lorsqu'il est question de déployer nos militaires à l'étranger. Nous demandons la tenue d'un débat et d'un vote depuis longtemps.

Lorsque le premier ministre était chef de l'opposition, nous avons discuté de ces questions et nous partagions le même point de vue. Depuis qu'il est premier ministre, il ne croit plus que la tenue d'un vote soit appropriée. Or, il vient de changer d'idée sur ce sujet et j'en suis fort aise.

Nous savons qu'il s'agit d'un vote consultatif. Nous savons aussi que ce vote est important et que le gouvernement devrait suivre l'avis de la Chambre des communes. Malheureusement, au cours des derniers jours, bien des indices laissent entrevoir que le gouvernement n'est pas disposé à respecter ce principe démocratique fondamental.

[Français]

M. Réal Ménard (Hochelaga, BQ): Monsieur le Président, tous les chefs de parti ont souligné le caractère extrêmement important du débat dans lequel nous sommes engagés. J'aimerais demander au chef du NPD s'il convient du fait que cette Chambre se trouve dans une situation paradoxale.

On nous demande de voter la prolongation d'une des missions les plus importantes et les plus dévastatrices à laquelle le Canada ait participé de toute son histoire, mais il y a un déficit d'informations. Est-il d'accord pour dire qu'il aurait été souhaitable que le Comité permanent de la défense nationale, à la suite d'une motion que le Bloc québécois a déposée et que sa formation a appuyée — et je l'en remercie —, puisse procéder à une investigation, à un travail d'analyse pour obtenir de l'information additionnelle sur l'état de la mission? Convient-il du fait que cette Chambre est vraiment dans une situation totalement incohérente?

L'hon. Jack Layton: Monsieur le Président, nous préférerions qu'il y ait une étude menée par le Comité permanent de la défense nationale, afin que ceux et celles qui dirigent nos forces militaires — ainsi que le gouvernement — puissent répondre aux questions très importantes que nous avons posées en cette Chambre mais qui n'ont pas reçu les réponses dont nous avions besoin. Je suis d'accord, nous sommes effectivement dans une situation paradoxale en ce moment. Mais le premier ministre a dit qu'il voulait continuer, peu importe la décision de cette Chambre, et je trouve cette situation très triste.

[Traduction]

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui à titre de députée et de porte-parole du Nouveau Parti démocratique en matière de défense, et aussi à titre de citoyenne canadienne, mère et grand-mère qui s'intéresse à cette question.

Lorsque je suis devenue la porte-parole de mon parti en matière de défense il y a quatre mois, je connaissais à peine le domaine militaire, mais j'avais un principe directeur et j'ai toujours le même principe. Après quatre mois d'immersion dans la politique de défense

du Canada, je suis plus que jamais convaincue que les forces militaires ne doivent être déployées qu'en tout dernier ressort.

Les forces sont un instrument percutant et dangereux, un instrument qui coûte cher. Cet instrument a des effets profonds, souvent négatifs, sur la vie d'êtres humains, qu'il s'agisse des militaires qui risquent leur vie, de leurs époux, de leurs épouses, de leurs fils, de leurs filles, sans oublier leurs mères et leurs pères ainsi que leurs grands-mères et leurs grands-pères.

N'oublions pas la lourde responsabilité que nous avons lorsque nous mettons la vie de jeunes Canadiens et Canadiennes en péril. Est-ce une mission qui peut réussir? Est-ce la bonne mission? Faisons-nous tout en notre pouvoir pour assurer la sécurité et le bienêtre de nos militaires? Respectons-nous du mieux que nous le puissions les normes internationales visant la protection des civils, le choix et l'utilisation des armes, le traitement des détenus?

La décision de déployer une force militaire est très sérieuse. Nous ne sommes pas en train de jouer un jeu vidéo. Nous devons nous garder de nous laisser guider par l'agressivité et les montées de testostérone. Il n'est pas question de faire fi de toutes les règles de prudence, avec l'assurance que nous, les députés, ne nous trouverons jamais nous-mêmes exposés au danger.

Le NPD a de sérieuses objections à l'égard de la proposition visant à entreprendre une nouvelle mission de deux ans en Afghanistan après avoir terminé notre mission actuelle en 2007. À titre de députés, nous avons la responsabilité de faire entendre ces objections. Nous ne craignons pas de voter contre cette motion. Nos objections n'ont trouvé aucune réponse adéquate. C'est notre droit. C'est notre responsabilité. Le gouvernement n'a pas répondu à nos objections. Il n'a pas apporté de réponses à nos questions.

Pendant quatre ans, l'armée américaine, qui est la plus puissante du monde, a essayé de stabiliser la situation dans le Sud de l'Afghanistan en fonçant tête baissée avec baïonnette au canon et une approche anti-insurrectionnelle. L'armée américaine a failli à la tâche. Loin de s'améliorer, la situation est devenue encore plus dangereuse. Ousama ben Laden est toujours en liberté. La production d'héroïne a monté en flèche. Les insurgés sont devenus de plus en plus habiles dans la fabrication et l'utilisation de bombes artisanales sophistiquées.

Aujourd'hui, les États-Unis veulent retirer leurs forces d'Afghanistan et souhaitent que leurs alliés prennent la relève. La plupart de ces alliés, dont la majorité fait partie de l'OTAN, se traînent les pieds parce qu'ils craignent que l'approche anti-insurrectionnelle crée davantage de problèmes qu'elle n'en résout. Le Canada, lui, s'est empressé de répondre à l'appel et d'accepter la mission la plus dangereuse en Afghanistan dans le cadre de l'opération Enduring Freedom dirigée par les États-Unis dans la province de Kandahar.

Le NPD partage les inquiétudes de nombreux alliés du Canada, qui sont d'avis que l'approche anti-insurrectionnelle est vouée à l'échec et que, si tel est le cas, il y a tout lieu de se demander ce que nous faisons là. Est-ce simplement parce que les États-Unis nous ont demandé de les remplacer pour qu'ils puissent se retirer? Est-ce plutôt parce que nous n'avons ni l'imagination, ni les moyens pour trouver une meilleure approche? Ou encore, est-ce parce que nous ne voulons pas être ailleurs, en train d'accomplir une mission différente, moins macho et manifestement plus humanitaire, c'est-à-dire en train de sauver les gens du Darfour qui sont en proie à un véritable génocide.

L'Afghanistan est le plus grand bénéficiaire de l'aide canadienne au développement international. Le NPD appuie sans réserve la poursuite de cette aide, en particulier lorsqu'elle vise à soutenir le travail d'organisations non gouvernementales oeuvrant autant que possible indépendamment des forces militaires étrangères.

• (1725)

L'Afghanistan est un pays vaste et diversifié qui offre de nombreuses possibilités pour le déploiement d'équipes de reconstruction composées de personnel des Forces canadiennes, de l'ACDI, des Affaires étrangères et de la GRC. Le NPD soutient certainement le maintien d'une présence canadienne importante pour la reconstruction de l'Afghanistan. Toutefois, comme l'a expliqué le chef de notre parti, nous croyons que la prolongation de la mission contre-insurrectionnelle n'est pas le meilleur usage que l'on puisse faire de l'armée professionnelle du Canada qui est petite, mais hautement qualifiée.

Il y a un génocide au Darfour. Hier, le Conseil de sécurité de l'ONU a chargé Kofi Annan, le Secrétaire général des Nations Unies, de trouver des pays désireux et capables d'engager des troupes et de l'équipement dans cette mission humanitaire extrêmement importante. Le Canada peut répondre à cet appel avec les meilleurs soldats au monde et un équipement spécialement conçu pour des opérations de maintien de la paix énergiques, à moins que nous ne votions aujourd'hui pour prolonger la mission contreinsurrectionnelle en Afghanistan.

La décision de tourner le dos au génocide ne doit pas être prise à la légère ou à la hâte. Ce n'est pas une décision que l'on peut prendre à l'issue d'un vote hâtif, après seulement six heures de débat et sans examen en comité parlementaire. Cela va à l'encontre de la nature même de notre pays et de nos convictions.

Le NPD a d'autres inquiétudes à l'égard de la prolongation de la mission contre-insurrectionnelle dans le sud de l'Afghanistan. Nous trouvons inquiétant que les soldats canadiens remettent leurs prisonniers aux autorités afghanes ou aux Américains sans que les obligations que le Canada continue d'avoir envers ces détenus en vertu du droit international ne soient suffisamment préservées. Nous trouvons inquiétant que les soldats canadiens se servent de mines antipersonnel que des forces étrangères ont posées en violant l'esprit et l'intention de la Convention d'Ottawa sur les mines terrestres.

Nous sommes également très inquiets devant le coût de cette mission. Lorsque la mission actuelle sera terminée en février 2007, elle aura probablement coûté aux Canadiens plus de 5 milliards de dollars. L'Institut Polaris a estimé que sa prolongation de deux ans ou qu'une nouvelle mission coûterait 2 à 3 milliards de dollars supplémentaires.

Avec 7 milliards de dollars, nous pourrions contribuer énormément à la reconstruction et à l'aide humanitaire, pas seulement en Afghanistan, mais aussi ailleurs. Comme je l'ai mentionné au début de mon discours, la force militaire est un instrument brutal, dangereux et coûteux. Face à un coût de 7 milliards de dollars, en tant que gardiens des deniers publics, nous avons l'obligation de nous assurer qu'une mission contre-insurrectionnelle est la seule solution et qu'il s'agit bien de la bonne mission.

Enfin, le NPD s'inquiète de l'incertitude qui persiste au sujet de la date du transfert à l'OTAN du contrôle opérationnel que l'armée américaine exerce sur les soldats canadiens.

Dans la motion à l'étude, on dit que l'engagement du Canada en Afghanistan est une importante contribution, avec celle de plus de 30 autres pays, aux efforts internationaux sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies et de l'OTAN. Mais où est l'OTAN? L'été dernier,

Initiatives ministérielles

lorsqu'il a été décidé que nous accepterions cette mission, les libéraux nous ont dit que les Forces canadiennes seraient placées sous le contrôle opérationnel de l'OTAN ce printemps, en février, en fait. Ce transfert a été reporté, pas une, mais plusieurs fois. Aujourd'hui, nous lisons dans les journaux qu'il se pourrait bien que le Canada finisse par diriger la mission de l'OTAN, probablement parce qu'aucun autre pays de cette organisation ne veut ce mandat.

La motion est trompeuse. Notre engagement actuel n'est placé ni sous les auspices des Nations Unies ni sous les auspices de l'OTAN. Cet engagement s'inscrit dans le cadre de l'opération Enduring Freedom. Dans la situation, et compte tenu de l'incertitude, le NPD ne pourrait pas, en toute conscience, voter en faveur de la motion.

Je me suis exprimée aujourd'hui en tant que députée, citoyenne, mère et grand-mère. La décision d'utiliser la force militaire est une des plus graves décisions qu'un gouvernement puisse prendre. Je répète que ce n'est pas un jeu vidéo. Nous parlons de la vie de millions de personnes, de la vie de Canadiens, d'Afghans et d'habitants du Darfour. Nous devons prendre la meilleure décision possible et opter pour la mission qui est la bonne afin que, dans un an, dans deux ans ou dans dix ans, nous puissions dire aux familles de nos soldats que, oui, cette mission valait la peine d'y laisser sa vie.

(1730)

M. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Monsieur le Président, je trouve cela un peu ironique d'entendre la députée et son chef parler de tactique militaire.

L'un des principes mentionnés dans *L'art de la guerre* selon Sun Tzu est le maintien de l'objectif. Un des objectifs en Afghanistan consiste à lutter pour le droit des femmes afghanes à l'égalité. Un autre consiste à lutter pour l'élargissement du droit de vote démocratique. Un autre encore consiste à lutter pour l'éducation publique de tous les enfants afghans, et il y en a beaucoup d'autres.

Nous parlons d'acheminer du financement et de l'aide sans sécurité. Nous ne pouvons pas faire cela.

Je demande à ma collègue: si ce n'est pas nous qui le faisons, qui le fera? Si nous ne le faisons pas maintenant, quand cela se fera-t-il?

• (173:

Mme Dawn Black: Monsieur le Président, je demanderais au député, qui siège également au Comité de la défense, de se pencher sur les déclarations que des femmes afghanes ont faites ici, au Canada, au sujet de la lutte que les Canadiens font aux rebelles en Afghanistan. Elles ont affirmé que cela ne faisait pas de l'Afghanistan un endroit plus sûr pour elles. Elles disent que cela a accru le degré de violence dans leur pays. Je crois que nous devrions écouter la voix des femmes afghanes.

M. Art Hanger: Allez là-bas et renseignez-vous.

M. Gary Goodyear: Non mais, vous plaisantez! L'ordre est maintenant rétabli dans les deux tiers du pays. Deux mille écoles sont maintenant ouvertes.

Mme Dawn Black: Monsieur le Président, je tiens à dire aux députés qui hurlent et s'agitent là-bas que nous sommes depuis des années au premier rang de ceux qui réclament de l'aide pour l'Afghanistan. Nous appuyons toute aide qui peut être offerte à l'Afghanistan.

M. Gary Goodyear: Qui va l'acheminer?

Mme Dawn Black: Le Canada a pris de grands engagements. Nous avons beaucoup fait. Nous continuerons de faire beaucoup. Cette mission ne fonctionne pas.

Le président suppléant (M. Andrew Scheer): Puis-je demander un peu d'ordre pendant le reste des questions et observations?

La députée de Guelph a la parole.

L'hon. Brenda Chamberlain (Guelph, Lib.): Monsieur le Président, la députée a beaucoup parlé de la façon précipitée dont les choses se déroulent ici ce soir. Je partage ses préoccupations à cet égard. Il y a tant de questions qui restent encore sans réponse.

Nous n'avons pas de détails sur la question du Darfour, ni sur la question de l'aide financière. Même durant la période des questions aujourd'hui, les conservateurs semblaient incapables de donner le montant exact de cette aide. Les chiffres et les activités mentionnés ne sont jamais les mêmes.

Qu'est-ce qui est bon pour nos troupes? Nous ne le savons pas. Nous ne savons pas quelle évaluation a été faite. Nous ne savons pas ce qui a bien été et ce qui a mal été. Nous ne savons rien de tout cela. Notre propre comité de la Chambre n'a pas examiné cette question.

Je partage les préoccupations de la députée à l'égard du fait que ce processus est très précipité et que cela constitue un affront pour nos troupes. C'est terrible.

Quelqu'un a dit une fois que si nous n'étions pas prêts à envoyer nos propres enfants là-bas, nous ne devrions pas participer à cette mission. J'aimerais que la députée fasse quelques remarques à ce sujet.

Mme Dawn Black: Monsieur le Président, c'est un raisonnement que j'ai fait puisque je suis mère de trois fils qui sont à l'âge où ils pourraient servir dans les Forces canadiennes. En fait, deux de mes fils sont policiers au Canada, et je sais donc ce que c'est que d'avoir des fils qui, chaque jour, sont exposés au danger.

Je ne suis pas prête à appuyer cette nouvelle mission en Afghanistan parce que nous n'avons pas de réponses à nos questions. Nous savons que les Américains font la lutte aux rebelles depuis quatre ans dans la province de Kandahar et que la situation ne fait qu'empirer.

Tous les analystes indépendants et même, en fait, le ministre des Affaires étrangères et son ministère nous ont dit que c'était beaucoup plus dangereux maintenant que jamais auparavant dans la province de Kandahar, et ce, en dépit du fait que l'armée la plus puissante du monde est là depuis quatre ans pour faire la lutte aux rebelles.

Selon moi, cette mission ne convient pas. Il y a des choses que nous pouvons faire et que nous avons d'ailleurs faites en Afghanistan pour améliorer le sort des habitants de ce pays, particulièrement des femmes. Les néo-démocrates s'engagent à poursuivre ce genre de diplomatie axée sur le développement.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, la question que j'adresse à ma collègue porte sur le fait que la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui ne peut faire l'objet d'un amendement.

Que pense ma collègue du fait que nous ne pouvons modifier cette motion? C'est une pratique inhabituelle.

Mme Dawn Black: Monsieur le Président, je crois que tout ce processus, à savoir les six heures prévues pour débattre des questions qui concernent la vie, la destruction et la guerre, sans le bénéfice de toute l'information nécessaire pour prendre une décision éclairée, est honteux. Ce n'est pas un bon processus. Je crois que voter pour ou contre, sans amendement, constitue une parodie de démocratie et un manque de respect à l'endroit de nos militaires canadiens qui courent de grands risques actuellement en Afghanistan.

● (1740)

L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, je suis fier et honoré de participer au débat ce soir. C'est un débat historique, de toute évidence. Je félicite tous les députés qui sont intervenus ou qui interviendront ce soir.

On peut situer ce débat dans le contexte des nombreuses réalisations du Canada dans le cadre de son engagement et de sa mission en Afghanistan. En trois ans, l'Afghanistan a fait des progrès remarquables surtout si on tient compte d'où le pays est parti. Le PIB de l'Afghanistan a doublé. Quelque 63 000 anciens combattants ont été désarmés, démobilisés et réintégrés. Environ 11 000 armes lourdes ont été retirées et sont sous bonne garde. Un service national de police voit peu à peu le jour. Les femmes fondent de petites entreprises. Des millions de réfugiés sont rentrés.

Ce ne sont là que des statistiques. Il faut regarder plus loin pour voir toutes les réalisations du Canada. Ces statistiques ne reflètent pas adéquatement toute la dimension humaine rattachée à des progrès aussi importants. Ces statistiques ne montrent pas les nombreux triomphes que des Afghans ont connus depuis 2001: la petite fille qui va à l'école pour la première fois, la veuve qui devient autonome, l'électeur qui a un choix et la famille de réfugiés qui rentre enfin au pays.

J'ai la chance de pouvoir dire que j'ai vu ces gens de mes propres yeux lorsque j'étais en Afghanistan, que j'ai regardé dans les yeux une petite fille dans une école afghane de Kaboul qui était parrainée par le Fonds canadien. Ce projet permettait à des jeunes de fréquenter l'école pour recevoir une formation professionnelle et acquérir des compétences de base. On leur donnait des leçons d'hygiène et on leur apprenait à parler, à lire et à écrire. Cette petite fille n'aurait jamais eu cette possibilité sans l'intervention des alliés, y compris le Canada. Je lui ai demandé ce qu'elle aimait le plus à l'école et elle m'a dit les mathématiques. Lorsque j'ai voulu savoir ce qu'elle ferait à la fin de ses études, elle m'a répondu qu'elle voulait enseigner à d'autres petites filles pour qu'elles profitent de la même chance qu'elle.

Ce sont là les répercussions humaines de la présence des Canadiens en Afghanistan de nos jours. Ces possibilités n'existeraient pas. Ce sont les valeurs mêmes auxquelles les Canadiens souscrivent. Y a-t-il quelque chose de plus conforme à nos valeurs que de vouloir s'assurer que de jeunes femmes ont la possibilité de fréquenter l'école, d'être instruites et de mener une vie productive?

Notre société est fondée notamment sur la nécessité de protéger les gens et de veiller à ce qu'ils puissent avoir un foyer sûr, la chance de s'instruire, sans être victimes d'une forme quelconque d'exploitation ou, pire, de violence et de mauvais traitements, et sur la volonté de renforcer la démocratie. Pourquoi ne voudrions-nous pas partager ces valeurs avec les Afghans?

Le Canada aide à libérer les gens de la peur, ce qui permettra aux Afghans ordinaires d'avoir une vie quotidienne sans crainte. J'ai constaté, durant cette visite à Kaboul et à Kandahar, un sentiment d'espoir très palpable qu'après tant de décennies où ce pays a été ravagé, il est maintenant en voie de se redresser et de vivre des temps nouveaux.

Mes collègues ont parlé de certains autres effets tangibles comme l'eau potable. Des milliers d'écoles sont ouvertes. Des millions d'enfants sont maintenant en mesure de fréquenter l'école. Les Afghans que j'ai rencontrés là, qu'il s'agisse de dirigeants, de hauts fonctionnaires ou de gens ordinaires, ont vraiment pris la peine de remercier les Canadiens qui étaient là, les représentants du Canada, de leur exprimer leur gratitude pour les contributions du Canada. Ils ont également pris le temps de nous adresser leurs condoléances pour nos sacrifices considérables, pour les pertes de vies de soldats et de diplomates canadiens qui ont tant donné.

Le président lui-même, M. Karzaï, a exprimé ces sentiments avec beaucoup de compassion. Il s'est fait l'écho des observations que j'ai entendues à de nombreuses réunions, qu'il s'agisse des réunions de l'OTAN, des réunions de l'Union européenne ou de réunions avec nos alliés en général. Les Afghans reconnaissent la contribution du Canada à la reconstruction de leur pays, ils l'apprécient et ils nous en remercient.

Ils ont exprimé à l'unanimité l'espoir que nous ne les abandonnerons pas à un moment si critique.

● (1745)

[Français]

Après deux décennies et demie de conflits, les Afghans sont euxmêmes investis de leur avenir à un très haut degré. Les progrès réalisés ont été laborieux, mais les changements positifs sont évidents partout. Les Afghans jouissent de possibilités qui étaient impensables sous les talibans, y compris tout particulièrement pour les enfants et les femmes dont la dignité était systématiquement bafouée sous un régime répressif.

[Traduction]

Ce n'est pas le temps de baisser pavillon. C'est le temps de tirer profit de nos réalisations. Il est essentiel que nous n'abandonnions pas à un moment aussi critique les institutions qui ont été édifiées et la stabilité qui s'installe graduellement.

[Français]

Le fondement d'institutions de gestion afghanes responsables et efficaces a été mis en place: une Constitution a été rédigée, et un président, un Parlement et 34 conseils provinciaux ont été élus. Le pays est maintenant en position de capitaliser sur ces progrès démocratiques, et un bon nombre de citoyens afghans ont hâte aux prochaines élections de 2009. C'est une autre preuve que nos efforts initiaux seront durables.

Le Pacte de l'Afghanistan, convenu plus tôt cette année à la Conférence de Londres, servira de guide au rétablissement continu de l'Afghanistan pour les cinq prochaines années. Il établit les jalons de la sécurité, de la gestion et du développement, jalons que le gouvernement afghan et la communauté internationale ont convenu de poursuivre conjointement, par exemple la destruction de tous les stocks de mines antipersonnel, la mise en vigueur de lois contre la corruption d'ici à la fin de 2007 et une augmentation de 20 p. 100 de l'embauche des femmes d'ici à la fin de 2010.

[Traduction]

Ce sont les jalons que le gouvernement afghan a établis et adoptés comme étant la meilleure façon d'assurer la sécurité, la bonne gouvernance et la prospérité pour les Afghans.

Tant et aussi longtemps que les autorités afghanes s'affairent à établir un véritable gouvernement national, l'Afghanistan ne peut fonctionner seul. Le président Karzaï et le gouvernement afghan reconnaissent toutefois qu'ils auront besoin d'un appui soutenu pour

atteindre ces objectifs vitaux. Ils ont beaucoup insisté là-dessus lorsque le premier ministre s'est rendu en Afghanistan dans le cadre de son premier voyage à l'étranger. C'était un geste noble et brave de la part du dirigeant de notre pays.

Le président Karzaï, un homme remarquable, vit une période critique et nous devons l'appuyer. C'est un visionnaire, un président qui fait preuve de leadership par l'exemple pendant ces moments difficiles. Il a demandé expressément que le Canada maintienne sa présence et fasse preuve de détermination. Il est conscient, comme nous devrions tous l'être, que nous avons la responsabilité d'appuyer les efforts d'édification d'un État Afghanistan.

La communauté internationale a entrepris d'aider l'Afghanistan à atteindre ces objectifs en envoyant plus de 60 délégations, dont celle du Canada, participer à une conférence sur l'Afghanistan, coprésidée par le président Karzaï, le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, et le premier ministre du Royaume-Uni, Tony Blair, qui a eu lieu le 31 janvier 2006, à Londres. Lors de cette conférence, tous nos alliés ont exprimé leur appui clair et indéfectible au Pacte pour l'Afghanistan et se sont engagés à hauteur de 10,5 milliards de dollars.

Je voudrais parler de l'engagement du Canada et j'aimerais répondre au chef de l'opposition, qui est un ancien ministre de la Défense et des Affaires étrangères. Il a posé des questions bien précises auxquelles j'espère pouvoir répondre maintenant.

L'engagement du Canada en Afghanistan est un élément important de l'effort international d'aide à l'Afghanistan, un pays qui fait des progrès véritables. Avec nos partenaires d'Afghanistan, des Nations Unies, de l'OTAN et de divers pays, nous nous employons à obtenir les résultats clairs et mesurables définis dans le Pacte pour l'Afghanistan. Notre objectif commun est de veiller à ce que la population de l'Afghanistan et le pays lui-même réalisent la vision énoncée dans le pacte.

Il s'agit d'une entreprise considérable, et c'est pourquoi il est si important que nous prenions au sérieux nos responsabilités sur la scène internationale. Le Canada s'est engagé envers les Nations Unies à demeurer en Afghanistan. Nous nous sommes également engagés envers nos alliés et envers l'OTAN, dans le cadre de l'une des missions les plus importantes de cette organisation, qui intervient pour la première fois hors de son secteur géographique habituel, ce qui constitue une épreuve cruciale pour mesurer sa capacité à réagir aux atteintes à la sécurité que pourrait nous réserver le XXI^e siècle.

En tant que gardien de la sécurité, l'OTAN a joué un rôle vital dans les réussites à cet égard jusqu'à ce jour et demeurera indispensable à tout progrès futur en Afghanistan. La prolongation de notre engagement est la suite logique des engagements pris par le Royaume-Uni et les Pays-Bas, qui comptent parmi nos principaux partenaires dans le Sud de l'Afghanistan. Je vous signale, comme l'a indiqué le premier ministre aujourd'hui, que ces deux pays ont déjà prolongé leur engagement.

Je m'empresse également de signaler que les Pays-Bas se trouvent dans la région et ont pris leur engagement principalement à cause de l'engagement du Canada. Nous avons participé à la discussion qui a eu lieu au parlement néerlandais. Mais surtout, nous nous sommes engagés envers le peuple afghan lui-même à maintenir le cap. Nous agirions de manière gravement irresponsable et nous mettrions en péril la réussite de la mission, s'il fallait que nous abandonnions la partie comme l'ont suggéré certaines personnes à la Chambre ce soir.

En réduisant notre présence en Afghanistan ou en nous en retirant avant que le gouvernement de ce pays en ait pleinement pris les commandes, nous inviterions les talibans et Al-Qaïda à reprendre du service, ce qui aurait pour effet d'annuler ce que nous avons réussi à accomplir jusqu'à aujourd'hui. Ce serait non seulement la sécurité de l'Afghanistan qui serait menacée à long terme, mais également la sécurité du Canada lui-même. Il ne s'agirait de rien de moins qu'une décision irresponsable.

Nous ne pouvons pas nous permettre de succomber aux efforts de déstabilisation et de projeter l'image d'un pays qui ne respecte pas sa parole et qui n'est pas à la hauteur de sa réputation. Dans l'adversité, le Canada ne se défile pas. Dans les périodes troubles, aux endroits où la sécurité est menacée, le Canada est toujours là. Nous répondons à l'appel, nous intervenons, nous faisons notre juste part, nous ne perdons pas espoir et nous tenons parole.

● (1750)

Nous sommes à mettre en place les éléments intégrés d'un engagement canadien élargi visant la stabilisation, la gouvernance et le développement en Afghanistan. Voilà qui permettra au Canada de continuer à venir en aide au gouvernement de l'Afghanistan et à collaborer avec la communauté internationale pour réaliser l'objectif.

De plus, l'engagement accru du Canada dans les trois domaines annoncés par le premier ministre nous permettra d'être en bonne posture pour continuer à agir comme chef de file en Afghanistan et dans le cadre de la mission de l'OTAN qui se poursuivra.

Il ne s'agit pas d'une mission traditionnelle de maintien de la paix. Al-Qaïda et les Talibans refusent de reconnaître la volonté du peuple afghan, qui s'est exprimée à diverses reprises dans des élections reconnues. Nous ne pouvons permettre qu'ils réussissent dans leurs efforts visant à déstabiliser l'Afghanistan et à provoquer le départ des forces militaires internationales. En maintenant notre engagement, nous manifestons clairement notre détermination aux insurgés. Si nous nous montrions moins résolus, me semble-t-il, nous transmettrions le message contraire, et nous mettrions également en péril la vie et la sécurité des troupes canadiennes et de nos partenaires internationaux sur place en Afghanistan.

En prolongeant la présence de nos troupes, nous aiderons également les forces de sécurité de l'Afghanistan à atteindre leurs objectifs en matière de formation et de préparation énoncés dans le Pacte pour l'Afghanistan. La période de 24 mois coïncide également avec les engagements de nos alliés de l'OTAN et elle nous donnera le temps d'aider à établir l'environnement sécuritaire dont les Afghans ont besoin pour mettre sur pied des institutions et des infrastructures critiques.

Notre présence à Kandahar sera tout particulièrement utile au gouvernement afghan, lui permettant de faire bénéficier des efforts de reconstruction les régions du Sud du pays. De plus, cette présence correspond aux plans de l'OTAN d'élargir sa zone d'opération à cette région du pays pour soutenir le gouvernement de l'Afghanistan. Nous en sommes à un moment critique, je dois le rappeler, et il s'agit de la région du pays où les besoins sont les plus grands.

J'ai rencontré le gouverneur de Kandahar qui, lui aussi, a manifesté le désir de voir les Canadiens collaborer sur place avec les responsables de l'armée afghane et les alliés de l'OTAN pour mener à terme les initiatives déjà amorcées. Même avec l'amélioration de la situation sur le plan de la sécurité, une présence non militaire sera nécessaire, y compris la présence de responsables de l'aide au développement et la présence en permanence d'une ambassade du Canada à Kaboul. Voilà pourquoi nous prévoyons, comme élément important de l'ensemble des efforts du Canada en Afghanistan, une aide au développement accrue en fonction des résultats et une représentation diplomatique plus importante.

Comme je l'ai déjà dit, le chef de l'opposition a manifesté certaines inquiétudes auxquelles je voudrais réagir.

Le Canada va accroître son aide internationale au développement. Cette aide augmentera de 310 millions de dollars, ce qui portera notre participation totale à près d'un milliard de dollars sur 10 ans jusqu'à l'année 2011. Le Canada deviendra ainsi l'un des principaux donateurs étrangers à participer à l'effort de reconstruction de l'Afghanistan. Le chef de l'opposition peut s'enorgueillir du fait que c'est son gouvernement qui a amorcé cet effort et nous l'encourageons à appuyer les efforts du gouvernement actuel visant à renforcer les capacités de l'Afghanistan.

Deuxièmement, le député d'en face a posé une question au sujet de l'engagement du Canada. Vers la fin de l'année civile, en 2006, 2007 et 2008, les ministres des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Défense nationale évalueront les résultats obtenus avec nos alliés, conformément aux critères établis lors de la conférence de Londres, et ils présenteront leurs évaluations au Parlement. Voilà un engagement ferme d'informer régulièrement le Parlement des progrès et des données repères.

Je sais que, dans le cadre de son intervention, le ministre de la Défense nationale abordera la question des engagements du Canada dans d'autres pays. De toute évidence, les engagements du Canada à l'égard de l'Afghanistan auront une incidence sur notre capacité de faire des contributions ailleurs.

Toutefois, les demandes seront examinées attentivement en fonction de la mission elle-même, comme il convient de le faire. Toute demande éventuelle d'intervention des Forces canadiennes sera examinée en bonne et due forme. Toutefois, nos interventions sont indépendantes les unes des autres. À l'heure actuelle, nos engagements à certains endroits, notamment en Haïti, et la nécessité d'intervenir davantage au Soudan, ne sont pas limités par notre mission en Afghanistan. Les missions ne dépendent pas les unes des autres.

De plus, le Canada doit prendre un engagement à plus long terme pour la simple raison que c'est ce dont les Afghans ont besoin et c'est ce qu'ils méritent à l'heure actuelle.

(1755)

[Français]

L'acquisition d'un terrain et la construction des installations permanentes d'une ambassade permettront au Canada de continuer à jouer un rôle de premier plan sur le plan national à Kaboul, aux côtés du gouvernement afghan.

Le gouvernement afghan a besoin de notre aide pour offrir des services de base et protéger ses citoyens. Nous lui avons dit que nous ferons notre part et encore davantage, comme nous l'avons fait si souvent auparavant en période de crise et de besoins internationaux.

[Traduction]

Le Canada défend et défendra toujours les grandes causes. Il défend la démocratie, les droits de la personne, la générosité et le courage, valeurs dont les Afghans ont réellement besoin et auxquelles ils souhaitent vraiment adhérer. Je m'empresse d'ajouter que l'élaboration de la démocratie est impossible aujourd'hui en Afghanistan sans mesures de défense et de sécurité et sans la présence de troupes sur le terrain. Voilà le lien important qu'il ne faut pas oublier.

Je n'arrive pas à croire la naïveté de certains députés qui suggèrent qu'il est possible de se passer de la défense et de la sécurité. Selon les Canadiens, la démocratie ne repose pas sur des interventions ponctuelles, ici et là. Elle ne peut prendre forme sans mesures de sécurité. Il est irresponsable de suggérer que le Canada peut retirer ses troupes de l'Afghanistan et s'attendre ensuite à ce que la démocratie et le développement y soient assurés.

Le Canada a décidé de changer les choses, de travailler à la mise en place d'un gouvernement élu démocratiquement, de créer des institutions de gouvernance responsables partout en Afghanistan et d'aider à protéger les Afghans au moment où ils tentent de rebâtir leur vie en éliminant la menace que représentent les talibans et Al-Qaïda, et c'est précisément ce qui se passe. Penchons-nous un moment là-dessus. Comment est-ce de vivre dans la peur, la peur que son école ou sa maison ne soit brûlée, sans qu'on n'ait absolument rien à y voir? De telles situations se produisent simplement parce que les gens se trouvent au mauvais endroit au mauvais moment. Or, grâce à la présence de troupes en Afghanistan, ces situations ont dans une large mesure été éliminées.

Nous devons appuyer les Nations Unies, l'OTAN, la Banque mondiale et nos autres partenaires internationaux dans leurs efforts pour soutenir la relance économique de l'Afghanistan, pour aider à former les forces de sécurité de ce pays afin qu'il puisse posséder sa propre armée, pour aider à améliorer la primauté du droit, pour aider les agriculteurs à cultiver d'autres produits que le pavot, pour aider les femmes à progresser et à améliorer leur qualité de vie et pour aider les enfants à s'instruire. Ce sont des pays comme le Canada qui opèrent un changement.

La motion que nous examinons ce soir permettra également d'opérer un changement. Elle permettra au Canada d'être en mesure de terminer le travail qu'il a commencé. Un engagement canadien prolongé et renforcé à l'égard de l'Afghanistan montrera clairement, sans équivoque et concrètement à la population afghane qu'elle a raison d'espérer de connaître des jours meilleurs.

Assurer l'avenir des Afghans est dans l'intérêt du Canada. C'est ce qu'il convient de faire. À mon retour d'Afghanistan, j'étais convaincu plus que jamais que nous étions là-bas pour les bonnes raisons.

Dans ce contexte, la Chambre devrait envoyer un message clair de soutien au gouvernement d'Afghanistan, à nos partenaires internationaux et aux soldats des Forces canadiennes qui arborent le drapeau de leur pays: cette mission sera couronnée de succès et nous leur accordons tout notre appui.

• (1800)

M. Michael Ignatieff (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à exprimer personnellement ma peine et celle de tous les députés à la Chambre devant la mort d'une de nos braves militaires aujourd'hui. Je tiens aussi à exprimer mon soutien sans équivoque pour les troupes en Afghanistan, pour leur mission et pour le renouvellement de celle-ci. Je suis sur ce point en désaccord patent avec le Nouveau Parti démocratique.

Initiatives ministérielles

Je soutiens la mission précisément parce que voici venu le moment où nous devons tester le passage d'un paradigme, celui du maintien de la paix, à un paradigme d'imposition de la paix, qui conjugue les dimensions militaire et humanitaire à l'effort de reconstruction. Je me suis rendu en Afghanistan et je crois que ce nouveau paradigme peut fonctionner.

J'ai trois questions à poser au ministre. Premièrement, j'appuie la mission, mais je veux savoir s'il s'agit bien de la mission autorisée par le gouvernement libéral ou s'il s'agit d'une nouvelle mission. Mes questions sont donc les suivantes: Est-ce que le renouvellement de la mission suppose un plus grand nombre de soldats? Suppose-t-il une modification de l'orientation stratégique de la mission? Suppose-t-il une modification de l'équilibre entre le volet militaire, le volet de la reconstruction et le volet humanitaire?

Pour soutenir le renouvellement de la mission, je dois être convaincu que la proposition actuelle se situe dans le prolongement de la mission en cours décidée par le gouvernement précédent et ne s'en écarte pas.

L'hon. Peter MacKay: Monsieur le Président, je vais d'abord me faire l'écho des sentiments exprimés par mon collègue d'en face relativement à la perte tragique, aujourd'hui, d'une femme courageuse, membre de nos forces armées. Je félicite également le député d'Etobicoke—Lakeshore de son appui tenace et sans équivoque à cette mission, appui qu'il a réitéré à de nombreuses reprises, tant à la Chambre qu'à l'extérieur.

En ce qui concerne sa question, nous observons actuellement des progrès tangibles et toute modification apportée à la mission sera fondée sur la capacité d'assurer la sécurité, de façon à permettre le renforcement des capacités et le développement dans des zones auxquelles, à l'heure actuelle, n'ont pas accès les ONG, les gens de l'ACDI et d'autres initiatives humanitaires qui sont en Afghanistan pour fournir une aide directe et tangible à la population du pays.

La mission sera-t-elle modifiée? C'est une chose très difficile à évaluer sur le plan de l'engagement militaire. Le ministre de la Défense nationale est le mieux placé pour parler des résultats que nous avons obtenus. Il n'y a dans l'immédiat aucun plan de déploiement de nouveaux soldats, ce qui par ailleurs n'a pas fait l'objet d'une demande.

Y aura-t-il un changement de commandement? Oui. Ce changement se produira comme prévu et dans le cadre de la rotation normale de tout engagement de l'OTAN. Les changements surviendront à mesure que la mission passera de l'opération Enduring Freedom à la mission de la FIAS. Le Canada devra-t-il jouer un rôle différent? De toute évidence, mais ce rôle sera déterminé en fonction de notre capacité de sécuriser certaines régions du pays.

Cependant, le plus important c'est le volet d'édification de la démocratie, une initiative qui vise à fournir une aide directe au développement, qui est rendue possible par le nouveau climat de sécurité et la présence permanente de nos militaires et de nos alliés internationaux.

Je félicite encore une fois le député d'en face de son appui à cette mission ce soir.

● (1805)

M. Charlie Angus (Timmins—James Bay, NPD): Monsieur le Président, le député d'Etobicoke—Lakeshore demande si la mission changerait. Elle a changé. C'est ce dont nous débattons ce soir.

Nous sommes en train de discuter de la modification du rôle que le Canada jouait en Afghanistan, un rôle fantastique reposant sur notre capacité de reconstruire ce pays. Nous participons désormais à une mission de contre-insurrection dans le cadre de l'opération Enduring Freedom. Les Canadiens veulent savoir pourquoi.

J'aimerais attirer l'attention du député sur un événement de l'opération Enduring Freedom. À minuit le 22 mai 2002, deux hélicoptères d'attaque des États-Unis sont arrivés dans le village de Hajibirgit et on a utilisé des grenades Sten contre les familles. Les forces armées des États-Unis se sont emparées des hommes du village, les ont emmenés à Kandahar, les ont déshabillés, ont rasé leur barbe et les interrogés devant des soldates. Le village est désert aujourd'hui. Ses habitants ont fui et ne sont pas revenus. Voilà ce qui s'est passé sous le commandement des États-Unis.

Qu'y a-t-il de sage à transformer le travail incroyable de l'armée canadienne en ce genre d'actions de contre-insurrection qui consistent à attaquer des villages au lieu de les construire?

L'hon. Peter MacKay: Monsieur le Président, ce qui est vraiment triste, c'est que le député dénigre le travail réellement important qui est accompli. Des millions d'enfants afghans vont maintenant à l'école. De plus, des travaux sont en cours pour reconstruire des villages ayant accès à de l'eau propre, à des hôpitaux et à des écoles. Je ne comprends pas comment le député peut dénigrer ces efforts et les comparer à certaines des activités rigoureuses qui sont menées dans ce pays, des activités qu'il a décrites.

Je ne m'attends certes pas à ce que les députés néo-démocrates comprennent cela. Je m'attends plutôt tout à fait à ce que les Neville Chamberlain du XXI^e siècle du NPD ne veuillent pas prendre part à des efforts visant à améliorer la vie de la population de l'Afghanistan. Il est malheureux qu'ils tentent de dénigrer ces efforts, de dénigrer ces activités concrètes, ces importants changements de la qualité de vie qui se produisent grâce à la présence de nos troupes en Afghanistan. Voilà ce que la position du NPD a de si déroutant.

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le Président, cela fait 12 ans que je suis député en cette Chambre. Lorsque je prends la parole dans un tel débat, je me vois dans 10 ou 12 ans, lorsque je ne serai plus député en ce Parlement, et que des gens me demanderont si j'ai voté en faveur de la prolongation du déploiement ou le contraire. Je veux être capable de leur répondre oui ou non, en fonction de l'information suffisante et satisfaisante.

[Français]

Tout à l'heure, le député d'Etobicoke—Lakeshore a donné son appui et posé les questions après. Contrairement à lui, avant de dire si je suis prêt à demander une prolongation de la mission, je veux être certain d'avoir eu toute l'information.

C'est pour cette raison que je voudrais demander au ministre si, effectivement, le bon processus à suivre n'aurait pas été d'accepter de donner suite à la recommandation du Comité permanent de la défense nationale afin de procéder à une étude approfondie de la question. On a le temps de la faire. Pour le ministre, pour le gouvernement, qu'est-ce qui provoque l'urgence d'aujourd'hui? Cette urgence nous mène à un débat alors qu'on n'a pas toute l'information nécessaire. On nous demande de mettre le bras dans l'engrenage et après cela, dans cinq ou dix ans, nous devrons faire face à nos décisions.

Je n'ai rien contre le fait qu'on l'appuie. Je suis intervenu dans le débat exploratoire, le 10 avril 2006. Aujourd'hui, je demande au ministre pourquoi le gouvernement s'est refusé à suivre le processus prévu? Il serait encore temps d'avoir l'information suffisante pour

ensuite pouvoir voter. C'est à cet égard que le gouvernement est irresponsable. Le ministre peut-il accepter de dire qu'il devrait changer sa position et prendre le temps de consulter adéquatement...

Le président suppléant (M. Andrew Scheer): Je m'excuse d'interrompre le député. L'honorable ministre des Affaires étrangères a la parole.

L'hon. Peter MacKay: Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de l'opposition pour cette question. J'espère qu'après ce débat, après l'information reçue de tous les députés qui participent à ce débat, il sera capable de répondre oui, j'ai appuyé cette motion. J'espère que oui, mais je pense que sa décision est déjà prise.

[Traduction]

Mais il y a une réponse très simple. Le peuple afghan doit savoir qu'il pourra compter sur les Canadiens. Nos alliés de l'OTAN doivent savoir qu'ils pourront compter sur nous. Le président de l'Afghanistan a demandé que le Canada s'engage à rester plus longtemps.

Nous devons faire preuve de stabilité, de détermination et d'engagement. Ce sont là des qualités que les Canadiens connaissent bien. C'est le genre de persévérance à laquelle s'attendent les Canadiens. C'est ce que nous obtenons de nos troupes en Afghanistan aujourd'hui.

Et, surtout, les membres de nos Forces armées doivent savoir qu'ils jouissent de l'appui de leur gouvernement et de leurs concitoyens, qui sont en sécurité à la maison pendant qu'eux risquent leur vie pour leur pays et pour les Afghans en patrouillant là-bas. J'invite le député à les appuyer aussi.

● (1810)

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, je tiens d'abord à remercier le ministre pour ce qu'il a fait dans ce dossier, à le remercier d'être allé en Afghanistan rencontrer nos militaires, hommes et femmes, ainsi que la population afghane.

Le président Karzaï a demandé au Canada de prolonger sa mission en Afghanistan. Il n'a pas invité tous les autres pays à le faire, seulement le Canada. Si nous nous retirons, qui prendra la relève? Les Pays-Bas assumeront-ils le rôle de chef de file que joue le Canada? La Grande-Bretagne répondra-t-elle à l'appel? Attendra-t-on que la Nouvelle-Zélande s'offre pour le faire? Quel pays se proposerait? La communauté internationale applaudit ce que fait le Canada.

L'hon. Peter MacKay: Monsieur le Président, je remercie les députés de notre parti et les autres députés qui ont servi au sein des Forces canadiennes, dont notre distingué ministre de la Défense nationale.

La question est très pertinente. Qui s'attendrait à ce que le Canada recule face à ce défi? Pourquoi quelqu'un viendrait-il nous remplacer? D'autres pays ont des troupes sur place. D'autres en ont également à d'autres endroits, comme en Irak, par exemple. Pourquoi le Canada reculerait-il à cette étape cruciale de la mission? Ce n'est pas la façon canadienne de faire les choses.

Le jour viendra où les militaires canadiens rentreront au pays la tête haute. À leur retour, ces hommes et ces femmes auront la satisfaction du devoir accompli, sachant que notre pays a contribué à cet effort.

[Français]

L'hon. Denis Coderre (Bourassa, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai le temps de parole qui m'est imparti avec la députée d'Oakville.

Dans un premier temps, on me permettra d'offrir mes condoléances à la famille et aux proches de l'officier Nichola Goddard.

Malheureusement, la première chose que l'on doit dire ici, c'est qu'il y a eu un peu trop d'enflure verbale. Peu importe ce que nous allons voter, il est important d'envoyer à nos troupes en Afghanistan le message clair selon lequel nous les appuyons ainsi que la mission en Afghanistan. Chaque fois qu'on essaie de faire de la politique avec cette question, on démontre à quel point le Parti conservateur, ce gouvernement, a essayé dès le début de nous placer dans une trappe politique. On a bel et bien entendu les propos du premier ministre ce soir. Il a dit que même si la motion était rejetée, il y aurait un renouvellement d'un an, après quoi nous en ferions un enjeu lors des prochaines élections. Telle est la réalité d'aujourd'hui: peu importe que nous tenions ou non un débat et un vote, de toute évidence, ce gouvernement a déjà son jeu en main. C'est à se demander s'il n'a pas préparé une petite séance de communication, étant donné la visite du premier ministre d'Australie ici demain, visant à annoncer que nous avons fait cela nous aussi. Malheureusement, ce n'est pas ainsi qu'on doit fonctionner en politique.

Je trouve aussi regrettable que le ministre des Affaires étrangères ait traité un de nos collègues de Chamberlain du XXI^e. On ne commencera pas ce genre d'injure. C'est extrêmement regrettable. Le député d'Etobicoke—Lakeshore lui a posé des questions extrêmement pertinentes, mais nous n'avons malheureusement pas eu de réponse.

En raison de ce manque de réponse, au nom des concitoyens du comté de Bourassa que je représente et à titre de Canadien et de Québécois, je ne suis pas en mesure de signer un chèque en blanc à ce gouvernement. On sait pertinemment que des pays comme les Pays-Bas ont tenu des discussions pendant des mois et ont fixé une date longtemps d'avance, ce qui leur a permis d'en arriver à une décision quant au renouvellement de cette mission.

Nous avons également présenté une occasion en or. Le Parti libéral, l'opposition officielle, a appuyé la motion du Bloc québécois au Comité permanent de la défense nationale. Ce n'est pas compliqué. Quand on connaît le moindrement la question militaire, on sait pertinemment que nous avons au moins jusqu'à l'automne prochain pour prendre une décision finale. Cela ne coûte pas plus cher. Nous ne voulons pas faire de la politique — et de la petite politique — au détriment des troupes que nous appuyons, de ces hommes et ces femmes qui travaillent pour des raisons humanitaires, des grands Canadiens qui épaulent et accompagnent le peuple afghan. Nous ne devons pas faire de la politique à leur détriment. Ce serait extrêmement regrettable. Nous devons les soutenir.

C'est notre gouvernement, à l'époque, qui a mis en avant cette mission. En premier lieu, on se rappellera que nous travaillions en collaboration avec l'OTAN, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, à Kaboul. Pourquoi est-on si pressé aujourd'hui de donner une telle réponse? Pourquoi, après un préavis de 36 heures, tenir un débat de six heures à la fin duquel nous serons malheureusement obligés de prendre ce genre de décision? De toute façon, le premier ministre a dit très clairement aujourd'hui que si la motion était rejetée, il y

aurait quand même un renouvellement d'un an, après quoi nous irions en élections.

À titre de ministre de la Couronne et à titre de conseiller spécial pour Haïti pour le premier ministre de l'époque, le député de LaSalle —Émard, j'ai été fier de voir à quel point il est important de lier sécurité et aide humanitaire. Le NPD fait totalement fausse route en essayant de dire que nous devons nous tourner strictement du côté de l'aide humanitaire sans prendre en considération la sécurité. La question de la sécurité est essentielle. Et quand on veut s'assurer que cela fonctionnera bel et bien, on doit aussi prévoir une stratégie de sortie. Nous devons tenir compte de critères très spécifiques quand nous déployons une mission dans un pays, dans notre désir d'épauler ce peuple qui a trop longtemps souffert. Nous devons éviter à tout prix de nous enliser dans ce genre de conflit. Ce n'est pas un manque de courage. Ce faisant, nous démontrons tout simplement un sens des responsabilités. Nous savons que si nous voulons être efficaces là-bas, nous devons travailler également avec les autres alliés.

Le ministre de la Défense nationale dit que si nous déployons des troupes en Afghanistan, nous n'aurons plus d'autres troupes à envoyer ailleurs. Or on sait pertinemment que les Nations Unies ont demandé qu'on commence dès aujourd'hui à mettre en branle le processus pour la question du Darfour.

● (1815)

Je suis aussi très heureux qu'Haïti ait un nouveau président, mais sa situation demeure extrêmement fragile. Le Canada tient un rôle et a une responsabilité essentiels dans les Amériques. Nous avons aussi un rôle à y jouer. Si nous allons là, nous ne pouvons pas aller ailleurs et nous mettons tous nos oeufs dans le même panier. Il est tout à fait normal qu'en tant que parlementaires, qu'en tant qu'élus du peuple dans ce berceau de la démocratie, nous ne venions pas bafouer ce processus législatif. Nous aussi, nous voulons poser certaines questions.

Cela ne coûte pas plus cher de s'accorder du temps quand on sait pertinemment que l'échéance est en février 2007 et que, de toute façon, même si nous disons non, la mission se continuera jusqu'en février 2008.

Je trouve cela extrêmement inquiétant. On peut bien citer des chiffres. Nous allons octroyer 310 millions de dollars supplémentaires à l'aide humanitaire, mais selon quels critères, selon quel plan d'attaque? Vous savez pertinemment que plus cela va chauffer, plus cela va prendre des effectifs. Cela signifie que cela va coûter davantage en ressources et en vies humaines. C'est important de le dire également. Est-ce irresponsable de poser ce genre de question? Cela ne se situe pas seulement sur le plan technique, cela se situe aussi sur le plan de la stratégie.

Churchill a déjà dit qu'on gagnait des batailles avec des tactiques. Or nous voulons gagner la guerre, et pour gagner la guerre, il nous faut une stratégie. Cela signifie qu'il faut être inclusif.

Tous et toutes, ici, sommes Canadiens et fiers de l'être. Nous sommes fiers de nos troupes et fiers de cette mission. Mais qu'on ne nous demande pas un chèque en blanc aujourd'hui, pas après un préavis si bref et un débat de six heures. Cela est totalement inacceptable. Nous avons été élus pour prendre nos responsabilités et pour jouer pleinement notre rôle.

● (1820)

[Traduction]

Je ne pense pas que demander un peu plus de temps soit trop demander. Une chose est sûre, c'est que la pression est intense. J'appuie sans réserve la mission et nos troupes. Je rends hommage aux hommes et aux femmes qui représentent si bien notre grand pays. Il est important de le mentionner. Cependant, je crois qu'avant de décider de prolonger la mission de deux ans, il faut respecter certains critères.

La seule chose que le gouvernement nous demande, c'est un chèque en blanc. Le premier ministre fait de la petite politique. Son attitude à la Chambre aujourd'hui l'a démontré. Il a déclaré qu'il importait peu que la Chambre rejette la motion. Ce que nous pensons n'a aucune importance pour lui. Le gouvernement renouvellerait automatiquement notre engagement pour un an, puis le premier ministre se présenterait devant les électeurs. Il est tout à fait honteux de faire de telles déclarations.

[Français]

Moi, je suis fier d'être le neveu de Charles Arbour, que je salue aujourd'hui. Il a été sergent dans la police militaire. Il a vécu la libération de la Hollande et celle de la Belgique. Il nous a permis de vivre dans cette démocratie et de connaître cette liberté. Toutefois, il sait aussi pertinemment que, quand on doit poser des gestes aussi importants, il faut bien se préparer. Il faut évidemment établir des paramètres et des balises.

On nous dit qu'on n'a pas nécessairement l'équipement nécessaire. Peut-on savoir comment nous les obtiendrons? Je suis très fier que nous soyons en Afghanistan, mais on nous dit qu'au cours des quatre dernières années, cela a déjà coûté 4,1 milliards de dollars. Je veux bien investir, je veux bien que l'on dise que le Canada accompagnera et travaillera en ce sens, mais c'est aussi normal de demander si nous avons les outils nécessaires pour réussir.

[Traduction]

Nous sommes devant une question universelle. Nous sommes làbas pour accompagner et soutenir le peuple afghan. Pour l'amour de Dieu, j'espère que l'on arrêtera une fois pour toute de faire de la politicaillerie sur le dos de nos militaires et que nous ferons notre travail. Travaillons tous ensemble. Donnons-nous plus de temps. Nous serons là pour aider les Afghans.

M. Dave Batters (Palliser, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les propos du député.

Je voudrais tout d'abord offrir, en mon nom personnel et au nom de mes collègues, nos plus sincères condoléances à la suite du décès d'une des nôtres tuée aujourd'hui dans l'exercice de ses fonctions en Afghanistan, ainsi que pour tous les autres soldats qui y ont perdu la vie.

Je suis très fier que des membres des Saskatchewan Dragoons, de Moose Jaw en Saskatchewan, participent à cette mission en Afghanistan. Bon nombre d'entre eux y sont allés et en sont revenus.

J'aimerais dire, à l'intention de mon collègue d'en face, que j'espère très sincèrement que personne ici à la Chambre ne tentera de faire de la petite politique avec une question aussi grave. J'espère que tous les députés sont prêts à appuyer fermement nos troupes.

J'ai trois courtes questions à poser au député d'en face. Tout d'abord, nous sommes présents en Afghanistan depuis cinq ans. Lui et son parti n'ont-ils pas eu suffisamment de temps pour se faire une idée de la façon dont ils considèrent cette mission? Il est évident que la situation sur place va changer et que certains changements se

produiront, mais le député et son parti n'ont-ils pas eu suffisamment de temps pour se faire une opinion?

Deuxièmement, si le député se pose encore des questions, pourrait-il les poser de façon succincte ce soir et demander des réponses, comme certains autres l'ont fait?

Troisièmement, le député ne trouve-t-il pas un peu étrange de critiquer ce processus qui mènera à un vote ce soir, alors que le déploiement initial pour une période de deux ans a été fait par le gouvernement libéral en exercice à ce moment-là, sans qu'un vote soit tenu sur la question?

Ce sont trois questions faciles.

[Français]

L'hon. Denis Coderre: Monsieur le Président, c'est très facile de répondre.

Évidemment, notre gouvernement de l'époque a pris ses responsabilités, comme un gouvernement qui veut veiller, entre autres, à ce que son pays puisse jouer un rôle prépondérant et accompagner les peuples qui souffrent.

C'est une chose, mais de se dire aujourd'hui qu'on va demander tout de suite la prolongation de deux ans rapidement c'en est une autre. On ne met pas en cause la mission. Il ne s'agit pas de mettre en cause la mission ni les troupes. La question aujourd'hui consiste à se demander si l'on doit tout de suite demander deux ans supplémentaires.

● (1825)

[Traduction]

Voilà le problème. Cela n'a rien à voir avec la mission elle-même. Il ne s'agit pas de déterminer si nous appuyons nos troupes ou non, mais bien si nous sommes actuellement en mesure de nous prononcer maintenant sur la question d'une prolongation de deux ans. La réponse est non. Les Pays-Bas en ont discuté pendant des mois et ils connaissent déjà la date à laquelle ils devront se prononcer.

Une voix: Dix mois.

L'hon. Denis Coderre: Il reste dix mois. Je ne vois donc pas pourquoi nous devons nous presser. Le ministre de la Défense nationale en parlera probablement, mais rien ne nous empêche d'attendre à l'automne pour prendre une telle décision. Qu'y a-t-il de si urgent? Nous avons droit à un débat de six heures, sans compter de tous les slogans, mais c'est un autre problème.

À mon avis, nous devrions avoir droit à plus de temps. Qu'y a-t-il de si urgent?

[Français]

M. Robert Bouchard (Chicoutimi—Le Fjord, BQ): Monsieur le Président, le Bloc québécois a déposé, jeudi dernier, une motion au Sous-comité du programme et de la procédure, de la Défense nationale, qui a été appuyée par le NPD et par les députés présents du Parti libéral. Cette motion visait à ce que ledit sous-comité étudie les divers aspects de la mission des troupes canadiennes en Afghanistan, tels que sa durée, l'état des troupes et, enfin, beaucoup d'informations qui nous manquent. On déplore justement ce manque d'information.

Nous sommes également saisis d'une motion, déposée par le premier ministre, qui demande un prolongement de la mission des soldats canadiens en Afghanistan pour les deux prochaines années. Ma question s'adresse au député de Bourassa: comment expliquer que le premier ministre et le gouvernement conservateur soient aussi pressés de demander à la Chambre un vote afin de prolonger de deux ans cette mission?

L'hon. Denis Coderre: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Chicoutimi—Le Fjord de sa question.

Un mauvais sentiment m'habitait quand j'ai entendu aujourd'hui le premier ministre, à sa façon de parler. J'avais le pressentiment que je me retrouvais à un discours de la nation dans un autre pays.

[Traduction]

Je raffole du cinéma. J'avais l'impression de voir Austin Powers et d'entendre Mini-Moi. J'avais l'impression d'entendre un discours républicain.

[Français]

Cela avait l'air d'un discours du Parti républicain.

Je trouve cela un peu dommage. En parlant du 11 septembre, on a essayé de remettre en question toute la mission. J'étais ministre de l'Immigration suite à cette période. On a pris des mesures de sécurité et on a pris nos responsabilités. D'arriver, aujourd'hui, très pressé et de considérer la Chambre des communes — on me permettra l'expression anglaise — comme un « rubber stamp », ce n'est pas selon moi acceptable.

Des pays comme les Pays-Bas ont pris leurs responsabilités. Ils sont nos alliés et travaillent de concert avec nous et l'OTAN. Ils en ont discuté pendant 10 mois. Je ne veux pas qu'on prenne 10 mois pour en discuter, mais, à mon avis, le Parti conservateur essaie de faire un peu trop de politique avec cela. On aurait très facilement pu être inclusif, s'entendre et prendre un mois de plus — pas 25 mois. On répondra à la motion, appuyé par les trois partis d'opposition. On fera un débat

Le président suppléant (M. Andrew Scheer): Je suis désolé d'interrompre le député. La députée d'Oakville a la parole.

[Traduction]

Mme Bonnie Brown (Oakville, Lib.): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de participer à ce débat qui incite chacun d'entre nous à examiner les responsabilités que nous avons en tant que parlementaires. Je dirai que nous avons deux responsabilités de base: veiller à l'établissement et au maintien des conditions qui facilitent le bien-être de nos concitoyens au Canada et à l'étranger, et veiller à ce que les fonds du Trésor soient utilisés de façon prudente.

En tant que députée de la loyale opposition, j'ai une troisième responsabilité. En vertu des règles du Parlement, il m'incombe de demander des comptes au gouvernement en lui posant des questions et de lui adresser des critiques lorsque cela est approprié.

Ce soir, le gouvernement conservateur minoritaire nous demande d'appuyer une prolongation de deux ans de notre mission en Afghanistan, deux ans à compter de février 2007, ce qui nous mène à février 2009, soit dans 33 mois.

En quoi cette demande de prolongation touche-t-elle mes trois responsabilités de base? D'abord pour ce qui est du bien-être de nos concitoyens à l'étranger, je dois penser aux membres de nos forces armées et aux Canadiens qui travaillent en Afghanistan dans le milieu diplomatique, dans le développement communautaire et dans le service humanitaire auprès du peuple afghan.

Je dois aussi penser aux Canadiens qui sont ici, notamment aux familles de nos soldats, aux travailleurs de l'aide humanitaire et aux généreux Canadiens qui réunissent des fonds pour la reconstruction de l'Afghanistan. Par exemple, depuis 1998 le chapitre local de la

Initiatives ministérielles

Coalition nationale à l'appui des femmes afghanes a envoyé 280 000 \$ directement à des écoles en Afghanistan.

Je dis clairement que j'ai appuyé la mission qui a commencé il y a trois mois seulement. J'appuie les trois composantes de cette mission, soit la défense, le développement et la diplomatie, mais je veux voir comment elles s'imbriquent de manière à améliorer vraiment la vie du peuple afghan.

Comme je l'ai dit lors du débat exploratoire que nous avons tenu il y a un mois, nous devons surveiller les activités que nous menons en Afghanistan, surveiller les résultats, prévus et imprévus, évaluer la situation à mesure qu'elle évolue et prendre les décisions qui s'imposent alors. Je me demande donc si les trois premiers mois de ce nouveau type d'opération nous fournissent suffisamment de données pour décider de notre plan d'action pour les 33 mois à venir?

Nous souscrivons tous aux buts visés. Ces buts sont louables, mais nos activités nous permettront-elles de les atteindre? Selon moi, il est trop tôt pour le dire. C'est pour cela que j'ai présenté à la Chambre, hier, un amendement à la motion du gouvernement.

Mon amendement proposait de renvoyer la question à un comité spécial mixte de la défense et des affaires étrangères. Il demandait que ce comité tienne des audiences publiques pour connaître l'opinion d'experts et de gens ordinaires, et qu'il fasse ensuite rapport au Parlement d'ici le 15 octobre. À ce moment-là, le gouvernement aurait eu neuf mois d'observations dans le cadre de la mission et des rapports qui nous auraient donné suffisamment de renseignements pour prendre une décision et élaborer un plan pour l'avenir.

Comme le député qui m'a précédée l'a déclaré, il a fallu aux Néerlandais dix mois pour discuter de leur rôle en Afghanistan. Ils se sont entendus sur un engagement de deux ans après dix mois de débat. On nous demande de prolonger notre engagement pour le porter à trois ans, après six heures de débat. Il y a quelque chose d'inapproprié dans cette demande du gouvernement.

Je sais pertinemment que cette mission est une question de vie ou de mort pour certains de nos soldats. Elle a une incidence sur la viabilité de certaines familles canadiennes qui pourraient perdre un mari, une épouse, un fils ou une fille. Elle représente l'espoir pour l'avenir des Afghans. C'est très important, et nous sommes les gens responsables.

Je me demande donc surtout ce qui presse tant. Le Parlement est-il responsable de notre politique étrangère et de défense ou est-ce l'OTAN ou l'opération Enduring Freedom qui nous la dicte? J'entends toujours dire qu'on nous demande de faire ceci ou cela, mais je pense que les Canadiens sont des gens prudents qui voudraient prendre leur temps et veiller à ce que les mesures prises soient viables et abordables et à ce qu'elles aient une chance de réussir.

• (1830)

Puisqu'on parle de choses abordables, en ce qui concerne l'utilisation prudente des ressources financières, nous savons que nous avons déjà dépensé plus de 4 milliards de dollars en Afghanistan dans le cadre de nos diverses missions. Durant la même période, nous n'avons consacré que 214 millions de dollars aux opérations des Nations Unies. Nous savons qu'il y a 2 300 militaires canadiens en Afghanistan et seulement 59 dans d'autres pays dans le cadre de missions des Nations Unies.

Est-ce l'équilibre que les Canadiens souhaitent? Nous l'ignorons. Combien 33 mois supplémentaires vont-ils nous coûter? Si le mandat change et si le contingent canadien n'est plus de 2 300 militaires, mais de 5 300 après la grande campagne de recrutement lancée par le gouvernement, cela va au moins doubler le coût. Nous ne connaissons pas les plans du gouvernement. Nous savons que les plans exposés dans le budget parlent de 23 000 militaires de plus et nous savons que le budget renferme d'énormes crédits à cette fin, mais ce que nous ignorons, c'est le lien entre l'embauche de tous ces militaires et la mission en Afghanistan.

Chose certaine, je ne suis pas contre le fait qu'on dépense de l'argent en Afghanistan. Les gens là-bas ont des besoins et les Canadiens sont généreux, mais je me demande si les Canadiens approuvent ces grandes dépenses. Après tout, comme le gouvernement ne cesse de nous le rappeler, c'est leur argent.

Il ne faut pas oublier ma responsabilité en tant que députée de l'opposition officielle. Aux dernières élections, les Canadiens ont choisi de donner aux conservateurs la possibilité de gouverner, mais en tant que gouvernement largement minoritaire. Ils ont élu une opposition forte afin de contenir les nouveaux dirigeants. Si je vote en faveur de cette motion, j'approuverais toutes les formes que le gouvernement voudra donner à cette mission car si je pose ensuite des questions, il me répondra que j'ai donné mon appui.

Les Canadiens ont toujours raison et ils s'attendent à ce que je demande des comptes au nouveau gouvernement. Je ne peux donc renoncer à mon droit de contester et de surveiller la façon dont il mènera une importante mission militaire à l'étranger.

Le premier ministre semble heureux de ce qu'il a accompli durant ses 100 premiers jours au pouvoir, et la population canadienne respecte son premier ministre et ses réalisations, mais elle sait aussi qu'il n'a derrière lui guère plus que 100 jours dans ses fonctions actuelles et qu'il n'a jamais été ministre.

J'admet que ses responsabilités sont très lourdes, mais je crois qu'il pourrait bénéficier de l'expérience plus vaste que certains députés de ce côté-ci de la Chambre ont du pouvoir, de la vie et des affaires géopolitiques mondiales. C'est pourquoi je souhaite que l'on puisse continuer de poser des questions à l'autre côté durant les prochains mois.

Pour toutes ces raisons et du fait qu'on se hâte trop et que les Canadiens n'aiment pas les décisions trop rapides, et du fait aussi que je ne suis pas certaine qu'on m'ait fourni toute l'information, soyez sûrs que je ne donnerai pas mon appui à la présente motion.

(1835)

M. Jason Kenney (secrétaire parlementaire du premier ministre, PCC): Monsieur le Président, la députée a répété un certain nombre de questions, dont « qu'est-ce qu'il y a de si pressant? » Je rappelle à la députée que c'est le gouvernement dont elle faisait partie qui a envoyé les premiers soldats, les premiers spécialistes du développement et les premiers diplomates canadiens en Afghanistan il y a quatre ans. Étant donné que le gouvernement précédent envisageait déjà de prolonger la mission, je ne pense pas que nous soyons si pressés que ça.

La différence en l'occurrence est que le gouvernement actuel consulte la Chambre des communes, comme il s'y était engagé pendant la campagne. La Chambre n'avait pas été consultée à l'origine. Comme c'est étrange que les députés qui sont consultés s'opposent maintenant au processus de consultation et au vote.

Ma question est sincère. La députée préférerait-elle que nous revenions au statu quo et que l'exécutif et le Cabinet prennent des décisions militaires sans consulter la Chambre? Serait-ce préférable?

Elle a demandé pourquoi nous tenons ce débat maintenant. Il est très clair que la semaine dernière, le président de l'Afghanistan a posé des questions très précises à propos de l'engagement canadien. Si nous ne restons pas, il doit planifier et trouver d'autres pays donateurs, d'autres acteurs pour nous remplacer. La semaine prochaine, notre gouvernement doit participer à une réunion de l'OTAN où on décidera de l'affectation des forces. Nous devrons y prendre des engagements et affirmer si nous serons de la partie ou non. Le gouvernement voulait de bonne foi consulter la Chambre des communes avant de s'engager.

La députée pourrait-elle nous dire si elle pense que nous devrions arriver à la réunion et dire: « Désolés, mais nous voulons débattre la question pendant plusieurs mois au Parlement et voter sur cette dernière, chose que nous n'avons jamais faite auparavant? »

(1840)

Mme Bonnie Brown: Monsieur le Président, sur la question des consultations auprès de la Chambre des communes, je dois dire que je trouve que c'est un progrès énorme pour la démocratie et j'apprécie beaucoup qu'on nous ait offert cette chance.

Je crois qu'il est précipité de tenir un débat à 36 heures d'avis et un vote qui nous engagera pour 33 autres mois, surtout quand des vies sont en jeu et que nous ne participons à cette mission que depuis trois mois. Comme je le disais dans mon intervention, je ne crois pas qu'une expérience de trois mois suffise pour se faire une bonne idée de la surveillance, de l'évaluation et de la planification nécessaires d'après l'information qui nous vient d'Afghanistan.

Bien sûr, le président Karzaï a demandé notre aide. Tout le monde sait que nos militaires sont parmi les meilleurs au monde et qu'ils sont aussi capables d'empathie envers la population locale, qu'ils invitent à participer à la reconstruction du pays et à la pacification. Son choix s'est naturellement porté sur nous. Je sais que les femmes afghanes disent que personne ne pourrait remplir ce rôle mieux que les Canadiens.

Comme le député l'a signalé, il s'agit d'une mission de l'OTAN. J'ai pu constater, dans ma vie, que si quelqu'un se porte volontaire indéfiniment, jamais personne ne s'offrira à le remplacer. Je pense qu'il est préférable d'être prudent et d'attendre que l'OTAN puisse nous trouver un remplaçant plutôt que d'arriver en courant quand on nous appelle pour nous dire qu'il y aura une réunion et que le Parlement du Canada n'aura qu'à obéir. Je suis désolée, mais notre politique étrangère et notre politique de défense sont conçues ici, pas à l'OTAN.

[Français]

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon honorable collègue de son discours. Je veux tout d'abord dire qu'en tant qu'ancien officier de la marine canadienne, je connais nos forces armées et je les appuie fortement.

J'ai deux questions à poser à la députée.

[Traduction]

Premièrement, nous avons entendu dire qu'il y avait eu des progrès dans la région de Kandahar. La députée croit-elle vraiment qu'il y a des progrès alors qu'on constate une détérioration de la situation?

Deuxièmement, la députée croit-elle que nous devrions tirer des leçons de l'histoire? L'Empire britannique est allé en Afghanistan. La puissante machine militaire russe est allée en Afghanistan et a échoué. La députée croit-elle vraiment que notre mission peut être couronnée de succès en deux ans? Sinon, combien de temps devrons-nous rester en Afghanistan avant de nous rendre compte que nous nous ajoutons aux pays d'Europe ou d'ailleurs qui n'ont jamais réussi?

Mme Bonnie Brown: Monsieur le Président, la question du député illustre très bien ce que je veux dire. Personne, à l'exception des membres du Conseil privé qui ont été mis au courant, ne sait s'il y a de véritables progrès à Kandahar. À mon avis, il est crucial de le savoir avant de s'engager pour 33 mois supplémentaires.

Le député se demande si nous ne pourrions pas tirer des leçons de l'histoire. Il est vrai que ceux qui ont envahi l'Afghanistan ont échoué lamentablement. Les Afghans peuvent être de grands combattants et ils ont repoussé presque tous ceux qui ont tenté de les envahir. La différence, c'est que c'est le nouveau gouvernement afghan qui nous a demandé d'y aller. Qu'on soit d'accord ou non avec ce gouvernement ou le président, officiellement, ils nous ont demandé d'y aller. C'est légèrement différent.

Par ailleurs, nous ne sommes pas seulement une armée d'invasion. Nous effectuons du travail de diplomatie et de développement. Il y a toutes sortes de civils canadiens là-bas qui accomplissent ce travail.

Je ne sais pas si les choses progressent à Kandahar, mais nous savons qu'il y a des progrès à Kaboul. La population de Kaboul se sent beaucoup plus en sécurité qu'avant.

Pour ce qui est de tirer des leçons de l'histoire, certains disent que les grandes actions militaires font partie intégrante de la tradition canadienne. Ils bombent le torse et citent leurs arrière-grands-pères. Il faut se dire que c'était avant et qu'aujourd'hui, c'est aujourd'hui, et se demander si on a appris quelque chose. Ces actions militaires agressives...

Le président suppléant (M. Andrew Scheer): Je demande pardon à la députée, mais nous devons passer au prochain intervenant.

Nous reprenons le débat, et le ministre de la Défense nationale a la parole.

L'hon. Gordon O'Connor (ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, pour commencer, j'aimerais offrir mes condoléances à la famille du capitaine Nichola Goddard. Nos pensées les accompagnent ce soir.

● (1845)

[Français]

Aujourd'hui, le Canada doit prendre une lourde décision: ou bien nous continuons nos efforts militaires, diplomatiques, policiers et de développement en Afghanistan pour deux autres années, ou bien nous les laissons se terminer en février 2007.

Le mois dernier, j'ai expliqué à cette Chambre les raisons pour lesquelles les Forces canadiennes sont présentes en Afghanistan. Six semaines plus tard, les motifs derrière cette mission n'ont pas changé. En fait, les motifs derrière notre mission en Afghanistan n'ont pas changé depuis que le précédent gouvernement a décidé de déployer les Forces canadiennes dans ce pays il y a quatre ans.

Aujourd'hui, je dis que notre travail en Afghanistan — travail que nous avons accompli avec succès jusqu'à maintenant — n'est pas terminé. La bonne décision à prendre est donc évidente.

[Traduction]

En fin de compte, la mission en Afghanistan est conforme à un objectif qui a toujours guidé la politique étrangère et la politique de défense du Canada, à savoir la protection de l'intérêt national. Nous devons nous engager à terminer notre mission. L'intérêt national est facile à résumer: nous devons garantir la sécurité et la prospérité de la population canadienne. Le gouvernement actuel résume cet impératif en deux mots: le Canada d'abord.

La première stratégie de défense du Canada vise à protéger les Canadiens des menaces présentes au pays, le long de nos côtes et à l'étranger. Actuellement, cela signifie que nous devons être en Afghanistan, autrefois un État défaillant qui abritait des terroristes qui ont attaqué nos plus proches amis et alliés, qui ont tué des Canadiens et qui menacent encore le Canada. Ces terroristes cherchent actuellement à miner l'autorité du gouvernement démocratiquement élu d'Afghanistan.

En 2002, le Canada a décidé de donner un coup de main pour veiller à ce que l'Afghanistan n'abrite plus de tels extrémistes. Nous ne sommes pas seuls en Afghanistan. Nous faisons partie d'un groupe déterminé de plus de 30 pays. La mission est prioritaire pour nos alliés de l'OTAN, du G8 et des Nations Unies. Pour agir en véritable allié et en membre responsable de la communauté internationale, le Canada doit continuer à participer à cette mission.

[Français]

Nous sommes aussi en Afghanistan à la demande des Afghans eux-mêmes. Nous avons répondu à leur appel parce que le Canada a une longue tradition en matière d'assistance aux peuples dans le besoin.

L'Afghanistan était un État en faillite et demeure un des pays les plus pauvres du monde. En travaillant au retour de la sécurité et de la stabilité en Afghanistan, les Forces canadiennes créent un environnement sécuritaire qui favorise la reconstruction. Je vous assure que les Afghans ne doutent pas des raisons derrière notre présence dans leur pays ou des impacts positifs que nous avons sur leurs vies.

[Traduction]

Parce que notre intérêt national est en jeu, parce que nos alliés ont besoin de notre aide et parce que les Afghans eux-mêmes réclament notre présence, plus de 7 000 soldats canadiens ont été déployés en Afghanistan depuis 2002. En tout, environ 16 000 soldats canadiens ont participé à la campagne internationale contre le terrorisme depuis le 11 septembre 2001.

Aujourd'hui, nous avons plus de 2 000 soldats en Afghanistan. Le 1^{er} bataillon de la Princess Patricia's Canadian Light Infantry est en train d'aider les forces afghanes de sécurité à améliorer la sécurité dans la province de Kandahar. L'équipe provinciale de reconstruction stationnée à Kandahar est composée non seulement de membres des Forces canadiennes, mais également de spécialistes de l'ACDI, du ministère des Affaires étrangères et de la GRC. Ensemble, ils forment une équipe multidimensionnelle et intégrée qui s'efforce de stabiliser la situation dans la province de Kandahar ainsi d'y faciliter et d'y encourager les efforts de développement.

Notre équipe de conseillers stratégiques à Kaboul conseille le gouvernement du président Karzaï. Des membres des Forces canadiennes travaillent au centre de formation militaire de Kaboul, à l'hôpital de la coalition à l'aéroport de Kandahar ainsi qu'au quartier général de la Force internationale d'assistance à la sécurité. Nous sommes à la tête de la brigade multinationale qui relève du commandement régional du Sud, en attendant que l'OTAN prenne les rênes comme prévu cet été. Nos troupes en Afghanistan sont parmi les plus performantes au monde.

[Français]

Elles ont performé sous le feu ennemi. Elles ont capturé des insurgés talibans. Elles ont établi des liens solides avec des chefs locaux. Elles ont répondu aux besoins humanitaires urgents de la population locale. Elles ont participé aux efforts visant à diversifier l'économie afghane et à combattre la menace globale que posent les stupéfiants originaires de ce pays.

● (1850)

[Traduction]

En bref, le Canada dispose de troupes qui possèdent les compétences, la formation et l'équipement nécessaires pour répondre aux exigences de la mission en Afghanistan et pour faire face aux risques qu'elle comporte.

Soyez assuré que le gouvernement veillera à ce que nos troupes disposent de l'équipement approprié pour remplir leur mandat avec succès. Le ministère de la Défense nationale mène actuellement une étude pour établir dans quelle mesure on répond aux besoins des soldats canadiens pour la mission en Afghanistan et pour savoir ce qu'il est possible de faire pour mieux les appuyer.

En outre, le ministère de la Défense nationale a acheté pour 234 millions de dollars de nouvel équipement spécialement pour cette mission, notamment des véhicules de patrouille Nyala fortement blindés, que nos forces ont récemment reçus. Comme nous l'avons vu, lundi dernier, deux soldats canadiens ont eu la vie sauve lorsque l'un de ces véhicules a été frappé par une bombe placée en bordure de la route.

Nos troupes disposent également de règles d'engagement solides qui leur permettent de mener efficacement les opérations. En outre, elles relèvent d'un commandement fort et d'une structure de contrôle reposant sur une nouvelle génération de chefs formés dans le cadre d'opérations réelles et pertinentes.

Par surcroît, leur mission repose sur une solide assise juridique. Au lendemain des événements du 11 septembre 2001, le Canada a pris des mesures conformes aux dispositions de l'article 51 de la Charte des Nations Unies, qui maintient les droits de légitime défense, individuelle ou collective. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a reconnu ce droit en adoptant la résolution 1368, le 12 septembre 2001. La mission actuelle du Canada en Afghanistan est fondée sur notre droit de légitime défense.

De plus, la Force internationale d'assistance à la sécurité dirigée par l'OTAN, qui doit être élargie cet été, tient son mandat des Nations Unies, en vertu de la résolution 1623 du Conseil de sécurité. Qui plus est, le gouvernement du Canada agit avec le consentement du gouvernement de l'Afghanistan.

[Français]

Nous savons tous que l'engagement du Canada est coûteux, un coût qui se mesure non seulement en dollars, mais aussi en vies humaines. Depuis le début de notre mission, nous avons perdu 17 braves Canadiens. D'autres ont aussi subi de graves blessures. Nous devons toutefois persévérer.

[Traduction]

Grâce aux efforts déployés par les Forces canadiennes, de véritables progrès ont été réalisés en Afghanistan. Lorsque la Force internationale d'assistance à la sécurité, dirigée par les Nations Unies, aura été élargie cet été, elle sera présente dans les trois quarts du pays. Elle devrait encore prendre de l'expansion peu de temps après.

Nous entrons dans des territoires où Al-Qaïda et les talibans étaient incontestés auparavant. Nous limitons leurs mouvements, nous minons leur appui local et nous les affrontons face à face. Nos formateurs canadiens travaillent au centre d'entraînement militaire de Kaboul et forment, aux deux semaines, jusqu'à 800 recrues afghanes.

Pas plus tard que la semaine dernière, des soldats canadiens ont capturé 10 combattants ou sympathisants talibans qui se cachaient près de la base d'opérations avancée de Gombad. Il s'agit, à ce jour, de la plus importante capture de présumés insurgés par les soldats canadiens.

Les détenus ont été remis aux autorités afghanes, conformément à l'entente que nous avons conclue à cet égard. Cette entente appuie le principe selon lequel il incombe aux autorités afghanes de s'occuper des détenus capturés sur leur territoire et aide à renforcer la capacité locale ainsi que la bonne gouvernance.

Notre équipe consultative stratégique, un groupe très influent composé de quinze personnes, collabore actuellement avec les leaders afghans à Kaboul pour établir les nouvelles institutions de l'État afghan. Cette équipe a été formée à la demande expresse du président Karzaï. Les militaires et les civils qui en font partie travaillent avec le principal conseiller économique du président dans le but de dresser la stratégie de développement national de l'Afghanistan. Ils aident la commission de la fonction publique à mettre en place une fonction publique légitime et responsable et ils sont disponibles pour appuyer le chef de cabinet du président Karzaï.

L'Équipe médicale mobile des Forces canadiennes, qui fait partie de notre équipe provinciale de reconstruction, ainsi que des membres de notre groupement tactique, visitent régulièrement les villages et offrent des services médicaux à la population qui souffre.

Ce sont là les efforts concrets des Forces canadiennes et leurs véritables réalisations effectuées en partenariat avec des représentants des Affaires étrangères, de l'ACDI et de la GRC.

[Français]

Nous avons des points de référence concrets pour évaluer le progrès et le succès de cette mission. Le Pacte pour l'Afghanistan, tout comme la stratégie du Canada pour ce pays, énumèrent les points de référence à moyen terme ainsi que les objectifs finaux que nous devons viser.

Le pacte qui a été signé à Londres plus tôt cette année, décrit la manière qui permettra au gouvernement de l'Afghanistan, aux Nations Unies, à la communauté internationale et au Canada d'accomplir les objectifs désirés au cours des cinq prochaines années. Nous avons beaucoup de travail devant nous, mais nous avons des balises claires et précises.

● (1855)

[Traduction]

En fin de compte, le succès en Afghanistan dépend de la stabilisation du pays et du gouvernement, de la défaite des terroristes et de leurs réseaux d'appui locaux et de l'assurance que les terroristes ne trouveront plus asile en Afghanistan. Il faut également que les forces de sécurité afghanes soient bien établies, sous la direction ferme et légitime du gouvernement de l'Afghanistan, et que ces forces puissent protéger la population et le pays.

L'atteinte de ces objectif suppose un engagement soutenu, à long terme, de la part de la communauté internationale et dépend de la participation future du Canada.

C'est pourquoi, parallèlement aux efforts de diplomatie et de développement, le gouvernement croit fermement que le mandat des contingents de Forces canadiennes, y compris ses forces opérationnelles, ses forces d'intervention et son équipe de reconstruction provinciale, doit être reconduit pour deux ans, soit de février 2007 à février 2009. Cette contribution est le minimum requis pour atteindre les objectifs de notre mission et pour faire preuve de leadership auprès de nos alliés.

Le Canada devrait également prévoir reprendre le commandement de la brigade multinationale de Kandahar en novembre 2007 pour six mois et demeurer ouvert aux autres possibilités de commandement qui pourraient se présenter.

[Français]

Un engagement de douze ans donnera aux forces de sécurité afghanes le temps supplémentaire dont elles ont besoin pour devenir vraiment efficaces.

Un engagement de deux ans permettra une transition politique fluide en 2009, lorsque le mandat actuel du président Karzaï se terminera

Un engagement de deux ans est ce à quoi nos alliés s'attendent — et dont ils ont besoin — de notre part. Par exemple, les contributions prévues du Royaume-Uni et des Pays-Bas — qui se sont engagés à fournir des troupes pour les trois et les deux prochaines années respectivement — dépendent de la participation canadienne à cette mission. Si nous laissons notre mandat expirer au mois de février, nous risquons de compromettre l'appui de nos alliés pour la mission, voire la mission elle-même.

[Traduction]

Cet engagement de deux années supplémentaires est également conforme au calendrier prévu en vertu du Pacte pour l'Afghanistan. Cette prolongation va certes drainer d'importantes ressources militaires, mais les Forces canadiennes conserveront une certaine souplesse qui leur permettra de réagir en cas de priorités ou de crises imprévues. Cette question a été soulevée par le chef de l'opposition.

À son niveau actuel, nous pouvons maintenir indéfiniment notre engagement en Afghanistan. Nous disposerons en même temps d'une force opérationnelle navale prête à se déployer n'importe où dans le monde en cas de crise. Nous resterons également en mesure de déployer une force terrestre modeste prêtre à réagir à d'autres crises éventuelles, au Darfour ou en Haïti par exemple. Dans ces deux cas, nous croyons que nous pouvons répondre à toute exigence qui pourrait être définie par les Nations Unies ou d'autres forces.

À long terme, le gouvernement s'est engagé à accroître l'effectif des Forces canadiennes pour renforcer les capacités du Canada en tant que chef de file dans les affaires mondiales.

Initiatives ministérielles

À court terme, cependant, l'accroissement de nos effectifs, restreindra notre capacité d'entreprendre une autre opération de grande envergure. Nous continuerons à jouer un rôle de soutien dans le cadre d'autres opérations ou crises.

[Français]

Les Forces canadiennes en Afghanistan défendent les intérêts nationaux du Canada.

Elles travaillent avec nos alliés et elles aident le peuple afghan, mais leur mission n'est pas encore terminée. Avec certains de nos alliés, nous avons développé un plan qui décrit ce qui nous reste à faire pour réaliser nos objectifs.

En tant que membre responsable de la communauté internationale, en tant qu'un des pays les plus prospères du monde, et puisque notre intérêt national est en jeu, le Canada se doit d'étendre et de prolonger notre engagement envers cette mission multinationale.

[Traduction]

Comme le disait Edmund Burke, « Tout ce qui est essentiel pour le triomphe du mal, c'est que les hommes de bonne volonté ne fassent rien ». L'Afghanistan a demandé notre aide et celle de la communauté internationale pour éliminer la menace que représentent Al-Qaïda et les talibans. Ces réseaux terroristes n'arrivent pas à prendre le dessus en Afghanistan parce que les Canadiens sont trop conscients des effets de la complaisance.

Grâce au bon travail des Canadiens, les institutions afghanes renaissent de leurs cendres. La liberté revient, après une longue éclipse. Les femmes ont maintenant un enjeu et une voix dans le pays. Le savoir est en effervescence dans un nombre incalculable d'écoles.

C'est simple. Les talibans et Al-Qaïda sont en train de perdre la bataille parce que de braves Canadiens veillent sur la ligne de front.

Nous devons cependant consolider nos réalisations. Il faut que la mission puisse continuer sa tâche, dans l'intérêt de la population afghane, de nos alliés et de tous les Canadiens. En fait, les Forces canadiennes ont pour première mission de défendre l'intérêt national et elles méritent par conséquent notre appui soutenu.

Par conséquent, je demande à tous les députés d'appuyer la motion qui prolonge l'engagement du Canada en Afghanistan jusqu'en février 2009.

• (1900)

L'hon. Bill Graham (chef de l'Opposition, Lib.): Monsieur le Président, je crois que le ministre s'est un peu emmêlé en français.

[Français]

Il a parlé de douze ans au lieu de deux ans. La Chambre va trouver que c'est quelque chose de difficile à avaler.

[Traduction]

Je présume que les deux ans dont il a parlé en anglais étaient plus justes que les douze ans qu'il a mentionnés en français.

Je dirais que le ministre a clairement confirmé ce que son collègue le ministre des Affaires étrangères a dit. Il donne en fait à la Chambre l'assurance que nos engagements en Afghanistan ne nous empêcheront pas de participer à une éventuelle mission en Haïti ou au Darfour. C'est ce que le ministre des Affaires étrangères a dit. Je crois que ce sont les mots que les députés veulent entendre avant de devoir prendre une décision sur une mission de cette importance.

J'ai deux questions à poser.

La première porte sur ses observations à l'égard de la nature de l'équipement nécessaire. J'ai lu récemment un ouvrage intitulé *The Utility of Force*, écrit par le général Rupert Smith. Ce dernier décrit très clairement la nature de ces nouvelles missions et le type d'équipement dont les troupes ont besoin puisqu'elles se retrouvent régulièrement derrière les lignes ennemies ou dans des secteurs où la situation est loin d'être stable.

Le ministre peut-il nous garantir que, compte tenu de l'utilisation de plus en plus courante d'engins explosifs artisanaux en Afghanistan, nos forces sont adéquatement protégées? Il a parlé des Nyala. Nous savons que le ministre doit bientôt acheter des camions. Ces camions seront-ils également munis du matériel de protection nécessaire?

Deuxièmement, il a parlé de l'équipe consultative stratégique de Kaboul qui s'est montrée très efficace. Le ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement a l'intention de répéter l'expérience à Kandahar pour permettre au gouverneur et à la région d'offrir un succès semblable à la société civile locale?

L'hon. Gordon O'Connor: Monsieur le Président, je confirme qu'au meilleur de notre connaissance les ressources dont nous disposons actuellement nous permettraient de répondre aux demandes des Nations Unies ou d'accomplir toute mission qu'on pourrait nous demander de mener au Darfour ou en Haïti. Nous avons procédé à une évaluation et nous avons parlé avec des représentants des Nations Unies et d'autres intervenants de manière à bien cerner leurs besoins, et je crois que nous pouvons répondre à ces besoins.

Pour ce qui est du matériel, j'ai vu des photos du véhicule Nyala qui a été touché par une explosion il y a environ une semaine. Les deux soldats qui prenaient place dans le véhicule blindé ont eu la vie sauve. Le Nyala est un véhicule blindé capable de résister à la déflagration d'une mine. Le souffle de la déflagration l'a touché de la même manière que la Jeep Mercedes dans laquelle sont morts quatre de nos soldats quelques semaines plus tôt. Les militaires qui prenaient place dans le véhicule Nyala étaient secoués et légèrement blessés, mais ils ont eu la vie sauve. Le Nyala est un bon véhicule blindé.

Oui, lorsque le projet d'acquisition de camions ira de l'avant, je prévois que les cabines de conduite des camions seront blindées. Lorsqu'on déploiera ces camions dans des zones dangereuses à l'étranger, leur équipage sera protégé. J'espère que nous aurons ce type de matériel.

Quant à savoir si nous créerons une équipe consultative stratégique comme celle que nous avons eue à Kaboul, honnêtement, je ne sais pas. Je devrai poser la question à l'un des ministres, ce que je n'ai pas encore fait. C'est une bonne idée.

• (1905)

[Français]

M. Robert Bouchard (Chicoutimi—Le Fjord, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais rappeler au ministre de la Défense nationale quelques déclarations qu'il a faites le 15 novembre 2005, lorsqu'il était porte-parole de l'opposition en matière de défense nationale.

Lorsqu'un gouvernement décide d'intervenir dans un État en sérieuse difficulté, il doit tenir compte d'un certain nombre de facteurs avant d'engager des troupes. La mission doit correspondre aux buts et aux objectifs de la politique étrangère du Canada.

Je ne suis pas convaincu que le gouvernement ait obtenu des réponses satisfaisantes à ces questions avant de prendre l'engagement de faire jouer un rôle accru à nos troupes en Afghanistan.

Voilà un certain nombre de ses déclarations. Il y en a beaucoup plus que cela, mais je ne cite que quelques extraits.

Voici la position du Bloc concernant cette mission. Avant de prendre une décision sur une question aussi importante que le prolongement de deux ans de la présence du Canada en Afghanistan, le gouvernement se doit d'informer les parlementaires et le public.

Lorsqu'il était porte-parole de l'opposition en matière de défense nationale, il s'interrogeait sur un certain nombre de questions allant dans le sens de la motion que nous avons déposée au Sous-comité du programme et de la procédure, de la Défense nationale. De fait, nous voulions étudier davantage la mission et notre présence en Afghanistan. Par conséquent, comment le ministre peut-il expliquer qu'aujourd'hui, tout lui semble clair et qu'il est prêt à s'engager et à engager le gouvernement pour deux autres années sans que plus d'informations soient données aux parlementaires et au public?

[Traduction]

L'hon. Gordon O'Connor: Monsieur le Président, je n'ai pas changé d'avis. Les questions que j'ai posées comme député de l'opposition étaient pertinentes et j'ai obtenu les réponses. Lorsque j'ai assumé le ministère de la Défense, je me suis fais un devoir de trouver des réponses à ces diverses questions.

Le député se demande si nos opérations en Afghanistan correspondent aux objectifs de notre politique étrangère. C'est le cas. Notre politique de défense qui donne la priorité au Canada et notre politique étrangère impliquent que nous devons viser l'intérêt du Canada. Si nous pouvons garder les menaces éloignées du Canada, si nous sommes en mesure de les contrer à distance, alors nous ne serons pas dans la situation fâcheuse de devoir les contrer ici même

Le député se souvient peut-être que nous sommes en Afghanistan aujourd'hui à cause des attentats perpétrés sur la ville de New York en 2001. C'est de cela dont il est question aujourd'hui. N'oublions pas que 24 ou 25 Canadiens ont alors été tués à New York. Les terroristes provenaient de l'Afghanistan, un État défaillant, de sorte que nous, à titre de membre d'une coalition, nous nous sommes rendus en Afghanistan, nous avons renversé le gouvernement taliban et aidé à rétablir la démocratie dans ce pays. C'est très nettement dans notre intérêt d'agir de la sorte.

J'ajouterai que, à titre de député de l'opposition, j'ai certainement posé des questions. Cependant, je ne me suis pas opposé à l'engagement en Afghanistan. De fait, comme le député pourra le vérifier, le Parti conservateur a appuyé le Parti libéral concernant la mission en Afghanistan.

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, j'ai apprécié le discours prononcé par le ministre ce soir. Nous, néo-démocrates, voyons d'un bon oeil certaines de ses déclarations au sujet de la formation des Forces armées canadiennes. Nos soldats sont compétents et bien formés. Leur bravoure est exceptionnelle et tous les Canadiens apprécient le travail qu'ils ont fait et qu'ils continuent de faire.

J'ai été satisfaite également d'apprendre que le ministre a trouvé réponses aux questions qu'il posait il y a quelques mois concernant cette mission. J'espère qu'il partagera ses réponses avec nous ce soir. Je suis convaincue que tous ceux qui sont ici l'apprécieraient grandement.

Par ailleurs, certaines des questions que nous avons posées sont restées sans réponses. Comment se fait-il que l'OTAN n'a pas assumé le commandement de la mission dans le Sud de l'Afghanistan en février? Le ministre libéral précédent avait dit à la Chambre en novembre dernier que l'OTAN assumerait le commandement en février. Or la mission ne relève pas de l'OTAN, mais de l'opération Enduring Freedom. C'est ce qu'indique le compte rendu du Comité de la défense.

Si l'OTAN assume le commandement, quelle sera la nature de la mission? Quel sera le lien entre cette mission et l'opération Enduring Freedom?

● (1910)

L'hon. Gordon O'Connor: Monsieur le Président, au moment où je vous parle, je crois savoir que l'OTAN projette assumer le commandement de notre secteur à la fin juin ou en juillet. C'est ce qu'on prévoit en ce moment et ce n'est que pour des motifs bureaucratiques que les choses prennent du retard. Il n'y a pas d'autre raison

Le NPD ne cesse de répéter que les choses sont différentes selon qu'elles sont sous commandement américain ou sous commandement de l'OTAN. Nous allons faire exactement la même chose. Nos forces armées vont jouer le même rôle. Notre personnel chargé de l'aide remplira les mêmes fonctions. Idem pour nos diplomates et pour la GRC. Il n'y aura pas un iota de changement, sauf que nous serons sous commandement de l'OTAN plutôt que sous celui de l'opération Enduring Freedom. Rien ne va changer.

Nous mettons en oeuvre les mêmes tactiques. Nous appliquons les tactiques de l'OTAN. Allez vérifier ce que font les Français dans le Nord. Allez vérifier ce que les Allemands font dans le Nord. Ils font la même chose.

M. Wajid Khan (Mississauga—Streetsville, Lib.): Monsieur le Président, je félicite le leader de l'opposition, le ministre des Affaires étrangères et le ministre de la Défense nationale de leurs discours relevés et passionnés. Tous les députés à la Chambre ont une opinion passionnée quant à notre mission en Afghanistan. Je souscris également à l'idée qu'il ne fait pas de doute qu'en défaisant les djihadistes et Al-Qaïda en Afghanistan, nous accroissons notre sécurité dans notre pays et celle des Afghans dans le leur.

Les talibans recourent à de nouvelles tactiques opérationnelles, les attentats suicides, et Al-Qaïda s'est réinvestie en Afghanistan, ce qui explique la montée en flèche des attentats.

Dans l'intérêt de tous les députés, je voudrais simplement poser deux questions très brèves au ministre de la Défense, qui connaît bien ses dossiers, après quoi il pourra prendre tout le temps voulu pour y répondre.

Quelle est la stratégie sous-tendant une opération de contreinsurrection, de manière à ce que les insurgés ne soient pas simplement contenus, mais repoussés, afin que les forces de sécurité afghanes puissent bénéficier d'un équilibrage de la situation pour rétablir l'ordre dans leur propre pays? Le ministre pourrait-il nous indiquer quelles unités des FC doivent être intégrées à la FIAS sous le commandement de l'ARRC? Selon toute vraisemblance, nos troupes vont passer de l'étape trois à l'étape quatre, puis on changera un certain nombre d'insignes, situation qui n'est pas sans importance.

Initiatives ministérielles

Voilà une de mes préoccupations au moment où se tient ce débat de six heures. Le ministre peut-il s'exprimer là-dessus?

L'hon. Gordon O'Connor: Monsieur le Président, les questions du député sont chargées. L'un des principaux facteurs, en ce qui concerne l'insurrection, est le Pakistan, car ce pays a déployé quelque 80 000 soldats dans les secteurs entourant l'Afghanistan. L'activité des talibans dans notre secteur s'est accrue notamment en raison du fait que les Pakistanais ont réussi à en traquer certains.

Le Pakistan et l'Afghanistan doivent s'entendre pour essayer de rendre leur frontière étanche. Notre rôle dans la province de Kandahar est d'étendre notre présence sur tout le territoire, à mesure que les Britanniques avancent dans la province de Helmand et que les Hollandais font de même dans la province au nord de Kandahar, pour que les talibans ou les insurgés n'aient nulle part où aller. Nous cherchons à les chasser de la région.

Quant au commandement, rien ou presque ne changera quand il passera de Enduring Freedom à l'OTAN. Les unités ne changeront pas. Rien ne changera. Tout restera pareil.

[Français]

Mme Francine Lalonde (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, je veux d'abord rendre hommage et offrir mes sincères condoléances à la famille de la capitaine Nichola Goddard, morte au cours d'une importante opération militaire dans la région de Panjwai, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Kandahar.

Le rappel de cet événement malheureux, qui s'est produit à l'ouest de la région de Kandahar, me permet de plonger directement au coeur du sujet, soit les soldats canadiens, hommes et femmes, qui sont dans la région de Kandahar depuis un moment, et dont on souhaite la présence pour au moins deux ans. Lorsque le ministre de la Défense a dit 12 ans au lieu de deux, il faisait peut-être des révélations qu'il n'avait pas pensé faire.

Il est important de savoir que la région de Kandahar est une assez grande région où vivent environ 1 million de personnes, et où seule une petite partie de la ville est sous la gouverne de l'État afghan. Je le souligne parce que les 13 districts de la province de Kandahar et de la ville de Kandahar sont plutôt sous la protection négociée par les divers conseils municipaux — ou les *Choura* —, donc sous la protection des talibans.

J'ai passé en revue la littérature qui nous renseigne sur l'état récent des choses, des études de mars et d'avril 2006. Ce que j'y vois, c'est que depuis 2005, la situation s'est rapidement détériorée et que les talibans, qui s'étaient plus ou moins fondus dans la population après que l'attaque de la coalition les ait chassés du pouvoir, reviennent peu à peu. Ils reprennent du poil de la bête, pour utiliser une expression malheureuse ou heureuse. Ils transforment ainsi la situation dans laquelle les soldats canadiens et les autres se battaient jusque là.

Parmi les études que j'ai vues, l'une était réalisée par le Council on Foreign Relations basé aux États-Unis. On y cite le président Bush venu féliciter le gouvernement afghan, citation que je lirai dans la langue de Shakespeare: « You are inspiring others and the inspiration will cause others to demand their freedom. »

● (1915)

Le principe de la démocratie serait-il donc contagieux? Pourtant, la veille même, les directeurs des services secrets afghans avaient rapporté que les actions des forces antigouvernementales augmentaient et présentaient une plus grande menace qu'à n'importe quel moment depuis la fin de 2001.

On y parlait aussi d'événements ou des révélations comme cellesci:

Un mouvement d'insurgés toujours plus meurtriers avec refuges au Pakistan où sont les leaders d'Al-Qaida et des talibans.

Une administration corrompue et inefficace, sans ressources, et un Parlement facilement dysfonctionnel.

Des niveaux de pauvreté, de faim, de mauvaise santé, d'analphabétisme, d'inégalité entre les sexes qui mettent l'Afghanistan dans les derniers rangs des pays du monde.

Je communique quelques détails, inspirés cette fois du rapport publié par le PNUD avec l'ACDI. On y dit ce qui suit:

Malgré une reprise économique (on ne saurait parler de croissance dans ce cas) située, en 2003, entre 10 et 12 p. 100 du PIB — ne tenant pas compte des revenus générés par la drogue [parce qu'ils ne sont pas comptabilisés: ils s'envolent en fumée] — l'Afghanistan occupe le 173° rang sur les 178 pays figurant au classement de l'indicateur du développement humain 2004 du PNUD.

Avec un PIB par habitant frôlant les 200 \$, une espérance de vie de 44,5 ans (20 ans de moins que dans les pays voisins et six de moins que la moyenne des pays les moins avancés) et un taux d'alphabétisation de 28,7 p. 100, l'Afghanistan se classe juste devant le Burundi, le Burkina Faso, le Niger et la Sierra Leone.

[...] ces indicateurs lugubres viennent réaffirmer que les conflits à long terme agissent comme les plus sûrs vecteurs du sous-développement chronique. Ils sont les conséquences indirectes du conflit et de la vacance des institutions en Afghanistan.

Ce rapport continue, et j'en cite un autre passage:

Le premier pas est de reconnaître [pour aider les Afghans] le vrai problème de « sécurité » auquel sont confrontés les Afghans. Le 19 octobre, à la veille des élections en Afghanistan, Zalmay Khalilzad, l'ambassadeur américain à Kaboul, a exposé les défis à venir pour le gouvernement nouvellement élu: élimination de la menace des talibans, démantèlement des dernières milices afghanes armées et lutte contre le trafic de stupéfiants.

Ce pourrait être ce qu'on voit ce soir, ou qu'on entend, à titre d'objectifs. Or le rapport conclut ainsi:

Nous ne nions pas les défis sécuritaires. Mais les priorités du gouvernement afghan devraient être l'emploi, la lutte contre la pauvreté écrasante et les niveaux de vie accablants ainsi que l'éradication des inégalités, de sorte que tous les Afghans puissent participer au processus de constitution des capacités de leur État. Lorsque la population est plus menacée par la pauvreté que par le terrorisme, les solutions ne devraient pas être recherchées uniquement du côté des militaires. Les intérêts sécuritaires des autres nations ne sont pas toujours dans l'intérêt propre des Afghans.

Ce constat a été récemment vérifié lorsque le gouvernement américain a envisagé d'éradiquer la drogue en Afghanistan par la pulvérisation aérienne des récoltes.

Or cette action a provoqué une révolte parce qu'il n'y a presque pas d'autres sources de revenus. De plus, la façon de procéder n'a pas toujours été délicate, de sorte qu'on pourra dire que désormais l'éradication de la drogue en Afghanistan, que nous favorisons, a fait en sorte de séparer des populations les soldats qui voudraient la concrétiser.

• (1920)

De leur côté, les talibans jouent là-dessus.

La citation suivante est intéressante car ce sont deux professeurs qui ont rédigé cette étude. Ils disent:

De même, le déploiement des troupes de l'OTAN hors de Kaboul peut être considéré comme une solution à court terme à la violence qui menace les troupes de la coalition. Mais ce n'est pas une réponse adéquate aux problèmes de sécurité des Afghans eux-mêmes. En définitive, c'est à l'État afghan que devrait revenir la prérogative de reprendre en main la sécurité du territoire.

Pourquoi ai-je souligné cela? C'est parce qu'il me semble qu'il faut inscrire ce projet de mission dans la recherche de l'aide aux Afghans et non pas seulement dans la solution du problème de sécurité qui pourrait, autrement, être ressenti ici.

Or, l'Afghanistan a reçu peu d'aide internationale. Il a une économie et une administration fortement influencées par les trafiquants de drogues. Je vais continuer ma liste: des stocks d'armes considérables malgré la démobilisation de plusieurs milices, le refus potentiel de la légitimité islamique du gouvernement afghan par un clergé qui se sent marginalisé, des tensions ethniques et autres. J'arrête là. Il y en avait une longue liste. Pourquoi cette longue énumération? Parce qu'on ne peut pas concevoir cette mission en Afghanistan seulement dans la perspective de l'intérêt de ce pays. Si on parle de solidarité internationale, il faut aussi considérer quel est l'intérêt des Afghans.

Vous savez, je suis professeur d'histoire et il ne faut pas que je me laisse aller. Je voudrais donc rappeler très brièvement que, depuis toujours, les Afghans ont eu une vie extrêmement misérable et troublée. Ils ont subi plusieurs violences. Ils ont eu des chefs qui, tour à tour, les ont aidés à se développer. Ils ont eu une période de développement de la démocratie, de libéralisation des lois pour les femmes, de la libéralisation des moeurs, mais ensuite, ils ont subi des révolutions nombreuses. Je ne parlerai pas longuement de l'épisode de l'invasion russe. Je veux toutefois souligner que cette invasion russe, à laquelle ont mis fin les moudjahidine, l'Arabie Saoudite aidée par les États-Unis, est à la source de ce que sont devenus ensuite les talibans. Je rappelle cela parce que, dans plusieurs discours, nous avons l'air de dire que faire la chasse aux talibans, les réprimer, les éliminer du décor sera quelque chose de facile.

Je voudrais souligner que ces talibans, cette mouvance de jeunes religieux — ils ne doivent plus être tous jeunes —, ce sont des Pashtouns. J'arrive à l'argument le plus important pour nos missions. Ces Pashtouns sont très majoritairement présents dans une région comme Kandahar. Comme je l'ai dit tout à l'heure, ils recommencent à être présents dans les différentes petites municipalités et ils offrent la sécurité.

Donc, quand les soldats canadiens — les soldats américains, il n'en reste plus —, britanniques qui s'en viennent et français vont rencontrer des femmes et des hommes, ceux-ci vont toujours avoir en tête que s'ils posent des gestes de proximité, de rapprochement, les talibans peuvent s'attaquer à eux.

• (1925)

Je veux souligner que pour venir à bout d'éradiquer l'opium ou seulement pour que les soldats puissent évoluer en Afghanistan comme des poissons dans l'eau, ceux-ci doivent bénéficier de la collaboration et de l'appui de la population. Or je viens de décrire une situation où ce sera infiniment difficile pour eux.

J'aimerais que cela fasse partie du questionnement. Cette mission sera-t-elle préparée et équipée pour savoir comment elle peut aider le peuple afghan et, ce faisant, comment elle peut être acceptée? C'est une des questions les plus importantes, ce qui m'amène à parler de la motion.

Je dois dire qu'à la lecture de cette motion, comme la moitié des députés de la Chambre, j'étais en colère. C'est surtout l'attendu n° 3 qui m'a causé un problème sérieux. Il se lit comme suit:

3) attendu que ces efforts internationaux diminuent la pauvreté, consolident les droits de la personne et l'égalité des sexes, renforcent la société civile et permettent de bâtir un État démocratique libre, sécuritaire et autonome pour les hommes, les femmes et les enfants afghans;

Je trouvais ce paragraphe pour le moins abusif. Si au moins on y lisait « attendu que ces efforts internationaux visent à ».

Depuis quelques années, la communauté internationale déploie des efforts pour aider les États qu'on dit faillis. Ce faisant, on essaie d'élaborer des modèles d'exportation de la démocratie dans des pays où elle n'a jamais existé ou encore où elle n'a existé qu'à l'état minimal. Or il est extrêmement dangereux de se transformer en nouveau colonisateur moderne de la démocratie et du développement si l'on ne se réfère pas à la population de base en matière d'aide internationale ou d'intervention militaire.

Comment les soldats, hommes et femmes, sont-ils préparés à intervenir dans un pays précis, dans une région précise, autrement qu'en donnant un coup de pied dans une porte, leur fusil en joue? Il nous semble extrêmement important de mettre cette question sur la table et de pouvoir y répondre.

Kandahar est une région où les talibans sont revenus et où l'État n'est pas installé. Comment penser que les soldats canadiens et québécois — il semble que la prochaine fournée sera du Québec — pourront remplir la mission qu'on leur confie? Quand on demande quels sont les objectifs des missions, on répond qu'on sait ce que font les soldats. Mais quels sont véritablement les objectifs des missions? De notre côté, les envoie-t-on vers une mission impossible?

Je voudrais dire autre chose que ce que j'ai lu récemment. Je ne veux pas sous-estimer les progrès qui ont été réalisés en Afghanistan notamment dans le domaine de l'éducation, mais aussi en santé, secteur qui a connu une certaine amélioration.

• (1930)

Pour le reste, la situation telle que décrite est encore dramatique, et la sécurité est infiniment fragile.

Comme il me reste encore une minute, je nous invite à réfléchir aussi à cette question soulevée dans l'excellent discours de Gilles Duceppe, alors qu'il soulignait que les soldats doivent être capables d'être en contact avec la population. Ils ont besoin de cette population pour remplir la mission qu'on leur confie.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Je remercie l'honorable députée. Je n'aurais probablement pas dû lui accorder cette dernière minute, à laquelle elle avait droit, puisque c'est pendant cette minute qu'elle a nommé un député par son nom au lieu d'utiliser le nom de son comté.

Mme Francine Lalonde: Excusez-moi, monsieur le Président. Une vieille parlementaire comme moi...

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): L'honorable député de Lévis—Bellechasse a la parole pour des questions et des commentaires.

M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement l'allocution de la députée expérimentée de La Pointe-de-l'Île. À mon avis, elle a démontré sa connaissance du dossier ainsi que son intérêt pour défendre les intérêts des Québécois et des Canadiens à l'extérieur, et les valeurs partagées par les Québécois, les Québécoises et le pays tout entier en ce qui a trait à la promotion du respect des gens et des femmes — du respect de leurs droits.

Dans son allocution, la députée de La Pointe-de-l'Île a relevé qu'il s'agissait d'un conflit à long terme. On sait que le conflit en Afghanistan dure depuis longtemps et qu'il y a eu des périodes de conflits strictement armés très intenses. En fin de compte, elle a démontré qu'il était complexe de rompre ce cercle de violence.

Voici ma question à la députée, qui vient de prouver sa grande expérience. La mission a deux objectifs: une mission pour sécuriser la zone de Kandahar et une mission humanitaire. J'aimerais savoir comment se fait le mariage de ces deux objectifs au sein de nos troupes.

• (1935)

Mme Francine Lalonde: Monsieur le Président, je ne suis pas du tout convaincue que ce sont les militaires qui doivent s'occuper de la mission humanitaire.

Je suis en contact avec plusieurs ONG qui disent que le mélange des genres peut ne pas être efficace du tout du côté des soldats; et du côté des ONG, cela devient extrêmement dangereux puisqu'ils sont associés à des militaires.

En réponse à la question, je dirai que ce n'est pas ce qui est souhaitable. Je sais que cela se pratique, mais je ne suis pas certaine que l'évaluation qu'on en fera à un certain moment sera positive.

L'hon. Robert Thibault (Nova-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, avant de poser une question à la députée, je commencerai par un commentaire. Tout comme elle, j'appuie nos soldats.

Lorsque nos soldats se sont aventurés ou ont été invités en Afghanistan, j'ai compris qu'ils y seraient pendant un certain temps et que ce serait difficile. J'ai aussi compris que ce ne serait pas nécessairement pour une courte période ou pour deux ou trois ans, mais qu'on devrait prolonger la participation du Canada.

Je reconnais également qu'un gouvernement doit être en mesure de prendre ce genre de décision. Il y a certaines informations que les députés ne pourront jamais avoir. Le premier ministre, le ministre de la Défense nationale, le ministre des Affaires étrangères et le commandant des forces militaires auront des informations secrètes de nos militaires et de nos alliés. Ces informations ne peuvent pas leur être transmises pendant les quelques heures que durera ce débat, pour que l'on puisse prendre une décision éclairée.

Cependant, en tant que parlementaires, nous pourrions avoir un débat éclairé et prolongé pour établir notre rôle militaire futur dans le monde — au regard de notre politique étrangère. Le gouvernement s'y référerait pour décider si des soldats devraient être envoyés dans des endroits comme l'Afghanistan, le Darfour, ou dans d'autres régions du monde.

J'inviterais la députée à faire des commentaires à ce sujet.

Mme Francine Lalonde: Monsieur le Président, c'est une question intéressante. Depuis que je suis à la Chambre, je regrette de devoir dire que les meilleures informations que j'ai eues, je les ai trouvées moi-même en lisant plusieurs études de fondations qui nous permettent d'avoir un vrai portrait.

Les informations que j'ai eues, je ne les aurais jamais eues ni des Affaires étrangères — excusez-moi, je ne parle pas à travers mon chapeau —, ni de la Défense nationale. En effet, là, tout est secret. Pourtant, il est certain qu'il est souhaitable d'aller le plus loin possible à ce niveau pour créer une vraie possibilité d'intervenir et d'agir.

M. André Arthur (Portneuf—Jacques-Cartier, Ind.): Monsieur le Président, la députée de La Pointe-de-l'Île nous a donné une démonstration magistrale de l'absurdité qu'il y a de mener à la fois une mission humanitaire et un travail militaire. À partir du moment où je l'entends, je deviens encore plus ambivalent quant à ce que notre gouvernement est en train de faire et à l'égard de ce que notre pays finit par avoir l'air. Bien sûr, je suis sensible à la réputation internationale du Canada et je sais que c'est précisément par des missions de paix que le Canada a gagné un prix Nobel de la paix, il y a maintenant bien longtemps.

Sauf que quand on choisit l'Afghanistan pour aller y punir des terroristes qui ont cruellement attaqué, je me demande si on cible les bons endroits et si on ne confond pas la guerre et les Olympiques. À la guerre, l'important, ce n'est pas de participer, c'est d'y aller pour gagner.

À cet égard, je voudrais faire remarquer à la Chambre que le prochain contingent qui doit partir pour l'Afghanistan — selon les informations qu'on en a — viendra de mon comté. La garnison de Valcartier sera probablement amenée à contribuer. Or, je pose sérieusement la question. En envoyant une garnison comme Valcartier dans un pays comme l'Afghanistan, pour y mener une mission que le public canadien ne comprend pas bien et que le public québécois ne comprend pas du tout, ne demande-t-on pas à ces soldats d'assumer une responsabilité qui va bien au-delà de la formation qu'ils ont reçue et surtout de l'encadrement dont ils profitent et de l'équipement qu'on leur a fourni? C'est une légende dans la région de Québec que de voir sortir les soldats de Valcartier avec leur bric-à-brac militaire qui ne réussit pas à faire deux kilomètres sans tomber sous la dépanneuse. On va envoyer ces gens-là à la guerre et on devra répondre des résultats.

J'aimerais remercier la députée de sa leçon d'histoire et de sa démonstration éloquente quant à la difficulté de faire des missions humanitaires avec des gens qui ont des armes automatiques en main.

● (1940)

Mme Francine Lalonde: Monsieur le Président, c'est la première fois que j'entends intervenir le nouveau député. Je ne m'attendais pas à une intervention de ce type, sa réputation l'ayant précédé. Je dois dire que je l'apprécie, tout comme j'ai apprécié son écoute.

Je vois le nombre de députés présents et j'en suis ravie. J'aimerais ajouter que le débat que nous avons ce soir est d'une nature que l'on n'a pas eue souvent. Pourtant, lors du dernier débat, nous avons été d'accord avec le fait que les soldats soient là jusqu'en février 2007.

Est-ce qu'on ne pourrait pas recréer ce même esprit au Comité permanent de la défense nationale, élargi peut-être avec les affaires étrangères, pour saisir l'ensemble de la situation et faire en sorte que les questions que la population se pose, et qu'elle nous pose, puissent trouver des réponses satisfaisantes? Cela pourrait créer un autre état d'esprit que celui qui a été amené par cette motion. Elle fait en sorte que, de façon générale, les députés d'opposition se sentent forcés de donner un chèque en blanc, le couteau sur la gorge. Cela ne doit pas être le sens d'un vote. Un vote, ce n'est pas une formalité, c'est un engagement.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): La députée de Vancouver-Est a la parole pour poser une très brève question.

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, le député nous a tenu des propos très réfléchis ce soir. Je ne crois pas que nous devrions laisser le Canada être entraîné à participer en Afghanistan à une intervention militaire à l'américaine. Nous ne devrions pas non plus appuyer la stratégie de guerre contre le terrorisme du président Bush qui est un échec.

Je trouve pour le moins paradoxal que la motion conservatrice à l'étude ce soir s'articule autour de concepts tels que l'égalité des sexes et les droits de la personne. On ne peut pas dire que les conservateurs ont été les plus ardents défenseurs des femmes ou des droits de la personne en général, que ce soit au pays ou à l'étranger. Nous avons entendu parler ce soir d'Afghanes vivant au Canada que cette mission inquiète beaucoup à cause de la violence et de l'instabilité croissantes. J'aimerais savoir ce que le député en pense.

[Français]

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Malheureusement, l'honorable députée de Vancouver-Est n'a pas laissé suffisamment de temps pour que l'honorable députée de La Pointe-de-l'Île puisse le faire.

Nous reprenons le débat.

L'honorable ministre de la Coopération internationale a la parole.

L'hon. Josée Verner (ministre de la Coopération internationale et ministre de la Francophonie et des Langues officielles, PCC): Monsieur le Président, je vais partager le temps dont je dispose avec mon collègue le député de Macleod.

Ce soir, je joins ma voix à celle de tous les Canadiens pour exprimer ma tristesse à la suite du décès de la capitaine Goddard.

Le 10 avril dernier, j'ai pris la parole en cette Chambre pour présenter quelques-unes des réalisations du Canada en Afghanistan. Aujourd'hui je réaffirme ma conviction à l'égard de l'importance, de la pertinence et de l'efficacité de notre aide au peuple afghan.

Ce n'est pas le temps d'abandonner les Afghans. Bien au contraire: le Canada doit faire preuve de leadership et de compassion, et non d'indifférence.

[Traduction]

Le rôle du Canada en Afghanistan est conforme au soutien que nous fournissons partout dans le monde sur le plan de la liberté, de la démocratie, de la primauté du droit et des droits humains. Le gouvernement du Canada croit que notre pays doit continuer de jouer un rôle de véritable chef de file en Afghanistan.

Nous comptons parmi les 36 pays qui ont fait des progrès en Afghanistan sous l'égide des Nations Unies et de l'OTAN, mais jeter les bases du développement économique et démocratique prend du temps et requiert un engagement constant.

• (1945)

[Français]

Plus d'une vingtaine d'années de conflits, de violations graves des droits de la personne, de pauvreté généralisée et d'années successives de sécheresse ont conduit à la destruction de presque tous les secteurs de la société.

La reconstruction et le développement d'un pays dévasté comme l'Afghanistan est loin d'être une mince tâche. Il est important de souligner que le Canada contribue à rendre l'Afghanistan sécuritaire. Il s'agit là d'une condition préalable et essentielle à la reconstruction.

Grâce à notre approche intégrée associant les diplomates, les Forces canadiennes, les experts en développement et les agents de police civile, nous aidons le peuple afghan à stabiliser le pays, à renforcer la gouvernance et à réduire la pauvreté.

L'engagement du Canada comporte trois volets complémentaires: l'appui à la sécurité, la diplomatie et l'aide au développement.

Il y a à peine quelques années, sous le régime sévère des talibans, les femmes afghanes étaient réduites à la pauvreté. De plus, on leur a retiré le droit fondamental à la liberté de mouvement. Leur confinement a eu d'innombrables répercussions négatives: leur santé physique et morale s'est détériorée et leur espérance de vie a chuté; les femmes n'avaient pas le droit de travailler et elles ont dû abandonner leurs rôles d'enseignantes, de professionnelles de la santé et de commerçantes; le tissu social s'est désintégré.

Sous le régime taliban, les femmes n'avaient pas le droit de pratiquer la médecine et n'avaient pas même accès aux soins médicaux. De plus, les fillettes ne pouvaient pas aller à l'école, parce que toutes les écoles pour filles ont fermé leurs portes.

Or depuis la chute des talibans, plus de 4 millions d'enfants, dont le tiers sont des filles, ont repris le chemin de l'école.

Grâce au soutien financier du Canada, des centres pour femmes ont vu le jour partout en Afghanistan. Ces centres aident les femmes en leur fournissant des services de base comme des cours d'alphabétisation, des services de santé, des services d'aide juridique, un refuge, et parfois tout simplement un lieu d'échanges où elles se sentent en sécurité et épaulées.

L'ACDI soutient aussi des programmes d'aide alimentaire et de formation dont ont profité plus de 10 000 veuves et leur famille.

De tels progrès sont importants parce que, en dépit du contexte actuel plus ouvert, il existe encore de l'opposition en ce qui concerne les droits des femmes et leur accès au marché du travail.

À l'instar de nos 35 alliés, notre objectif est de faire en sorte que le gouvernement afghan puisse mettre en oeuvre ses politiques et assurer la viabilité de son développement.

Pour assurer l'atteinte de résultats durables en Afghanistan, le Canada travaille en accord avec les priorités énoncées par le gouvernement afghan dans sa stratégie nationale de développement. Le gouvernement afghan a d'ailleurs félicité le Canada d'avoir choisi cette approche, par laquelle les Afghans eux-mêmes prennent la barre de leur développement.

Les programmes de l'ACDI en Afghanistan visent à aider les Afghans à relever les défis auxquels ils font face. Le Canada a démontré sa capacité d'aider la population afghane que nous devons épauler.

Vivant dans un pays où la guerre a fait rage pendant de nombreuses années, les Afghans — les femmes et les enfants en particulier — ont souffert sous le joug d'un régime parmi les plus répressifs au monde. Malgré des avancées notables, le pays demeure parmi les plus pauvres du monde.

Le Canada, par l'intermédiaire de l'ACDI, contribue au développement et au mieux-être des Afghans, mais notre engagement produit des effets beaucoup plus larges et durables.

Grâce à son aide au développement, le Canada a pu faire des contributions clés à la sécurité, à la gouvernance et à l'ordre public, ainsi qu'au développement social et rural. Le programme d'aide du Canada en Afghanistan est livré de façon responsable. Je tiens à assurer cette Chambre qu'il s'agit là de l'une de mes priorités.

L'ACDI travaille à faire en sorte que l'administration de l'aide canadienne aux programmes nationaux afghans repose sur des mécanismes efficaces. L'ACDI suit de près le rendement des programmes prioritaires portant notamment sur le microfinancement et le développement rural. Nous sommes en mesure de tirer le meilleur parti des contributions canadiennes grâce à des contrôles financiers efficaces et des structures de responsabilisation adéquates.

● (1950)

[Traduction]

Le Canada doit continuer d'influer favorablement sur le développement de l'Afghanistan et de faire fond sur les progrès obtenus jusqu'à maintenant.

[Français]

Par exemple, avec un engagement accru, le Canada continuera d'être un chef de file en ce qui a trait au secteur de la microfinance et des services financiers, notamment pour les femmes afghanes en milieu rural.

Le Canada continuera son importante contribution aux secteurs de la sécurité, notamment en ce qui a trait au déminage et à la destruction des munitions, de la gouvernance et de la promotion des intérêts socioéconomiques des femmes, y compris l'éducation de base

De plus, le Canada pourra continuer de jouer un rôle de premier plan en appuyant le processus démocratique en Afghanistan, notamment en ce qui concerne le développement des institutions, en renforçant par exemple la capacité des institutions parlementaires afghanes.

Le Canada continuera également d'être à l'affût de nouvelles occasions de collaborer avec des organisations non gouvernementales et d'autres partenaires canadiens en Afghanistan. Nous continuerons à enraciner des principes qui reflètent les valeurs canadiennes qui font notre fierté, notamment le respect des droits de la personne, l'égalité entre les sexes, la liberté de parole et la démocratie, ces mêmes principes envers lesquels le peuple afghan a démontré son engagement, tout particulièrement par l'élection d'un nouveau Parlement composé de plus de 25 p. 100 de femmes.

Je suis convaincue que nos efforts améliorent concrètement la vie des Afghans. Je suis également persuadée que le Canada doit s'engager à maintenir son appui aux populations afghanes qui, aujourd'hui encore, en ont tant besoin.

Ce n'est pas le temps de laisser tomber le peuple afghan, ni d'abandonner la communauté internationale, ni de rompre avec le gouvernement afghan et nos partenaires.

[Traduction]

Le temps est venu pour nous tous de venir en aide au peuple afghan, aux femmes et aux enfants afghans. Il est temps de redonner espoir au peuple afghan et de contribuer à l'édification d'un monde plus sûr pour nos enfants.

[Français]

Aujourd'hui, le peuple afghan a besoin du Canada. Le peuple afghan compte sur nous pour leur donner espoir.

L'hon. Bill Graham (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la ministre d'avoir prononcé ce discours.

Dans son discours, le premier ministre a parlé d'une dépense supplémentaire de 310 millions de dollars au titre de l'aide au développement en Afghanistan. Beaucoup d'entre nous partagent cette préoccupation, à savoir si ce gouvernement suivra une politique ne prévoyant pas seulement une action militaire dans la région, mais aussi de l'aide qui complémente ce que font nos militaires.

Ma question est assez précise. Par cette aide supplémentaire, le gouvernement a-t-il l'intention de dépenser autant que possible les sommes d'argent dans les régions où nos troupes font des efforts vaillants? Le fait actuel est qu'en matière d'aide, les Américains et les autres sont beaucoup plus présents dans la région de Kandahar que nous, les Canadiens. Si nos troupes sont là, il me semble que notre aide devra suivre les actions de nos troupes. J'aimerais bien connaître la position du gouvernement à ce sujet.

L'hon. Josée Verner: Monsieur le Président, effectivement, nous avons annoncé une aide supplémentaire de 310 millions de dollars pour l'ensemble du peuple afghan. Il est certain que pour mettre en oeuvre nos programmes et assurer la sécurité de la population tant à Kandahar qu'à l'extérieur de cette région, nous avons besoin de la sécurité que nous procurent nos troupes là-bas.

Effectivement, je peux assurer mon collègue, député de l'opposition, que nous nous assurons que l'ensemble de la population afghane recevra les services selon les mesures et les ONG en place et selon les disponibilités de la population.

• (1955)

M. Réal Ménard (Hochelaga, BQ): Monsieur le Président, je remercie de son discours la ministre.

J'avoue qu'un certain nombre de questions se posent, et je lui en pose trois rapidement.

La ministre serait-elle assez aimable pour partager avec cette Chambre des éléments de bilan?

On sait que des ONG sont présentes sur le territoire. On sait aussi qu'une centaine de millions de dollars leur sont disponibles. Ce qui pose problème, ce sont les critères permettant d'évaluer que l'opération a un succès. Y a-t-il eu un bilan formel, fait par les services que dirige la ministre? Si oui, pourrait-elle prendre l'engagement de déposer ces éléments de bilan auprès de cette Chambre pour que nous puissions les partager avec nos concitoyens? On imagine qu'ils ont été consignés par écrit.

Deuxièmement, je lui demande s'il n'est pas un peu prématuré de demander à cette Chambre de voter à ce propos. Je reformule ma question: pourquoi y a-t-il cette urgence derrière laquelle on pourrait subodorer des motifs élégamment électoralistes qui feraient en sorte que cette Chambre devrait maintenant se commettre pour deux années additionnelles, alors qu'on a bien peu d'informations quant aux critères qui devraient nous guider pour la poursuite de l'action?

En effet, encore une fois, soyons fiers: la Chambre ne se partage pas entre ceux qui croient à la solidarité internationale et ceux qui n'y croient pas. Tous y croient.

Bref, la ministre peut-elle déposer des éléments de bilan et convient-elle que le geste nous demandant de voter pour deux années additionnelles revêt malheureusement un caractère de précipitation?

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Dans sa recherche de renseignements, le député de Hochelaga a laissé à la ministre une minute et 20 secondes.

L'hon. Josée Verner: Monsieur le Président, quand je regarde les revirements de position des députés du Bloc, je me demande qui a des motifs électoralistes en tête.

Cela dit, si le député veut des bilans, il pourrait s'adresser par exemple à l'organisme Droits et Démocratie, de Montréal, pas très loin de chez lui. Celui-ci a pu ouvrir plusieurs centres pour femmes aux quatre coins de l'Afghanistan. Au moyen de ces centres, Droits et Démocratie a déjà formé plus de 6 000 femmes afin qu'elles puissent expliquer à leurs pairs qu'elles ont le droit d'aller à l'école, de s'exprimer, et de vivre en sécurité.

Ce n'est qu'un exemple parmi plusieurs autres. CARE Canada a donné du soutien, aussi, à plus de 10 000 veuves ainsi qu'à leur famille.

[Traduction]

M. Ted Menzies (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, PCC): Monsieur le Président, à l'instar de nombreux députés qui ont pris la parole avant moi, je voudrais exprimer mes sincères condoléances à la famille de Nichola Goddard. C'est avec tristesse que nous avons appris la nouvelle de son décès aujourd'hui, et nous offrons nos condoléances à sa famille, à ses amis et à ses camarades.

Je suis heureux de participer au débat de ce soir. J'estime qu'en prolongeant la mission du Canada en Afghanistan, qui s'articule sur les trois axes que sont la diplomatie, le développement et la sécurité, nous contribuerons à assurer un avenir sûr et prospère au peuple afghan.

La situation en Afghanistan est importante pour tous les Canadiens. Je me réjouis d'avoir l'occasion d'exprimer mon point de vue et de dire clairement quelle est ma position sur cette question capitale.

Avec l'aide du Canada et de la communauté internationale, l'Afghanistan est en train de renaître après des années de guerre et de destruction. Il embrasse la démocratie et s'emploie à faire profiter à toutes les régions des bienfaits du développement.

Depuis la chute des talibans, l'Afghanistan a fait des pas de géant vers sa reconstruction. Le Canada a soutenu les progrès de ce pays au moyen d'une approche globale comprenant l'aide au développement, le soutien diplomatique et le maintien de la sécurité. Toutefois, s'il a fait des progrès, le peuple afghan a toujours besoin de notre appui.

L'Afghanistan et nos 35 alliés dans ce pays espèrent que le Canada prolongera sa mission. Il y aura une nouvelle structure de commandement, un nouvel engagement diplomatique et un nouvel engagement en faveur du développement, c'est pourquoi il est important que le Parlement du Canada donne son approbation en adoptant la motion.

Les Hollandais et les Britanniques, deux autres pays qui jouent un rôle de premier plan en Afghanistan, ont déjà renouvelé leur engagement. Nos alliés au sein de l'OTAN ont maintenant besoin de savoir ce que le Canada est prêt à faire.

En prolongeant notre mission en Afghanistan, nous montrerons que nous continuons de jouer un rôle de leadership. Nous donnerons à l'OTAN et au gouvernement afghan le signal qu'ils peuvent compter sur nous au moment où ils commencent à planifier la prochaine étape du programme visant à apporter la paix et la stabilité en Afghanistan afin que le peuple afghan puisse prospérer.

Les Canadiens et le peuple afghan peuvent être très fiers de ce qu'ils ont fait ensemble jusqu'à maintenant, mais nous devons continuer de travailler ensemble pour renforcer les acquis.

Le 9 mars, la ministre de la Coopération internationale a annoncé que l'ACDI maintiendrait son engagement financier en Afghanistan à 100 millions de dollars en 2006-2007. Cela amène le contribution totale du Canada à 656 millions de dollars depuis 2001. Grâce aux fonds de l'ACDI, l'Afghanistan a connu bien des changements.

Je voudrais en mentionner quelques-uns ainsi que quelques succès remportés dans ce pays. Il est crucial que les Canadiens, de même que mes collègues à la Chambre des communes comprennent l'importance de leur contribution et du travail qui a été fait.

L'Afghanistan a franchi une étape très importante en adoptant une nouvelle constitution. Ce pays a également tenu des élections présidentielles et parlementaires. Le programme de solidarité nationale a permis d'aider plus de la moitié des villages afghans et de donner à environ 150 000 familles un accès à des fonds pour payer des services de base comme des cliniques médicales, des routes et des puits. Plus de 4,5 millions d'enfants sont inscrits dans des écoles officielles. Plus de 150 000 Afghans, dont une forte majorité de femmes, ont accès au crédit et à des services financiers.

En tant qu'agriculteur, je suis personnellement heureux avec le travail que nous faisons pour aider les collectivités agricoles de l'Afghanistan. Nous reconnaissons qu'il y a beaucoup à faire pour que les agriculteurs produisent suffisamment pour vendre en gros et distribuer leurs produits. Pour cette raison, nos efforts incluent du financement et de l'infrastructure rurale comme des routes et des systèmes d'irrigation.

Les programmes nationaux offrent aussi aux agriculteurs une aide qui leur permet d'acheter des semences et des engrais. En les encourageant à se concentrer sur la culture des fruits, des noix, des légumes et des céréales, ils peuvent nourrir leurs familles.

Je pense que, avec notre aide, les agriculteurs de là-bas pourraient contribuer de manière appréciable au rétablissement de la stabilité en Afghanistan.

(2000)

Ce n'est pas le moment d'abandonner la population afghane. Bien au contraire. Nous devons faire preuve de leadership et de compassion, pas d'indifférence. Nous devons aussi faire en sorte que les Afghans puissent s'occuper d'eux-mêmes lorsque le Canada ne sera plus là. Leur avenir repose sur le développement durable.

L'ACDI a prévu des ressources pouvant aller jusqu'à 10 millions de dollars pour un programme visant à établir la confiance dans la gouvernance. Ce programme, qui sera exécuté par les équipes provinciales de reconstruction, a pour but de créer un environnement propice aux programmes gouvernementaux au niveau du pays, des provinces et des villages. Dans le cadre du programme, des subventions sont offertes aux collectivités démunies afin qu'elles entreprennent les projets qu'elles-mêmes jugent prioritaires.

Grâce à son aide au développement, le Canada a été en mesure d'apporter des contributions essentielles en matière de gouvernance et de développement durable en Afghanistan. Il faut se rappeler qu'en aidant l'Afghanistan à devenir un État stable, démocratique et autonome, nous nous assurons que ce pays ne servira plus jamais de refuge pour les terroristes.

Les Afghans ont fait des progrès, mais ils ont encore besoin de notre soutien et il est crucial que nous prolongions notre mission. Les Canadiens devraient être fiers de tout ce que nous avons accompli en Afghanistan et être prêts à continuer d'offrir l'appui du Canada.

L'hon. Joe McGuire (Egmont, Lib.): Monsieur le Président, le député nous a décrit quantitativement les récentes contributions canadiennes et la nouvelle contribution que le gouvernement est prêt à faire au cours des deux prochaines années. Comment se comparent-elles, du point de vue militaire et civil, à ce que font les Néerlandais et les Britanniques pour résoudre les problèmes en

Initiatives ministérielles

Afghanistan? Sommes-nous des leaders en ce qui concerne la formation des gens qui s'occuperont du côté civil de la question?

Les médias s'intéressent plutôt au côté militaire de la chose, mais il y a aussi la reconstruction de l'économie et le côté humanitaire. À combien s'élève notre contribution par rapport à celles des autres alliés qui sont en Afghanistan?

(2005)

M. Ted Menzies: Monsieur le Président, d'après ce que j'ai pu comprendre, notre engagement militaire et civil est significatif. J'ai aussi cru comprendre que nous en avons fait plus que les Néerlandais, mais moins que les Britanniques. Je ne suis pas sûr du montant exact qui a été consacré mais je n'ai aucun doute qu'on pourrait trouver cette information.

Il ne faut pas oublier que nous avons pris l'engagement d'envoyer des gens de qualité. J'ai parlé à un bon nombre de députés de l'opposition qui sont allés en Afghanistan et ils n'ont que des bonnes choses à dire à propos de la qualité des soldats, du personnel bien formé et des gens des Nations Unies qui savent ce qu'ils font en matière d'aide humanitaire. C'est la première considération du gouvernement quand il prend ses décisions. Il ne s'agit pas nécessairement du montant d'argent mais de la qualité de l'aide, de la valeur du financement et des gens que nous envoyons. Nos soldats et nos spécialistes du développement sont les meilleurs au monde.

[Français]

M. Robert Bouchard (Chicoutimi—Le Fjord, BQ): Monsieur le Président, je veux remercier le député pour sa présentation. Je voudrais également rappeler à cette Chambre que nous, du Bloc québécois, réclamons un débat éclairé donnant des réponses aux questions qui n'ont pas obtenu de réponses. Nous avons déposé une motion au Comité permanent de la défense nationale où des experts et des gens de la Défense nationale viendront témoigner.

Actuellement, nous avons droit à une manoeuvre inacceptable visant à précipiter une décision. Nous avons six heures de débat. Une question aussi importante suppose un vrai partage d'informations.

Ma question est la suivante. Le député reconnaîtrait-il que ce que nous demande le premier ministre et le gouvernement, soit de prolonger de deux ans la mission militaire en Afghanistan, est l'équivalent de donner un chèque en blanc et de fermer les yeux sur de l'information que l'on serait en droit de recevoir, autant nous, parlementaires, que l'ensemble de la population?

[Traduction]

M. Ted Menzies: C'est certainement une question valable. Nous devons savoir quels en seront les coûts. Nous avons eu cinq ans pour analyser notre participation à cette mission. Ce débat ne fait que mettre un terme à ces analyses.

Les Canadiens ont à coeur d'aider les gens de l'Afghanistan. Mes électeurs me disent que ces gens ont besoin d'aide. Sur les questions agricoles dont j'ai parlé dans mon intervention, je précise que, quand un de mes voisins était mal pris, je ne me demandais pas ce qu'il m'en coûterait de l'aider. J'y allais immédiatement. C'est ce que font de bons voisins.

Le monde est grand, mais nous sommes tous des voisins. Ces gens sont moins nantis que nous, et ils souffrent. Le moins que nous puissions faire est de les aider de toutes les manières possibles, et de les aider maintenant. Si nous laissons les Afghans à leur sort pendant des mois tandis que nous hésitons à prendre une décision, nous en compterons le prix en nombre de vies perdues. Nous devons prendre cette décision maintenant.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Avant de poursuivre le débat, je signale à la Chambre que j'ai le plaisir de voir que, à l'occasion de ce débat important, il y a des louveteaux à la tribune. Je ne sais pas qui ils sont, mais ce sont de bons citoyens. Je les remercie de leur présence.

• (2010)

L'hon. Stephen Owen (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec mon bon ami et collègue, le député de Cape Breton—Canso.

Je joins ma voix à celle de tous les députés à la Chambre pour dire que nous sommes fiers des nombreux Canadiens qui font leur devoir en Afghanistan ou qui l'ont fait depuis quelques années — que nous nous préoccupons d'eux, et qu'ils ont tout notre soutien et notre respect. Je parle des militaires, mais aussi des travailleurs humanitaires, des policiers, des membres du Corps canadien qui surveillent les élections et des conseillers qui sont là-bas pour aider à la bonne gouvernance.

J'ai l'intention de voter contre cette motion ce soir. J'ai écouté attentivement les députés cet après-midi et ce soir. Je crois qu'il est trop tôt pour prendre une décision sur cette motion. Nous avons encore plusieurs mois devant nous avant d'avoir à décider. Précipiter ce débat à 36 heures d'avis, et avoir 6 heures de débat pour rendre une décision qui est une question de vie ou de mort, équivaut à nous demander de décider sans savoir. Le Comité de la défense nationale lui-même a voulu entendre des experts pour pouvoir nous dire comment vont les choses, quelles sont nos intentions, quels sont nos objectifs et quelle est notre stratégie de retrait, afin que nous puissions prendre une décision éclairée. On lui a refusé cette possibilité.

Nous devons entendre le point de vue de tous les comités pertinents, qui devraient pouvoir convoquer des témoins de l'administration publique et d'ailleurs, pour savoir où nous en sommes et où nous allons. C'est manquer de respect que de nous demander de prendre une décision sans cette information. C'est manquer de respect envers les députés et envers la population du Canada. Surtout, c'est manquer de respect envers les braves Canadiens qui sont ou qui seront en service en Afghanistan. Ce manque de respect est dangereux. Il met ces soldats en danger si nous ne pouvons pas prendre une décision éclairée et exiger le respect nécessaire pour le faire. Dans ce sens, il s'agit là d'un manque de principes.

La raison pour laquelle nos soldats sont actuellement en Afghanistan est fondée sur des principes. Elle est fondée sur les meilleurs principes d'intervention humanitaire, qui ont évolué au cours de la dernière décennie. Le Canada et les députés ont aidé à définir ces nouveaux principes d'intervention humanitaire. Cette cause est juste.

Avec ces principes à l'esprit, nous avons élaboré un nouvel énoncé de politique internationale. Les Canadiens qui sont actuellement en Afghanistan mettent en pratique, pour la première fois, l'énoncé de politique internationale élaborée par le gouvernement précédent. Cet énoncé combine les forces de sécurité aux travailleurs de l'aide humanitaire, aux conseillers en matière de saine gouvernance et aux

agents de formation de la police civile, afin d'en assurer l'intégrité et l'efficacité.

Quelle approche fondée sur des principes doit-on adopter avant de prolonger cette mission? Il faut adopter une approche visant à obtenir l'information nécessaire pour prendre une décision éclairée. Il faut prendre le temps nécessaire.

Nous avons entendu parler de la décision des Pays-Bas de prolonger la présence de leurs troupes. Le Parlement des Pays-Bas n'a pas été avisé uniquement 36 heures à l'avance de la tenue d'un débat de six heures, sans la contribution de témoins et sans information adéquate. Au Pays-Bas, la question a été débattue pendant dix mois. Quelle est l'urgence ici? Normalement, une fois l'information en main, on en fait l'analyse. Il faut ensuite planifier la suite, la définition du rôle, les objectifs, les points de repère et la stratégie de retrait. On songe ensuite à la prochaine étape?

Nous avons le temps. Nous le devons aux militaires canadiens qui servent bravement en Afghanistan et à ceux qui leur succéderont. Nous le devons également au peuple afghan. Il nous incombe de faire en sorte que la protection devienne une norme internationale. Nous le devons à toutes les parties concernées.

Pour en arriver à cette décision que j'estime fondée sur des principes, j'ai consulté les électeurs de Vancouver Quadra comme je ne l'avais jamais fait auparavant dans ma courte carrière de cinq ans à la Chambre des communes. Au cours des 24 dernières heures, les électeurs de ma circonscription m'ont fait parvenir une quantité considérable de réponses immédiates et unanimes m'enjoignant de voter contre cette motion.

● (2015)

Une seule personne m'a suggéré, de façon très avisée, de donner un appui conditionnel à la motion. Je tiens compte de cet avis et je le prends très au sérieux, comme les électeurs de Vancouver Quadra, tout en maintenant le principe qu'il faut prendre le temps de s'informer, d'établir des principes, de faire preuve de respect et d'avoir une certaine sécurité avant d'aller de l'avant.

En votant contre cette motion ce soir, je ne dis pas «non jamais». Je dis plutôt «non, pas maintenant». Je ne prendrai pas cette décision; l'approche adoptée est irrespectueuse parce que non informée et, de ce fait, ne repose sur aucun principe.

M. Jim Abbott (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, PCC): Monsieur le Président, je crois que le député devrait porter ses objections relatives au préavis de 36 heures et au débat à l'attention du chef de l'opposition, du chef du Bloc québécois et du chef du NPD, qui ont tous accepté, en consultation avec le premier ministre, la tenue de ce débat. C'est ce qui explique le préavis de 36 heures avant le débat, si le député veut le savoir.

Le député dit que le débat découle d'une décision unilatérale. Dois-je lui rappeler que c'est grâce au nouveau premier ministre, qui a dit qu'il saisirait la Chambre de ces questions afin qu'elle puisse donner son opinion, que nous sommes ici? La décision finale appartient toujours au premier ministre du Canada. Il demande l'avis de la Chambre.

Je dois dire que je le député me déçoit énormément, lui qui faisait partie du Cabinet qui a pris la décision unilatérale d'envoyer nos militaires et nos travailleurs humanitaires en Afghanistan et de mettre leur vie en danger. Comment peut-il parler d'une décision fondée sur des principes quand il est un de ceux qui ont pris la décision à huis clos?

Au moins, le premier ministre actuel est prêt à se présenter devant les Canadiens et à dévoiler toute l'hypocrisie des députés d'en face.

L'hon. Stephen Owen: Monsieur le Président, je ne suis pas certain qu'une question ait été formulée, mais laissez-moi répondre au sujet des principes. Le gouvernement précédent a effectivement pris une décision fondée sur les plus grands principes de l'intervention humanitaire lorsqu'il a envoyé nos troupes, nos préposés à l'aide humanitaire et nos conseillers en gouvernance qui ont accompagné le Corps canadien pour surveiller les élections. Cette décision était véritablement fondée sur des principes, mais elle était valable pour deux ans seulement.

Si nous prolongeons notre engagement, nous devons à ces gens, aux Afghans de même qu'aux vaillants militaires canadiens actuellement en Afghanistan et à ceux qui pourraient s'y trouver plus tard, de prendre le temps, quand nous l'aurons, de nous informer, de faire preuve de discipline et de respect et par, conséquent, d'être fidèles à nos principes. Il n'y a pas de respect sans information.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Avant de donner la parole au député de Burnaby—Douglas, je rappelle à cette Chambre qu'il y a encore des louveteaux à la tribune et qu'ils comptent sur nous pour que ce débat se déroule dans l'ordre.

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, de nombreux Canadiens n'appuient pas les efforts militaires du Canada en Afghanistan. Beaucoup de Canadiens veulent que les Forces canadiennes se retirent de l'Afghanistan. En fait, je suis un de ces Canadiens. Je suis contre une nouvelle mission en Afghanistan. Je souhaiterais aussi qu'on commence immédiatement à retirer en toute sécurité les militaires canadiens d'Afghanistan. Je suis fier que le député de Vancouver Quadra ait mentionné qu'il reçoit de nombreux messages de ses électeurs. Je soupçonne que plusieurs de ces messages appuient cette position.

Bien des Canadiens savent que cette opération ne cadre pas avec nos missions traditionnelles de maintien de la paix. Cela ne correspond pas à la façon dont les Canadiens maintiennent la paix. En général, nous séparons les combattants, nous ne jouons pas le rôle de combattant, ce qui est pourtant le cas à l'heure actuelle. Nous sommes dans ce pays pour appuyer les efforts de maintien de la paix des Nations Unies, non pour appuyer l'opération Enduring Freedom des Américains. Nous sommes dans ce pays pour acheminer l'aide au développement, mais non pour l'acheminer par l'entremise de militaires. Ce n'est pas de cette façon que les Canadiens font du travail de développement. Nous sommes dans ce pays pour participer au développement de la démocratie, mais pas en utilisant des fusils. Ce n'est pas comme ça que font les Canadiens.

Que répond le député de Vancouver Quadra aux nombreuses personnes de sa circonscription, de ma circonscription en Colombie-Britannique et de l'ensemble du Canada qui pensent que le Canada ne devrait pas être en Afghanistan et que nous devrions commencer à nous retirer prudemment en toute sécurité?

(2020)

L'hon. Stephen Owen: Je dirai très brièvement, monsieur le Président, que nous nous sommes engagés à être présents dans ce pays jusqu'en février prochain et nous devrions honorer cet engagement. Cependant, nous devrions aussi examiner de façon éclairée, analytique, prudente et, de ce fait, raisonnée, si nous devons prolonger notre engagement ou si nous devons nous retirer prudemment en toute sécurité.

Cette décision n'a pas encore été prise de façon éclairée. Le député de Kootenay laisse entendre que le premier ministre a soumis cette question à la Chambre pour qu'elle prenne une décision, mais tout semble indiquer que la décision a déjà été prise. Je crois que c'est inapproprié. C'est un manque de respect. Nous devrions tenter de convaincre le gouvernement de nous donner la chance de bien nous renseigner, en faisant appel aux comités compétents, afin que nous puissions prendre une décision éclairée et raisonnée.

M. Rodger Cuzner (Cape Breton—Canso, Lib.): Monsieur le Président, d'emblée, j'offre mes condoléances à la famille de Nichola Goddard, la militaire qui est morte au combat aujourd'hui, ainsi qu'à ses amis et collègues. Je sais qu'une telle tragédie touche profondément tous les députés, de même que tous les Canadiens. Je pense que la tragédie d'aujourd'hui fait ressortir encore plus l'importance et la signification de notre débat de ce soir.

Pendant la soirée d'hier et aujourd'hui, toute la journée, les députés du caucus libéral ont eu l'occasion de discuter de l'importante motion dont la Chambre est saisie ce soir. Nous entendons toute une gamme d'interventions, d'opinions qui, en grande partie, sont partagées, partagées intellectuellement et brutalement, en toute sincérité et brutalement, mais je pense qu'elles sont aussi partagées avec respect.

Je comprends que certains députés de mon caucus expriment leur inquiétude face au processus que le gouvernement a amorcé en présentant cette motion avec tout l'opportunisme nécessaire pour qu'elle soit adoptée rapidement.

La décision des Néerlandais nous revient à l'esprit. De fait, elle a été mentionnée plusieurs fois au cours de la soirée. Ils ont discuté pendant dix mois de cette prolongation de deux ans. C'est pourquoi il y a un certain scepticisme de ce côté-ci. On se demande s'il ne s'agit pas d'un stratagème politique du gouvernement.

Cela étant dit, j'avais deux raisons de participer au débat de ce soir. Je devais m'assurer que nos soldats, nos hommes et nos femmes en uniforme, ainsi que leurs parents, comprennent que nous les appuyons, que notre parti appuie leurs efforts et que, bien entendu, nous appuyons leur mission.

J'ai écouté tout le débat attentivement, mais j'avoue que je suis venu également pour obtenir des garanties, car j'appuyais le déploiement initial parce que j'en connaissais la raison d'être. Je suis venu ici ce soir pour obtenir une réponse à plusieurs de mes questions.

Je voulais notamment savoir si l'essence de la mission serait modifiée. Je voulais savoir si l'effectif de la mission devrait être accru substantiellement. Je voulais savoir, dans l'éventualité où l'ONU nous demanderait d'intervenir au Darfour, en Haïti ou dans toute autre région névralgique du monde, si nous serions en mesure de répondre à ces demandes.

Je retiens de ce que nous ont dit ce soir le ministre de la Défense nationale et le ministre des Affaires étrangères l'assurance que l'essence de cette mission ne changera pas. Tous les députés savent que les circonstances sur le terrain, à Kandahar, ont changé. Nous savons que le danger s'est amplifié. La situation est devenue plus difficile, mais s'il s'agissait d'un travail facile, ce n'est pas au Canada qu'on aurait demandé d'intervenir. On aurait fait appel à un pays de moindre envergure.

Lorsque des obstacles se présentent, ce n'est pas le temps de flancher, et c'est pourquoi je vais appuyer la motion ce soir. Nous sommes tous aux prises avec les mêmes questions. Des gens viennent me voir constamment pour me demander ce que font au juste des jeunes hommes et des jeunes femmes de notre pays en Afghanistan. Pourquoi sommes-nous en Afghanistan? Je pense qu'au fil du temps, nous en sommes venus à comprendre les difficultés que doit surmonter ce pays.

Les gens sont capables de faire les liens nécessaires lorsqu'ils regardent les informations à la télé le soir et lorsqu'ils se rappellent les attentats du 11 septembre 2001. Ils savent que l'Afghanistan était un terreau fertile pour le terrorisme. Ils savent que des cellules terroristes étaient florissantes dans ce pays. Les images qu'ils voient à la télé leur montrent la misère, la pauvreté et la faim. Ils voient des femmes maltraitées et terrorisées. Il n'y avait pratiquement aucun système public d'éducation en Afghanistan il y a cinq ans. Les gens d'ici savent que le manque d'éducation est à l'origine de la misère.

● (2025)

Par conséquent, nous ne pouvons pas rester les bras croisés. C'est pourquoi j'ai appuyé cette intervention à l'origine. Nous n'avons pas décidé de nous rendre là-bas de notre propre chef. C'était une intervention unilatérale. Les Nations Unies nous ont demandé de nous joindre à une mission de l'OTAN. Nous avons répondu à l'appel, nous avons fait le maximum, et notre présence a eu un effet énorme.

Les Canadiens doivent savoir que nos efforts là-bas ne sont pas vains. Quiconque regarde le débat de ce soir peut constater qu'il s'y dit des choses sensées. On peut voir que la démocratie se renforce et que les systèmes de gouvernance s'améliorent. Nous avons pu faire des progrès en collaborant avec le système judiciaire. On parlait tout à l'heure de l'absence d'un système d'éducation public. Aujourd'hui, 3 millions d'enfants vont à l'école.

La Chambre a tenu un important débat exploratoire en avril. Tous les partis représentés à la Chambre ont alors manifesté leur appui total pour les troupes et pour la mission.

J'ai parlé plus tôt au député de Nipissing—Timiskaming. Il a eu l'occasion de se rendre en Afghanistan, y compris à Kaboul. Il a vu ce qui s'y passe actuellement. Les gens marchent dans les rues. Ils font du commerce dans les rues. La vie est loin d'être normale, mais elle s'est beaucoup améliorée par rapport à ce qu'elle était il y a quatre ans.

Kandahar se trouve dans la situation où se trouvait Kaboul il y a quatre ans. Ça n'a pas été facile. Il y a eu des sacrifices à faire, mais les Canadiens ont fait une différence. Nous avons établi des infrastructures. Nous avons investi, comme je l'ai dit, dans l'éducation et l'eau douce. Nous nous sommes attaqués à certains problèmes liés aux droits de la personne. Nous avons fait tout cela ces dernières années. Je crois que les Canadiens s'attendent à ce que nous restions jusqu'à ce que le travail soit terminé.

Je sympathise avec les troupes. Dans ma circonscription, Cape Breton—Canso, un grand nombre de jeunes hommes et de jeunes femmes se sont portés volontaires et ont joint les forces armées. D'après les conversations que j'ai avec eux, ils comprennent l'ampleur de leur tâche en Afghanistan, et ils sont à la hauteur.

J'aimerais lire un extrait d'une entrevue qui a eu lieu ce matin à la radio anglaise de Radio-Canada. La Chambre était très triste lorsque nous avons perdu le caporal Paul Davis, cet homme de 28 ans qui est mort lorsque son véhicule blindé est entré en collision avec un taxi et s'est renversé près de Kandahar. Il a laissé dans le deuil sa femme et deux petites filles. Ce fut un triste événement. Son père, Jim Davis, est très respecté. Beaucoup de députés de la Nouvelle-Écosse le connaissent bien. C'est un grand Canadien et évidemment un excellent père. Durant l'entrevue ce matin, Jim Davis a dit espérer que tous les partis politiques s'entendent pour prolonger la mission. Il a dit:

Je sais que nos troupes là-bas aiment savoir que les Canadiens les appuient. En clair, on veut qu'un effort uni soutienne la mission.

Je respecterai le vote de chaque député ce soir, mais je répète que j'appuierai la motion.

• (2030)

M. Rick Casson (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, on dirait bien qu'il n'y pas qu'en Afghanistan qu'on a du courage; il y a également des députés qui en font preuve ici, ce soir.

J'ai déjà travaillé sur un projet avec le député de Cape Breton— Canso, et nous avons vu notre collaboration donner des résultats tangibles. Je lui promets que je vais m'efforcer de mener à bien ce que nous avons entrepris.

Je vais lui conter une histoire, que j'aimerais qu'il commente, car je crois qu'il est sur la bonne voie. Je me suis entretenu, en Afghanistan, avec un soldat qui faisait partie de la troupe qui a été victime d'un des premiers accidents survenus là-bas, accident qui a fait des blessés graves. Il m'a expliqué qu'ils avaient automatiquement appliqué ce qu'ils avaient appris pendant leur entraînement et que cela était vraiment très impressionnant à voir.

Il m'a également parlé du travail qu'il a fait auprès d'enfants et de gens complètement démunis dans des collectivités afghanes. Les gens étaient très reconnaissants aux militaires du peu qu'ils leur donnaient. Il a appelé cela le visage que présente le Canada.

Le député pourrait-il faire des observations sur cet aspect? Nous sommes à même de constater des résultats positifs, des résultats qui seront mesurables. Nous verrons alors que nous faisons oeuvre utile.

Les propos qu'il a tenus ce soir à l'appui de cette prolongation sont très courageux et contrastent avec ceux d'autres députés de son parti. Pourrait-il nous dire ce qui se dégage de ses conversations avec les militaires et la population locale en Afghanistan?

M. Rodger Cuzner: Monsieur le Président, mon collègue et moi avons effectivement collaboré sur un projet concernant un autre groupe de héros, nos pompiers. J'espère que nous pourrons le ressusciter au cours de cette législature.

À entendre les courageux hommes et femmes qui servent en Afghanistan, ils comprennent qu'ils changent des vies. C'est en remportant des petites victoires, une à une, qu'on fait une différence. Il est essentiel de comprendre cela.

Kaboul a fait beaucoup de progrès. Cette ville est le théâtre d'améliorations remarquables dans un bon nombre de domaines. La situation est un peu plus difficile à Kandahar, mais je sais que nous avons aussi des victoires à remporter là-bas.

J'aimerais répéter quelque chose que mon collègue de Scarborough—Guildwood a dit. Il en a été question aujourd'hui à notre réunion de caucus. On pourra sûrement le lire dans le *Globe and Mail* de demain, mais peu importe, c'est un propos qui mérite d'être répété et de figurer au compte rendu. Il a dit qu'il n'y a pas de solution militaire pour l'Afghanistan mais qu'il n'y a aucune solution pour l'Afghanistan sans une intervention militaire. C'est la vérité.

[Français]

M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Monsieur le Président, j'ai l'impression d'entendre une personne qui prend beaucoup de raccourcis. J'aimerais lui donner l'occasion d'expliquer davantage sa position.

De fait, j'aimerais qu'il saisisse cette occasion pour nous en dire beaucoup plus, notamment lorsqu'il mentionne qu'on a fait la différence en Afghanistan et qu'il sent des impacts positifs dans ce pays. Pourrait-il exprimer cela beaucoup plus en détail, au lieu de simplement lancer des phrases de ce type qui, à la limite, peuvent être sans fondement? Je lui fournis l'occasion de nous en dire un peu plus à ce sujet.

● (2035)

[Traduction]

M. Rodger Cuzner: Monsieur le Président, j'ai essayé de rapporter quelques faits, mais je sais, par exemple, en ce qui concerne la démocratie, que nous sommes en Afghanistan pour appuyer une démocratie fragile. Ces quatre dernières années, 12 millions de personnes se sont inscrites pour participer au processus démocratique.

J'ai dit qu'il n'y avait pratiquement pas de système scolaire public il y a quatre ans. Aujourd'hui, trois millions d'élèves sont inscrits à l'école publique et vont à l'école tous les jours. Un tiers sont des filles. Ce n'était pas le cas il y a quatre ans, il y a donc des améliorations évidentes...

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Reprise du débat. Le secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale a la parole.

M. Russ Hiebert (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi que de prendre la parole aujourd'hui pour appuyer la prolongation de notre importante mission en Afghanistan. Comme nous en sommes tous devenus trop conscients ces dernières années, nous vivons dans un monde instable et imprévisible, où des terroristes ayant établi leur base d'opération dans des États faillis peuvent frapper n'importe où dans le monde, y compris ici en Amérique du Nord.

Le 11 septembre, notre vulnérabilité au terrorisme a été pleinement exposée. Au nombre des milliers de personnes qui ont perdu la vie ce jour-là, il y avait 24 Canadiens. Depuis cette date, les terroristes ont perpétré des attentats contre plusieurs de nos alliés de l'OTAN les plus proches, tuant des centaines d'innocents en Espagne, en Turquie et en Grande-Bretagne, ainsi que contre une foule d'autres pays dans le monde.

Nous devons nous rappeler aussi que le Canada a été désigné comme une cible par Al-Qaïda. La menace planant sur le Canada doit être prise au sérieux. Toutefois, le gouvernement doit prendre également prendre ses responsabilités pour défendre sérieusement le pays.

Soyons clairs. En matière de défense et de sécurité, le gouvernement placera toujours le Canada en premier. Nous n'allons pas laisser des étrangers décider du sort des Canadiens. C'est pourquoi le gouvernement est déterminé à renforcer notre capacité indépendante de défendre notre souveraineté et notre sécurité nationales.

En conséquence, le Canada est prêt à faire face aux menaces à sa sécurité où que ce soit dans le monde. C'est en partie pourquoi nous sommes en Afghanistan.

[Français]

Les troupes que nous avons déployées en Afghanistan, ainsi que nos diplomates et les travailleurs humanitaires, ont aidé le peuple afghan à élire un gouvernement responsable afin de succéder au régime agressif des talibans. **●** (2040)

[Traduction]

Et n'oublions pas que les talibans fournissaient des installations d'entraînement et un refuge sûr aux terroristes responsables de l'attaque du 11 septembre.

Je partagerai mon temps de parole avec le député de Calgary-Est. [Français]

Aujourd'hui, l'objectif du Canada en Afghanistan demeure d'empêcher le pays de servir à nouveau de refuge à des terroristes et à leur réseau destructeur. Nos soldats en Afghanistan protègent ainsi le Canada et la population canadienne. Nous sommes en Afghanistan pour offrir une aide humanitaire et pour jeter les bases du développement économique, social et démocratique de ce pays. Nous sommes là pour montrer le rôle de leadership que le Canada exerce dans le monde. Nous sommes là parce que c'est dans notre intérêt national.

[Traduction]

Le Canada a plus de 2 000 militaires en Afghanistan. La plupart d'entre eux se retrouvent dans la région de Kandahar, qui est un bastion taliban. Nos soldats présents sur le terrain croient vraiment en notre mission. Ils savent que leurs efforts sont couronnés de succès. Ces courageux soldats, marins et aviateurs sont de véritables héros, qui risquent leur vie pour protéger celles de leurs concitoyens au Canada.

Nous sommes fiers de nos combattants et nous les remercions des sacrifices qu'ils consentent pour nous défendre à l'autre bout du monde.

Notre mission en Afghanistan comprend des activités d'aide humanitaire pour construire des routes et des établissements. Notre mission serait impossible sans les Forces canadiennes.

Nos soldats aident à établir le climat de sécurité qui va permettre aux Afghans de ne plus vivre dans la peur et de reconstruire leurs collectivités. Ils travaillent pour rétablir la stabilité dans le pays. Ils empêchent également les rebelles de nuire à l'établissement de ce climat de sécurité.

Nous faisons aussi de grands progrès en matière de développement et de diplomatie. Par exemple, l'Afghanistan est le pays qui profite le plus de l'aide canadienne au développement, puisque le Canada s'est engagé à lui verser 656 millions de dollars depuis 2001. Notre gouvernement va débloquer 310 millions de plus pour porter la contribution totale du Canada à près de 1 milliard de dollars sur dix ans.

[Français]

Les diplomates canadiens en Afghanistan aident aussi le peuple afghan à reconstruire ses institutions politiques, et afin d'aider nos affaires diplomatiques, nous allons établir une ambassade permanente à Kaboul.

[Traduction]

Les simples citoyens, et les organisations privées qu'ils appuient, font également leur part pour aider les Afghans. Par exemple, CARE Canada a des représentants sur place qui s'occupent de la distribution de denrées, de la construction de routes, de la réparation des systèmes d'irrigation, de la lutte contre l'érosion des sols, de la remise en état des systèmes d'adduction d'eau et d'égouts, de l'enseignement à domicile et de la création des petites entreprises. On ne peut permettre que ces efforts s'arrêtent en février.

Avec l'aide du Canada et de la communauté internationale, les Afghans triomphent de la tyrannie et reprennent le contrôle de leur pays. Les signes de progrès sont clairs. On reconstruit des vies brisées et des collectivités détruites avec l'aide internationale et les efforts de reconstruction aident à réduire la pauvreté et la misère.

On reconstruit des écoles, des hôpitaux et des routes. Des millions de gens sont maintenant en mesure de voter. Les femmes jouissent de plus grands droits et de meilleures possibilités qu'on n'aurait jamais pu imaginer sous le régime taliban. Près de quatre millions de réfugiés sont retournés chez eux.

L'eau potable devient de plus en plus une réalité pour des milliers de villages. On collecte et on entrepose en sécurité des dizaines de milliers d'armes légères et lourdes. Des opérations de déminage sont en cours et plus de 4,5 millions d'enfants afghans, dont plus d'un tiers sont des filles, fréquentent maintenant l'école. Enfin, et c'est extrêmement important, l'armée nationale afghane et la police nationale afghane, des instruments essentiels à la sécurité nationale, sont en mesure d'accroître leurs capacités et d'être présentes dans toutes les régions de l'Afghanistan. Les Canadiens jouent un rôle clé dans leur formation.

Ces efforts entraînent des résultats positifs. Ils ont sans contredit accru la capacité des forces de sécurité afghanes à répondre aux menaces, qu'il s'agisse de menaces terroristes à l'endroit de la nouvelle assemblée nationale afghane, ou de menaces proférées par des barons de la drogue qui mènent leur commerce illicite. Nos efforts en vue d'aider à assurer la sécurité en Afghanistan, à renforcer la gouvernance et à réduire la pauvreté contribuent réellement à rendre la vie des Afghans plus facile.

C'est la raison pour laquelle la Chambre devrait appuyer la décision du gouvernement de prolonger la mission canadienne en Afghanistan jusqu'en février 2009 et d'en accroître la portée. En prenant une telle décision, nous démontrons à nos alliés et au reste du monde que le Canada est un pays sur lequel ils peuvent compter dans les moments difficiles.

Il y a de nombreux exemples qui prouvent que nous avons toujours assumé nos responsabilités, tant au pays qu'à l'étranger. Nous avons toujours voulu aider ceux qui avaient besoin de nous et nous avons toujours appuyé fermement la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit.

Nous savons que certains sont d'avis que nous devrions nous retirer de l'Afghanistan pour nous consacrer entièrement à nos affaires internes. Ils parlent de coûts monétaires et de pertes de vie. Je tiens à leur dire une chose. Il est vrai qu'il y a un coût rattaché à la protection du Canada, de notre liberté et de nos intérêts. Il en a toujours été ainsi, mais ces personnes se trompent si elles croient que nous pouvons nous dissocier du monde réel et des menaces réelles auxquelles les Canadiens sont confrontés.

D'autres laissent entendre qu'il est exagéré de prolonger cette mission de deux ans, jusqu'en 2009, pour un total de sept ans depuis le premier envoi de troupes sur les lieux. Je tiens à leur dire que nos troupes ont été à Chypre pendant 30 ans. Pendant 33 ans, des troupes canadiennes ont assuré la paix sur le plateau du Golan. Notre mission en Afghanistan ne durera jamais aussi longtemps, mais il est clair que nos engagements à l'égard de la poursuite d'une paix durable ne doivent pas être restreints de façon arbitraire.

Si nous voulons adopter une politique de défense qui donne la priorité au Canada, nous devons nous engager dans un monde souvent dangereux, loin de nos rives tranquilles, et nous devons reconnaître que nous avons des responsabilités au chapitre de la paix, de la sécurité et de la stabilité à l'échelle internationale. L'engagement pris par le Canada en Afghanistan démontre clairement que l'on peut compter sur le Canada à cet égard. L'Afghanistan doit avoir la possibilité de devenir un pays plus stable, plus sûr et plus démocratique, afin de ne pas retomber aux mains des tyrans et des terroristes.

J'exhorte tous les députés à appuyer la présente motion. Que Dieu protège la terre de nos aïeux.

(2045)

M. Mario Silva (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi de dire clairement une chose. J'appuie notre mission et nos soldats, mais la mission dont nous avons parlé à la Chambre, il y a un peu plus de cinq semaines, devait se terminer en février 2007.

Le gouvernement demande l'approbation d'une nouvelle mission prolongée sans même consulter les Canadiens d'un océan à l'autre. En tant que député, je suis insulté que nous n'ayons que six heures pour débattre une question aussi importante, une question dont nous devrions discuter avec les Canadiens afin de recueillir leur opinion. Mes électeurs n'ont pas été consultés au sujet de ce mandat élargi. Je suis frustré, car, étant donné le peu de temps qui est mis à notre disposition, je ne pourrai même pas traiter de cette question; je pourrai seulement émettre mon opinion en posant une question. C'est extrêmement frustrant.

Le gouvernement demande un chèque en blanc. Le premier ministre aime parler des Néerlandais, mais ils ont eu 10 mois pour débattre cette question. Le premier ministre nous accorde six heures pour débattre le bien-fondé de cette importante mission élargie et cruciale.

J'ai l'impression que mes droits et ceux de mes électeurs ont été bafoués. Ce débat m'attriste. Le premier ministre a dit que c'est l'OTAN qui a demandé cette prolongation. Nous ne savons pas si l'OTAN l'a demandée. L'OTAN a-t-elle envoyé une lettre? Quelqu'un a-t-il pris connaissance d'une lettre de l'OTAN? Aucune demande n'a été présentée.

Le député s'est dit préoccupé par l'image que nous projetons à l'étranger, mais nous sommes devenus la risée parce que nous ne respectons pas le Protocole de Kyoto et que nous ne le mettons pas en oeuvre.

Je suis curieux de savoir ce que pense le député au sujet de notre engagement. Ne croit-il pas que nous devrions avoir un débat convenable, au lieu d'un débat de six heures seulement?

M. Russ Hiebert: Monsieur le Président, je comprends que les émotions soient vives et que nous voulions discuter du sujet avec tout le sérieux qu'il mérite.

Au début de son intervention, le député a dit que nous élargissions la mission. Je voudrais qu'il sache, lui et tous ceux qui suivent le débat ce soir, que nous n'élargissons pas la mission. Nous voulons simplement la prolonger au-delà de ce qui est prévu. Que ce soit bien clair. C'est ce que nous faisons. Nous ne tentons pas d'ajouter aux responsabilités que nous avons déjà acceptées. Nous voulons simplement poursuivre ce que nous avons entrepris.

Le débat de ce soir est historique. Lorsque nos troupes ont été envoyées en Afghanistan, il y a quatre ou cinq ans, il n'y a pas eu de débat à la Chambre. Il n'y a pas eu de discussion. Il n'y a pas eu de débat de six heures ni de deux heures. Il n'y a rien eu. Il n'y a jamais eu de vote. C'est pourquoi je dis que ce qui se passe ce soir est historique.

Sauf le respect que je dois au député, je dirai que nos troupes sont en Afghanistan depuis près de cinq ans et que, durant cette période, tous les députés ont eu amplement le temps d'évaluer les progrès que nous faisons là-bas. Nous voulons simplement prolonger la mission tout en tenant compte des considérations de sécurité concernant nos opérations.

Je constate que le député d'Etobicoke—Lakeshore est présent ce soir. Je m'en réjouis...

• (2050)

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Le député sait que nous ne devons pas mentionner la présence ou l'absence d'autres députés à la Chambre.

M. Russ Hiebert: Merci de me l'avoir rappelé, monsieur le Président.

Je voudrais reprendre ce que le député d'Etobicoke—Lakeshore a déclaré il y quelque temps, car ses propos vont droit au coeur de la question. Il a beaucoup été question de la nécessité d'accroître l'aide au développement destinée à l'Afghanistan et à d'autres pays, mais, dans les faits, on ne peut se développer que lorsqu'on est en sécurité. Les gens de bonne foi et de bonne volonté ne veulent pas risquer leur vie.

Je cite donc le hansard du 10 avril 2006; cela ne fait pas si longtemps. Le député d'Etobicoke—Lakeshore disait ceci:

Ce que j'ai appris dans ce pays, c'est que nous ne pouvons pas oeuvrer en faveur du développement en Afghanistan si nous ne maîtrisons pas la situation sur le plan de la sécurité. Les écoles et les dispensaires que nous construisons le jour sont brûlés la nuit si nous n'avons pas des troupes pour sécuriser les progrès que nous avons accomplis en matière de développement.

C'est précisément ce que nous faisons valoir ici. Nous faisons des progrès remarquables en Afghanistan et nous voulons poursuivre sur notre lancée. Or, cela n'est possible qu'à la condition que nos militaires, hommes et femmes, jouent là-bas un rôle clé.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Avant de reprendre le débat, j'aimerais demander à tous les députés de bien vouloir être assez brefs, pendant la période des questions et observations, pour qu'il y ait plus d'échanges de questions et de réponses. Pour le moment, nous reprenons le débat et je donne la parole au secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères.

M. Deepak Obhrai (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, je me joins à tous les Canadiens pour dire que nous sommes profondément attristés par la mort d'une militaire canadienne en Afghanistan. Elle a sacrifié sa vie. Nous ne l'oublierons pas.

L'engagement du Canada en Afghanistan témoigne d'un engagement à soutenir la liberté, la démocratie, la primauté du droit et les droits de la personne aux quatre coins de la planète. Nous jouons un rôle de chef de file en Afghanistan. Sous l'égide d'une mission ONU-OTAN, 36 pays, dont le Canada, ont réalisé beaucoup de progrès jusqu'à maintenant. Toutefois, jeter les bases de la démocratie et du développement économique nécessite du temps et un appui soutenu.

Nos femmes et nos hommes courageux en Afghanistan contribuent à assurer la sécurité de ce pays et à préparer sa reconstruction. Grâce à notre approche intégrée faisant intervenir des diplomates, les Forces canadiennes, des spécialistes du développement et des policiers civils, le Canada aide les Afghans à instaurer la stabilité, à renforcer la gouvernance et à réduire la pauvreté dans leur pays. Nous sommes présents en Afghanistan à la demande du gouvernement afghan.

Initiatives ministérielles

Nous avons déjà contribué de manière importante aux efforts de stabilisation et de reconstruction. Certes, la mission est complexe et dangereuse et elle ne ressemble en rien aux missions que nous avons menées dans le passé. Il est de plus en plus difficile de prévoir avec une certaine probabilité ce qui se passera sur la planète. La nature de la menace a changé, mais notre détermination ne doit pas fléchir.

Le 11 septembre 2001, nous avons pris douloureusement conscience que le Canada et les Canadiens étaient vulnérables d'une façon que nous n'aurions jamais crue possible auparavant. Nous devons assurer la sécurité et la défense du Canada ici même, mais nous devons aussi étouffer les menaces à l'étranger. Nous devons étouffer les menaces en Afghanistan.

Les auteurs des attentats du 11 septembre ont été entraînés dans des camps d'Al-Quaïda en Afghanistan. Le réseau terroriste Al-Quaïda, financé et inspiré par Oussama ben Laden, a bénéficié de la protection du gouvernement taliban de l'Afghanistan. Les talibans ont dirigé l'Afghanistan d'une poigne de fer: ils ont nié le droit des femmes de s'instruire ou de travailler, procédé à des exécutions publiques en bafouant toute notion d'application de la loi, terrorisé une population entière et plongé le pays dans le gouffre de la pauvreté.

À la fin 2001, les forces de la coalition, dont les Forces canadiennes, ont contribué à faire basculer le régime taliban, dont les membres se sont terrés dans les montagnes, et à écraser, sans toutefois réussir à l'éliminer, le réseau Al-Quaïda qui avait bénéficié de la protection de ce régime. On avait gagné une bataille, mais les efforts internationaux visant à stabiliser l'Afghanistan en étaient encore à leurs balbutiements.

Pour éviter d'être à nouveau utilisé comme un refuge pour les terroristes, l'Afghanistan devait se doter d'un gouvernement démocratiquement élu en mesure d'exercer son autorité. Il avait besoin de la capacité d'assurer la primauté du droit, la sécurité et le respect des droits de la personne dans tout le pays. Il lui fallait aussi édifier une économie capable de répondre aux besoins de base de la population et acquérir les moyens de réduire la production illicite d'opium. Il s'agit là d'un projet à long terme qui nécessite l'engagement de longue durée de la communauté internationale.

L'Afghanistan a réalisé énormément de choses en bien peu d'années. Il a une nouvelle constitution. Il a un président et un parlement démocratiquement élus. Son armée est en cours de reconstruction et ses forces de police reçoivent une nouvelle formation. Les femmes et les filles peuvent maintenant fréquenter l'école et des entreprises légitimes apparaissent. On reconstruit les hôpitaux, les écoles et les routes.

Avec l'aide du Canada et de la communauté internationale, le peuple afghan est en train de triompher de la tyrannie et de recouvrer son pays, mais l'Afghanistan demeure fragile. La poignée de talibans et de membres d'Al-Qaïda encore actifs continuent de s'employer à déstabiliser le pays. La culture de l'opium représente près de 60 p. 100 du PIB national. Nous devons maintenir le cap jusqu'à ce que l'Afghanistan soit à même de résister à ces pressions.

(2055)

L'OTAN a fait une contribution cruciale aux réalisations obtenues à ce jour et elle continuera de jouer un rôle clé dans l'essor de l'Afghanistan.

Notre participation à l'OTAN garantit au Canada une voix égale à celle des autres États membres de la plus puissante alliance militaire du monde, une alliance qui se consacre à la défense des valeurs qui sont fondamentales pour les Nations Unies et pour les Canadiens, une alliance qui est résolue à contrer les nouvelles menaces qui pèsent contre nous de nos jours.

Aucun de nous ne peut faire cavalier seul.

Mon gouvernement est bien conscient du fait que notre engagement en Afghanistan entraîne des risques, mais nous savons aussi que ce que nous tentons de faire, à savoir créer un Afghanistan stable et sûr qui ne serve pas de refuge aux terroristes, vaut tous ces risques. Il en est ainsi parce que la sécurité à long terme du Canada et des Canadiens est en jeu.

En guise de conclusion, j'offre mes remerciements aux hommes et aux femmes des Forces canadiennes qui sont déployés en notre nom en Afghanistan. Nous pleurons la perte de ceux qui sont morts et nous appuyons fermement ceux qui s'évertuent à assurer la paix et la sécurité en Afghanistan.

Mme Ruby Dhalla (Brampton—Springdale, Lib.): Monsieur le Président, depuis de nombreuses années, notre pays agit comme un grand défenseur des droits de la personne, de la paix, de la stabilité, de la diplomatie et de la démocratie dans le monde, et c'est ce qui lui a valu sa réputation. Le Parti libéral et les gouvernements libéraux ont toujours su assurer le respect de ces droits et protéger la réputation de notre pays.

Il est assez intéressant de constater que, dans les 100 derniers jours, depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement conservateur, les députés conservateurs se sont soudain intéressés à notre réputation internationale et à notre politique étrangère. Si c'est là une question prioritaire pour le gouvernement, pourquoi ne figurait-elle pas parmi les cinq grandes priorités auxquelles M. Harper voulait donner suite? En outre...

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): La députée a mentionné le nom du premier ministre. J'invite le secrétaire parlementaire à répondre à sa question.

M. Deepak Obhrai: Monsieur le Président, je trouve assez curieux que la députée de Brampton—Springdale accuse mon parti de ne s'intéresser que maintenant aux droits de la personne. Si la députée prend la peine de vérifier, elle verra que nous étions les premiers à appuyer ce déploiement. Nous nous sommes prononcés en faveur de la réforme démocratique et du respect des droits de la personne. Je trouve ces propos intolérables.

Je ne sais pas ce qu'elle veut dire quand elle parle des derniers 100 jours. C'est son gouvernement, en la personne de l'ancien premier ministre, qui avait déclaré que nous serions présents dans ce pays tant qu'il n'y aurait pas d'échange de feu, et que nous partirions dans ce cas. Quelle sorte d'engagement est-ce là? Elle parle de droits de la personne. Nous n'avons pas retourné notre veste. Nous défendons les droits de la personne.

• (2100)

[Français]

M. Richard Nadeau (Gatineau, BQ): Monsieur le Président, nous comprenons que le conflit en Afghanistan existe depuis les attaques du 11 septembre 2001. Tout le travail sert en quelque sorte à punir les talibans qui permettaient à des groupes terroristes de pratiquer sur le territoire afghan. Le gouvernement qui était en place n'existe plus, tout simplement. Ces gens ne sont plus au pouvoir.

On sait maintenant que les talibans sont dans le sud de l'Afghanistan et on parle aussi du nord du Pakistan. C'est un conflit qui pourrait s'étendre.

Considérant que le conflit peut s'enliser, peut se balkaniser, y a-t-il un plan de retrait qui est envisagé pour protéger nos soldats, au cas où on se retrouverait dans une situation de vietnamisation ou d'irakisation du conflit?

[Traduction]

M. Deepak Obhrai: Monsieur le Président, comme nous l'avons dit, nous abordons la crise en Afghanistan de trois manières différentes: nous y envoyons nos forces, nous favorisons le développement et nous contribuons à l'établissement d'un gouvernement démocratique. Une fois que nous aurons atteint nos objectifs avec nos partenaires internationaux, nous pourrons partir la tête haute.

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD): Monsieur le Président, il ne fait aucun doute que l'Afghanistan a besoin d'aide et j'appuie fermement l'idée d'aider les Afghans. Toutefois, à cause du gouvernement précédent, le Canada joue déjà un rôle de combat et de contre-insurrection en Afghanistan, sous le commandement des États-Unis, dans le cadre de l'opération Enduring Freedom.

De nombreux Afghans, notamment l'organisation des femmes afghanes, n'appuient pas ce rôle de combat du Canada parce qu'il nuit à la paix, à la sécurité et à la reconstruction. Je voterai contre la motion ce soir.

Pourquoi le gouvernement ignore-t-il le souhait de tant d'Afghans et de la majorité des Canadiens de revenir à une mission de consolidation de la sécurité et de la paix plutôt qu'à une mission de contre-insurrection?

M. Deepak Obhrai: Monsieur le Président, je ne comprends pas comment on peut faire du développement en Afghanistan, comment on peut bâtir des écoles ou quoi que ce soit d'autre dont parle la députée, sans rétablir la sécurité. La députée veut-elle que les militants des droits de la personne soient tués là-bas? Que veut-elle? Les Forces canadiennes assurent l'aide pour qu'il soit possible de rebâtir le pays.

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, je suis heureuse de partager ce soir mon temps de parole avec le député d'Ottawa-Centre, qui manifeste une grande ardeur au travail.

À pareille heure la semaine dernière, je me trouvais en Afghanistan comme porte-parole du Nouveau Parti démocratique, et ce à double titre: en matière d'affaires étrangères et en matière de coopération internationale. Je tiens tout d'abord à dire que je suis très reconnaissante d'avoir eu cette occasion. J'aimerais avoir plus de temps ce soir pour partager certaines des expériences que j'ai vécues là-bas, mais je sais que, à cause d'un calendrier escamoté et aussi, dois-je le dire à regret, d'un certain jeu politique de la part du gouvernement, nous devons participer au débat de ce soir selon des règles qui nous restreignent et sans avoir la possibilité d'amender la motion à l'étude.

Les ministériels ont beau s'indigner, ce sont les faits, et les Canadiens le savent bien.

Nous avons l'occasion ce soir de parler de l'avenir du rôle du Canada en Afghanistan. Je dois dire clairement, d'entrée de jeu, que rien ne m'a persuadée, durant mon bref passage en Afghanistan, que nous ne devrions pas avoir de rôle. En réalité, je suis plus convaincue que jamais de l'extrême importance pour le Canada de participer de façon constructive à un processus intégré de consolidation de la paix. Or, ce n'est pas ce que nous sommes en train de faire à Kandahar et mon parti s'en inquiète à tel point qu'il votera contre la motion ce soir.

Mes toutes premières pensées, en cette occasion, vont à la perte tragique du capitaine Nichola Goddard, dans l'exercice de ses fonctions en Afghanistan. Elle a fait l'ultime sacrifice: celui de sa vie. Je tiens à manifester mes condoléances à sa famille. Je n'ignore pas que sa famille s'élargit aux soldats avec qui elle servait, puisque nous savons tous à quel point le travail d'équipe les rapproche, d'autant plus qu'ils le font en risquant leur vie pour leur pays.

Mes pensées vont également aux familles et aux êtres chers de ceux qui servent en Afghanistan à l'heure actuelle. Dans cet esprit, j'aimerais citer brièvement une lettre touchante que j'ai reçue hier, à la veille du présent débat, de la mère d'un jeune homme qui sert à Kandahar en ce moment:

Chaque fois que j'entends parler d'une attaque ou d'un accident, je suis sur le quivive tant que je n'ai pas reçu un mot de mon fils. Je suis convaincue que tout parent d'un soldat affecté dans une région à haut risque partage les mêmes inquiétudes. On vérifie l'ordinateur 20 ou 30 fois par jour, on prie, et puis on porte attention aux nouvelles. J'appuierais davantage le maintien de l'affectation de nos troupes à l'étranger dans de telles circonstances, et comme gardiens de la paix, si j'avais l'impression d'être bien informée.

Malheureusement, lorsque le débat de ce soir aura pris fin, les réponses que nous aurons reçues ce soir comme parlementaires et comme Canadiens seront loin de suffire pour que nous puissions dire que nous sommes bien informés.

Elle écrit encore:

Si je n'avais pas l'impression que nos soldats sont trop sollicités, qu'ils travaillent des heures beaucoup trop longues et qu'ils risquent de devenir moins efficaces et moins capables de réagir à mesure que l'épuisement les gagne et qu'ils ploient sous la pression de la situation, je serais plus rassurée.

Peut-être que ce que j'écris servira à éclairer le débat de demain sur la prolongation proposée de la mission en Afghanistan. Je me demande encore une fois pourquoi, dans le journal d'aujourd'hui, la situation est dépeinte ainsi, c'est-à-dire que, si nous choisissons de ne pas prolonger la mission, cela veut dire que nous n'appuyons pas nos militaires.

Nous devons garder à l'esprit qu'il s'agit de la mère d'un jeune homme en mission aujourd'hui à Kandahar. Voici encore ce qu'elle écrit:

On tient pour acquis que les troupes auront l'impression que nous ne les appuyons pas.

L'idée que nous n'appuyons pas les troupes canadiennes est un argument illogique que l'on emploie pour faire taire ceux qui se posent des questions légitimes et pour obtenir ce que les chefs militaires et le gouvernement souhaitent avoir... mais est-ce bien dans l'intérêt des Canadiens?

Pour terminer, elle écrit ce qui suit:

J'appuie les militaires, mais je suis contre le sacrifice inutile et insensé des vies de Canadiens. Quel que soit le degré d'ordre que l'on veuille établir dans un village afghan, ce n'est pas un objectif qui mérite que mon fils y laisse sa vie ou sa santé selon moi, qui suis sa mère. J'appuie les militaires, j'appuie les opérations véritables de maintien de la paix, mais je regrette beaucoup l'insensibilité et l'indifférence à l'égard des vies de nos jeunes gens.

(2105)

Je suis certaine que ces sentiments sont ceux qu'éprouvent de nombreuses personnes parmi les parents et les êtres chers des jeunes gens et des personnes de tous les âges qui font leur devoir aujourd'hui à Kandahar.

Initiatives ministérielles

Quels que soient l'incroyable dévouement, les compétences et le courage des jeunes hommes et des jeunes femmes qui se trouvent aujourd'hui à Kandahar, je suis profondément troublé par la nature et le ton du débat de ce soir. Qu'il s'agisse d'aveuglement volontaire ou d'ignorance, les députés ministériels nous ont abreuvés de fausses informations et ont employé la tromperie au cours du débat de ce soir. C'est triste à dire, mais de temps à autre, on a pu voir le même comportement de la part des députés de l'opposition officielle également.

On a beaucoup prétendu que la mission actuelle avait permis d'améliorer la sécurité et la qualité de vie des Afghans. Il est très important de considérer la question sous cet angle lorsque nous envisageons nos engagements futurs. Comme je l'ai dit, nous devrons encore nous engager à l'avenir. Mais, nous devons comprendre que les gains et les améliorations réalisés à Kaboul ne sont pas le résultat de l'opération Enduring Freedom, qui donne lieu à Kandahar à des efforts guerriers tous azimuts de traque et d'anéantissement. Il faut absolument que nous nous en rendions compte.

Je suis profondément perturbée de constater que l'on n'a pas du tout reconnu qu'il y a effectivement une différence, que nous soyons là dans le cadre d'une mission dirigée par l'OTAN ou uniquement dans le cadre de l'opération Enduring Freedom. J'ai été renversée d'entendre le ministre de la Défense déclarer qu'une mission de l'OTAN et l'opération Enduring Freedom, c'était la même chose.

Je veux lire ici une déclaration adoptée par l'OTAN sur la différence entre les deux missions. Le rapport entre la Force internationale d'assistance à la sécurité, la FIAS, et l'opération Enduring Freedom est décrit en ces termes:

La FIAS et l'opération Enduring Freedom, l'opération militaire permanente dirigée par les États-Unis en Afghanistan, conserveront des mandats distincts et demeureront des missions distinctes. La FIAS mettra l'accent sur sa mission de stabilisation et de sécurité tandis que l'opération Enduring Freedom continuera de mener sa mission antiterroriste. Une entente de commandement claire servira à la coordination et, au besoin, aplanira les conflits entre les deux missions tel que convenu dans le plan opérationnel.

Comment le ministre de la Défense peut-il affirmer que cela n'a pas vraiment d'importance que nous parlions d'une mission ou de l'autre? D'ailleurs, le chef de l'opposition a plus ou moins fait le même commentaire. Il a déclaré que le fait qu'il ne s'agissait pas d'une mission dirigée par l'OTAN ne le préoccupait pas.

J'irai plus loin. Ce soir, le gouvernement a tenté de passer complètement sous silence le fait qu'un débat fait rage au sein de l'OTAN autour de la mission anti-insurrectionnelle qui a lieu à Kandahar. Il est clair, et cela a été reconnu par tout le monde, de Donald Rumsfeld jusqu'au Council on Foreign Relations, dans un récent rapport, que cette mission connaît de sérieux problèmes. En fait, le président Karzaï lui-même est allé aux États-Unis où il a déclaré qu'il était temps d'y mettre fin.

• (2110)

Je terminerai en disant qu'il y a une raison pour laquelle les gens affirment que la vérité est souvent la première victime de la guerre. Nous avons entendu trop peu de faits concrets auxquels les Canadiens pourraient se raccrocher pour dire que le gouvernement sait dans quoi il propose de nous embarquer. Il est clair que la chose responsable à faire c'est de voter contre la motion parce qu'elle porte sur une mission injustifiable et que nous ne disposons pas de suffisamment d'information.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Questions et observations. Le ministre des Affaires étrangères a la parole.

L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté avec grand intérêt la députée de Halifax, l'ancienne chef du Nouveau Parti démocratique.

J'étais en Afghanistan en même temps qu'elle. Je sais qu'elle a rencontré des membres des Forces canadiennes. Je sais qu'elle a discuté avec des représentants de l'ACDI qui font un travail important. Je sais qu'elle prend très au sérieux son rôle de députée d'une circonscription néo-écossaises d'où viennent un grand nombre de fiers représentants des nos forces armées.

Je suis d'accord avec elle, en grande partie, lorsqu'elle dit qu'il faut accentuer le renforcement des capacités et le développement. Elle sait comme moi que l'éducation est le pont et que les initiatives humanitaires doivent se poursuivre. Pourtant, tout cela est possible grâce à la présence militaire sur le terrain. J'ai entendu des remarques concernant de fausses informations et même de la désinformation de la part du gouvernement.

Ceci est un débat ouvert. Le premier ministre a exposé clairement ses intentions, contrairement à l'ancien gouvernement qui ne tenait aucun débat ni aucun vote sur la question et qui a déployé des troupes pendant deux ans dans ces conditions.

Outre les remarques et les beaux discours qui ont été formulés ici ce soir, je vais citer quelques mots qui viennent la bouche de la députée. Elle a dit: « Il ne s'agit pas de savoir si nous devrions être en Afghanistan. La réponse est oui. Nous devons y être . Nous devons y avoir une présence à long terme. » La députée de Halifax a tenu ces propos il y a trois jours. J'aimerais donc savoir si la vérité de cette déclaration a été victime de la guerre ou si elle a été victime de la traditionnelle hypocrisie du NPD lorsqu'il est question de déployer des troupes?

• (2115)

Mme Alexa McDonough: Monsieur le Président, je suis heureuse de répondre à la question. Je dois dire que je n'ai pas dit cela uniquement il y a trois jours. Je l'ai dit chaque jour pendant mon séjour en Afghanistan et depuis mon retour. Je suis absolument convaincue que nous devons nous engager à long terme...

Une voix: Comment allez-vous maintenant? **Une voix:** Vous ne pouvez pas tout avoir.

Mme Alexa McDonough: Ai-je la parole, monsieur le Président? Le président suppléant (M. Royal Galipeau): La députée

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): La de d'Halifax a la parole.

Mme Alexa McDonough: Monsieur le Président, le ministre des Affaires étrangères du gouvernement du Canada dit que nous allons amener la paix grâce à des troupes sur le terrain. Le ministre doit savoir — et s'il ne le sait pas, c'est très inquiétant — que nous amènerons la paix en prenant part à un processus de paix exhaustif dans lequel les forces armées doivent appuyer les efforts diplomatiques et les travaux de développement...

Une voix: Sans armée, sans soldats? Une voix: Laissez tomber, Alexa.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): À l'ordre, s'il vous plaît. J'invite la députée d'Halifax à regarder la présidence qui rappelle les députés à l'ordre. Je vais présumer que la députée a répondu à la question posée par le ministre des Affaires étrangères. La députée de York-Ouest a la parole.

L'hon. Judy Sgro (York-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais commencer...

Une voix: J'invoque le Règlement.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Le député de Toronto—Danforth invoque le Règlement. La présidence aimerait entendre le recours au Règlement, mais elle n'en sera capable que si elle peut l'entendre clairement. Je demande donc la coopération de tous les députés. J'écoute.

L'hon. Jack Layton: Monsieur le Président, je vous demanderais de vous souvenir des conseils du vice-président, qui nous a rappelé plus tôt que nos troupes et les Canadiens regardent le débat. Je rappellerais à la présidence qu'il lui incombe, qu'elle est obligée de demander aux députés qui interrompaient la députée qui avait la parole à l'instant et qui tentait de répondre à la question, qui chahutaient pendant qu'elle avait la parole — et voilà qu'on éteint mon micro. Monsieur, je trouve cela inacceptable. Cette partisanerie est inacceptable.

Des voix: Oh, oh!

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Je prends note des conseils du député. J'ai effectivement entendu du chahut, dans tous les coins de la Chambre, et c'était beaucoup trop de chahut. C'est pourquoi j'ai mis fin à la période de chahut et j'ai accordé la parole à la députée de York-Ouest afin qu'elle puisse poser une nouvelle question qui, avec un peu de chance, obtiendra une nouvelle réponse. Merci.

● (2120)

Mme Alexa McDonough: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le chahut était si intense et vous étiez occupé à faire autre chose alors j'ai dû m'asseoir. J'ai ensuite demandé si j'avais la parole et je n'ai toujours pas eu...

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): La députée de Halifax n'invoque pas le Règlement. Elle conteste la décision de la présidence.

Je tiendrai compte de ses conseils et, le cas échéant, je ferai part de ma décision à la Chambre. Dans l'immédiat, cependant, j'aimerais mettre fin à cette période de questions et observations et accorder la parole à la députée de York-Ouest.

L'hon. Robert Thibault: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): J'espère qu'il s'agit bien d'un recours au règlement et non d'une question de débat.

Je donne la parole au député de Nova-Ouest.

L'hon. Robert Thibault: Monsieur le Président, un député éminent de la Chambre a mis votre impartialité en question. Je suis d'avis que c'était inacceptable de sa part.

Je lui demanderais donc de se rétracter et de s'excuser auprès de la Chambre.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Je remercie le député de son bon conseil, mais j'ai pris une décision et je donnerai la parole à la députée de York-Ouest. J'espère qu'elle arrivera à poser sa question et qu'elle obtiendra une réponse. Merci.

L'hon. Judy Sgro (York-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, j'espère que tous ces échanges n'auront pas réduit mon temps de parole.

D'entrée de jeu, j'aimerais dire que tous à la Chambre appuient nos troupes et sont reconnaissants à ces hommes et ces femmes qui sont prêts à risquer leur vie. Je dois dire à la députée que j'ai beaucoup de respect pour ce qu'elle a accompli durant toutes ces années à propos de ces questions très importantes. Je sais qu'elles lui tiennent vraiment à coeur.

Ma question est la suivante: comment aborder cet enjeu? Nous avons été contraints de participer à ce débat très sérieux. Nous ne discutons pas de hausse ou de baisse d'impôt ni de la TPS. Nous parlons de la vie des hommes et des femmes de nos forces armées. Réussirons-nous à prendre la bonne décision en nous fondant sur des renseignements limités et après seulement six heures de débat? Nous avons passé huit jours à débattre du budget, mais nous ne passons que six heures à débattre de la possibilité de prolonger de deux ans une très importante mission que bon nombre d'entre nous à la Chambre appuient et veulent appuyer. De plus, on nous a fourni très peu d'information.

La députée pourrait-elle me dire quels renseignements supplémentaires elle souhaiterait avoir pour être en mesure de prendre une décision éclairée si nous avons, ultérieurement, l'occasion de prolonger ce débat? À l'heure actuelle, nous parlons d'une prolongation de la mission et nous ne pouvons pas en discuter plus avant.

Mme Alexa McDonough: Monsieur le Président, ce qu'il faut non seulement aux députés de cette Chambre, mais aussi à l'ensemble des Canadiens, ce sont des réponses aux nombreuse questions qui ont été soulevées ici ce soir.

Le gouvernement doit honnêtement reconnaître qu'un débat houleux sur les missions futures à Kandahar remue l'OTAN et que l'Alliance atlantique a beaucoup de difficulté à convaincre d'autres pays de nous remplacer. Il n'est donc pas étonnant qu'elle demande au Canada de rester.

On doit reconnaître que les Néerlandais et que les Britanniques ne sont pas intervenus au moment prévu parce qu'ils avaient de sérieuses réserves au sujet de la campagne de contre-insurrection qui se déroule dans le cadre de l'opération Enduring Freedom. Le Canada était prêt à souscrire sans réserves à cette campagne, mais pas eux.

À cause de cela, je dois dire, malgré la peine que cela me cause et la peine inimaginable que les familles doivent ressentir devant cette affirmation, que nos soldats ont souvent été plus exposés qu'ils n'auraient dû l'être parce que, en plus de ne pas être assez nombreux, ils n'avaient pas le surcroît de sécurité qu'auraient apporté les Britanniques et les Néerlandais grâce aux différences dans leur capacité militaire. Je crois que la vérité à ce sujet n'est pas suffisamment connue.

Le ministre des Affaires étrangères et le ministre de la Défense n'ont par ailleurs rien mentionné concernant la façon dont...

• (2125)

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Reprise du débat. Le député d'Ottawa-Centre a la parole.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, je prends la parole à la Chambre en tant que député d'Ottawa-Centre, en tant que fils d'un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale et en tant que petit-fils de deux anciens combattants de la Première Guerre mondiale. Personnellement, j'ai été en danger. J'ai fait l'expérience du théâtre de la guerre.

Je parle de mon expérience aux députés parce que je crois que ce que nous faisons à la Chambre et que les effets des décisions que nous prenons concernent en définitive nos concitoyens et les gens vivant partout dans le monde.

On ne soulignera jamais assez que le NPD appuie pleinement les courageux membres des Forces armées ainsi que l'important travail qu'ils accomplissent dans le monde. Ne sombrons pas dans une querelle chauviniste quand il est question de la guerre. Cela n'est pas digne du Parlement, de la population, de nos gens qui ont servi et qui servent encore dans les forces.

Nous sommes ici ce soir pour débattre d'une motion portant sur la prolongation de notre mission en Afghanistan au-delà de 2007, et pour voter sur cette motion. Comme nombre de députés l'ont déjà dit, les échéanciers et le processus établis pour débattre de cette motion ne conviennent pas, si l'on tient compte des coûts et des vies qui en dépendent.

En janvier 2002, le Canada s'est engagé à contribuer à l'effort de reconstruction en Afghanistan. Nous étions en faveur d'un tel engagement. Entre août 2003 et décembre 2005, le gros de l'apport militaire du Canada était concentré dans la capitale, Kaboul, comme élément de la force internationale d'assistance responsable du renseignement et de la sécurité afin de rendre possible la reconstruction et le processus démocratique qui a mené à la tenue d'élections à l'automne de 2005.

Le Canada a mis fin à ce rôle vers la fin de 2005 et a affecté un groupement tactique d'environ 2 000 personnes à Kandahar, au début de 2006. C'est à ce moment que les choses ont changé. La nature de la mission est passée de mission ONU-OTAN à laquelle participait le Canada à une mission sous commandement américain, plus au sud, appelée opération Enduring Freedom. Il convient de noter que la stratégie employée dans le cadre de cette opération américaine a fait appel, au cours des quatre dernières années, à des opérations de ratissage, des bombardements aériens et des offensives en bonne et due forme contre de présumés insurgés terroristes et a donné des résultats absolument désastreux.

C'est ce que nous venons d'accepter: un rôle dans le Sud de l'Afghanistan. Il convient de noter que ce sont les politiciens, et non les militaires, qui ont défini le mandat.

Au moment où le gouvernement dirigé par le député de LaSalle— Émard a pris l'engagement d'envoyer des forces dans le Sud de l'Afghanistan, il l'a fait en présumant que l'OTAN se substituerait à la coalition dirigée par les États-Unis en février 2006. On est maintenant en mai 2006, et l'on n'est pas encore certain du moment où l'OTAN prendra la relève.

Il faut dire que, si les Néerlandais et les Britanniques tardent à se joindre à la mission, dans le Sud, c'est qu'ils ont des réserves. Pourquoi? Parce que les choses ne sont pas claires dans le Sud, ce qui rend la situation encore plus instable.

Il faut absolument nous rappeler que la mission, qui se déroule sous l'égide de l'OTAN et de l'ONU, ne devait pas à l'origine se tenir en situation de combat dans le Sud. Elle visait simplement à assurer la sécurité des Afghans ordinaires avec l'aide de la police et des forces armées afghanes. C'est ce que les Canadiens croyaient.

Le premier ministre a affirmé qu'il fallait une motion pour préciser notre rôle et notre mandat. Au cours du récent débat exploratoire, notre parti a posé quelques questions très précises sur notre rôle en Afghanistan. Quel est notre objectif sur le plan militaire? Quelle est la structure de commandement? Combien de temps faudra-t-il pour atteindre les objectifs? Ce sont quelques-unes des questions que nous avons posées.

Malheureusement, nous n'avons pas obtenu des réponses aussi claires que nous l'aurions espéré.

Prenons la question des objectifs militaires de nos troupes. Le gouvernement a fait part de bien des intentions, comme instaurer la démocratie, lutter contre le terrorisme, assurer la sécurité du Canada ou permettre aux fillettes d'aller à l'école. Ce sont tous des buts louables. On pourrait arriver à ces buts, et on devrait le faire éventuellement, mais pour le moment ce ne sont pas là les objectifs militaires. Ce n'est pas ce qui se produit à Kandahar.

Sur la question de la structure de commandement, comme je l'ai déjà mentionné, il n'existe pas d'entente avec l'OTAN sur ce que sera la nouvelle mission. Même les Britanniques ont affirmé qu'il était impensable d'effectuer des opérations « chercher et tuer » dans le cadre d'une opération de maintien de la paix.

• (2130)

Comment les parlementaires peuvent-ils se prononcer sur la prolongation de deux ans de la mission alors que la mission n'est pas claire? Plutôt que d'appuyer une prolongation de deux ans, nous devrions presser les Nations Unies et l'OTAN de se pencher sur un plan en vue de l'établissement d'une paix véritable dans le Sud, un plan qui renonce aux tactiques de « chercher et tuer ». Ces tactiques ont échoué.

Nous devrions appuyer la Commission de consolidation de la paix, qui a besoin d'un appui international et est défendue par un Canadien d'origine afghane. Il ne saurait y avoir de paix en Afghanistan que dans le cadre d'un processus de paix.

Enfin, nous devons aborder la question du coût d'option de la prolongation de cette mission. Au Darfour, le génocide se poursuit pendant que nous nous croisons les bras. Ce n'est pas suffisant. C'est inacceptable pour le Canada. Nous pouvons, nous devrions et nous devons faire mieux.

Plus de 30 pays sont présents en Afghanistan. Nous sommes fiers de contribuer à l'instauration de la paix et au développement dans ce pays. Si nous sommes déterminés à continuer de bâtir la paix et de raffermir le développement dans ce pays, nous pouvons assurément intervenir aussi au Darfour.

Nos concitoyens nous élisent pour que nous prenions des décisions responsables. La motion présente la prolongation de cette mission d'une façon irresponsable et c'est pour cela qu'elle ne mérite pas notre appui.

M. Dave Batters (Palliser, PCC): Monsieur le Président, je me demande si le député pourrait admettre officiellement certaines choses, pour la gouverne de tous à la Chambre. En vérité, nous tenons un débat ici ce soir, un débat accepté par consentement unanime, et des ministres se sont engagés à répondre à des questions importantes. Nous allons tenir un vote. Cela ne s'est pas fait lors du déploiement initial décidé sous le gouvernement précédent, déploiement d'une durée de deux ans.

Le premier ministre s'efforce de construire la démocratie en cette enceinte et d'envoyer un message clair à nos troupes. Le député qui vient de s'adresser à la Chambre se rend-il compte de la situation globale avec laquelle tous les députés devront composer demain?

Les grands titres, demain, diront simplement que la Chambre est avec nos troupes dans cette mission ou qu'elle ne l'est pas. C'est ce que nos troupes verront en Afghanistan. C'est ce qu'on pourra lire dans les grands titres. Le député se rend-il compte qu'il contribuera à envoyer le mauvais message à nos troupes, et que cela ne sera pas bon pour leur moral?

Le chef du NPD devra expliquer à la Chambre demain pourquoi son parti s'oppose à la lutte pour le droit à l'égalité pour les femmes afghanes. Pourquoi le NPD s'oppose-t-il à l'élargissement du droit de vote démocratique en Afghanistan? Enfin, pourquoi le NPD s'oppose-t-il à la lutte pour l'éducation publique en faveur de tous les Afghans?

M. Paul Dewar: Monsieur le Président, je commencé mon allocution en disant que je ne voulais pas me lancer dans des tirades belliqueuses, et je ne le ferai pas. Cependant, je soulignerai au député que nous n'avons pas de leçons à recevoir de son parti au sujet de l'égalité des sexes. Nous n'avons pas de leçons à recevoir de son parti au sujet de la paix et de la sécurité et de l'instauration de la paix.

Ce que nous devons faire, c'est examiner les vraies préoccupations, les vraies questions concernant la mission et le fait que l'instauration de la démocratie en Afghanistan est un but, et non un objectif militaire.

Les conservateurs n'ont pas répondu à nos questions. Ils ne nous ont pas présenté des questions logiques et, partant, ils ne m'ont pas convaincu que nous devrions voter autrement.

M. Mark Holland (Ajax—Pickering, Lib.): Monsieur le Président, je répondrai au député d'en face que nous n'avons eu que 36 heures d'avis et que nous n'avons maintenant que six heures de débat à la Chambre, alors que nous ignorons quel est le mandat, combien de soldats participeront et combien coûtera la mission. Nous savons avec certitude qu'une mission de deux ans durera certainement plus longtemps, car si nous parlons de fuir aujourd'hui, cela se produira certainement dans deux ans. En réalité, il est question d'une mission de dix ans.

Le député ne pense-t-il pas, pour être honnête envers nos soldats et envers les Canadiens, que nous devrions tenir un débat approprié sur ce que signifie vraiment cet engagement et sur ce que notre engagement en Afghanistan coûtera en fin de compte? En outre, quel est le mandat et combien de soldats participeront à la mission?

• (2135

M. Paul Dewar: Monsieur le Président, ce sont toutes là de bonnes questions. De plus, nous devons examiner la motion en comité et convoquer des Canadiens et des experts pour veiller à ce que cette décision ne soit pas prise à la hâte. Elle est trop importante.

Nous méritons d'avoir un débat de plus de six heures, pour nous assurer de disposer des ressources nécessaires et de faire ce qu'il convient et, comme je l'ai dit, de ne pas être mêlés à un échec comme celui qui est survenu dans le sud de l'Afghanistan. Nous devons travailler à une initiative plus constructive, qui conduira à la paix, et non à d'autres catastrophes comme celle qui se produit actuellement dans le sud de l'Afghanistan.

[Français]

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): L'honorable députée d'Ahuntsic a la parole pour une très courte question.

Mme Maria Mourani (Ahuntsic, BQ): Monsieur le Président, ce gouvernement parle de démocratie, mais le premier ministre a dit tout à l'heure en Chambre que, si le résultat du vote allait à l'encontre de sa décision, il n'en avait rien à faire et qu'il allait prolonger la mission d'un an.

Ce gouvernement veut aller en Afghanistan pour défendre le droit des femmes. Toutefois, aujourd'hui, la Fédération des femmes du Québec a envoyé une lettre disant premièrement qu'elle est contre la

guerre en Afghanistan.

Deuxièmement, cette fédération ajoute que si le gouvernement du Canada tente de légitimer cette intervention en prétendant que c'est pour protéger les femmes et les enfants, il doit tenir compte du fait que le plus grand regroupement de femmes au Québec, en solidarité avec les femmes afghanes, s'oppose à cette intervention militaire et propose plutôt d'investir dans une société civile et d'augmenter l'aide au développement démocratique.

Quelle est la vérité? Pourquoi ce gouvernement veut-il un tel prolongement? Qu'il nous dise pourquoi il veut aller en Afghanistan? Pourquoi veut-il prolonger cette mission de deux ans?

Que pense l'honorable député de tout cela? [*Traduction*]

M. Paul Dewar: Monsieur le Président, c'est une excellente question. Tout ce que je peux dire à ma collègue, c'est que je ne le sais pas, mais peut-être y a-t-il quelqu'un au sud de la frontière qui pourrait nous le dire. Nous ne nous sommes pas portés volontaires pour cette mission. Ce n'est pas ce que les Canadiens perçoivent comme étant la mission du Canada et ce n'est pas quelque chose que j'appuierai, au nom de mes électeurs, en ma qualité de député.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, nous avons beaucoup parlé des soldats ce soir, mais je crois qu'il nous faut aussi souligner que les employés civils de la Défense ont joué un rôle important. Ceux qui sont allés à Kaboul veulent retourner à Kandahar cette fois.

Nous avons oublié ce pourquoi nous sommes allés au départ. Nous avons invoqué l'article 5 des résolutions de l'OTAN, parce qu'un des pays membres a été attaqué. Notre tâche n'est pas encore terminée. Un collègue a mentionné que les soldats nous écoutaient et il se demandait comment cela affectera leur moral. Les talibans écoutent, les terroristes écoutent et les terroristes ici au Canada écoutent. Quel sera, selon lui, pour nos soldats, le coût du manque de détermination...

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Le député d'Ottawa-Centre a la parole.

M. Paul Dewar: Je crois que nous devons nous rendre compte que notre mission est bien différente maintenant de ce qu'elle était au départ. C'est ce que nous devons expliquer aux Canadiens. Nous ne travaillons plus aux côtés de l'OTAN et des Nations Unies, mais bien au sein de l'opération Enduring Freedom. Les Canadiens le savent maintenant. C'est la raison pour laquelle ils comprendront que nous ne devrions pas appuyer la présente motion et que les députés néodémocrates s'y opposeront.

[Français]

Mme Raymonde Folco (Laval—Les Îles, Lib.): Monsieur le Président, qu'on me permette de rappeler certains faits et de mettre les pendules à l'heure quant à la position libérale sur l'Afghanistan et quant à notre appui aux Forces armées canadiennes qui sont là-bas.

Pendant de nombreuses années, l'aide humanitaire et l'aide au développement ont constitué les principaux objectifs des efforts déployés par le Canada et par notre gouvernement en Afghanistan à la suite de la guerre civile.

Le Parti libéral a adopté une ligne d'action à l'égard des opérations internationales dite des « 3 D », c'est-à-dire: diplomatie, défense et développement. C'est une ligne d'action globale et intégrée pour l'atteinte de nos objectifs, que ce soit en matière de sécurité et de

Initiatives ministérielles

stabilisation, d'aide humanitaire, de renforcement des institutions ou de développement économique.

C'est pourquoi le gouvernement libéral avait participé à une coalition internationale en envoyant, en 2002, quelque 800 soldats dans la région de Kandahar afin d'aider à débusquer les derniers talibans et les membres d'Al-Qaïda. En août 2005, les Forces canadiennes sont retournées à Kandahar et y ont mis sur pied une équipe provinciale de restructuration, soit une EPA, formée de 250 membres des Forces canadiennes et de représentants de l'ACDI, de la GRC et du ministère des Affaires étrangères.

Le rôle de l'EPA est d'affermir l'autorité du gouvernement afghan à Kandahar et aux alentours, et de contribuer à stabiliser et à reconstruire la région. En outre, elle a contribué à superviser la sécurité, à faire connaître les politiques et les priorités du gouvernement national afghan aux autorités locales ainsi qu'à faciliter les réformes dans le domaine de la sécurité.

Tous ces faits témoignent de l'engagement des députés de ce côtéci de la Chambre envers nos braves soldats canadiens que nous avons déployés là-bas. Cependant, nous nous sommes également engagés à aider l'Afghanistan à se reconstruire démocratiquement. Cet engagement tient toujours.

Voilà vraiment le fond de la question. Or la motion du gouvernement conservateur n'a rien à voir avec le fond de la question que je viens de décrire. Cette motion devant nous n'est qu'une stratégie politique qui ne fait pas honneur au gouvernement conservateur.

En fait, la première question que nous devons poser est la suivante: pourquoi le gouvernement a-t-il décidé de présenter cette motion aujourd'hui, alors que le mandat des Forces canadiennes n'a pas à être revu avant février 2007?

Nous devons poser une deuxième question: pourquoi le gouvernement ne donne-t-il pas toute l'information à ce sujet aux députés de l'opposition? D'autres députés avant moi en ont déjà parlé. Par exemple, j'ai appris aujourd'hui par les médias que l'OTAN a demandé au Canada de mener la mission militaire internationale en Afghanistan à partir de 2008. Pourquoi le premier ministre n'en a-t-il pas informé la Chambre des communes? Car voilà un fait dont doivent tenir compte les députés dans leur réflexion quant à la motion devant nous ce soir.

Le premier ministre a créé un gouvernement qui ne partage pas l'information qu'il détient, si importante soit-elle, ni avec les députés ni avec la population canadienne. La culture du secret est en plein essor sous ce gouvernement.

Les députés et, par leur intermédiaire les Canadiens et les Canadiennes, doivent se poser une troisième question: le gouvernement respectera-t-il le résultat du vote de ce soir? Il nous dit que le vote est pressant et qu'il doit se tenir. Aux Pays-Bas, par exemple, un débat en profondeur a eu lieu et a permis à tous les députés de s'exprimer. Ici, à la Chambre des communes canadienne, on nous donne un maximum de six heures. Encore là, nous constatons une culture du super-contrôle et du secret.

J'ai posé ces questions au premier ministre, cet après-midi, et à aucun moment n'ai-je obtenu de réponses.

Que ce soit clair: nous, les libéraux de ce côté-ci de la Chambre, sommes solidaires de nos braves soldats et du personnel humanitaire canadien qui oeuvrent en Afghanistan. À la suite du décès de la capitaine Goddard, nous voulons offrir nos condoléances à sa famille, à ses parents, à ses amis et à ses collègues. Cependant — je regrette de le dire —, cela ne doit pas nous détourner de la voie que nous avons choisie.

L'information que nous donnent le premier ministre et son parti n'est ni suffisante ni satisfaisante. Nous demandons des réponses. Les Canadiens attendent de leur gouvernement non pas des stratégies politiques, mais plutôt une approche réfléchie, sage et logique.

● (2140)

C'est la seule approche qui vaille.

Voilà ce qui va aider nos troupes et la population afghane. [Traduction]

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Le député d'Edmonton-Centre a la parole pour poser une question succincte.

M. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Monsieur le Président, nous avons parlé de la famille ce soir, et je voudrais lire une très courte lettre que m'a fait parvenir une famille:

Mon frère m'a appelé l'autre soir de l'Afghanistan. Il m'a assuré que la mission en cours est bien accueillie par la plupart des civils afghans. Peut-être que nous pouvons donner à la présente génération l'occasion de se débarrasser des menaces constantes [...] pour vivre une vie plus libre [...] J'appuie certes d'autres déploiements dans cette région après avoir entendu le récit de l'expérience de mon frère. Si je suis en mesure de comprendre cela en dépit du parti pris évident que j'ai pour la sécurité de mon frère, j'espère que les autres qui n'ont pas ce lien affectif pourront prendre conscience de l'importance de la mission et des avantages qu'elle peut procurer au peuple afghan.

Je le demande au député, pourquoi pas?

● (2145)

[Français]

Mme Raymonde Folco: Monsieur le Président, c'est exactement la question que je pose. Or c'est vraiment mon collègue d'en face qui représente le gouvernement, et c'est à ce gouvernement qu'incombe la responsabilité d'expliquer aux Canadiens et aux Canadiennes ce que les soldats doivent faire et pourquoi ils doivent le faire. C'est leur responsabilité maintenant. C'est pourquoi les Canadiens ont voté pour eux.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): L'honorable député de Chambly—Borduas a la parole pour une question très brève.

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, j'ai en effet une question très brève.

La connaissance étant à la base même de la démocratie, il faudrait avoir la possibilité d'obtenir l'information pour pouvoir se prononcer.

Comment ma collègue libérale qui vient d'intervenir comprendelle la position des conservateurs qui refusent de permettre au Comité permanent de la défense nationale d'étudier la situation afin de pouvoir donner un avis à cette Chambre?

Mme Raymonde Folco: Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec mon collègue.

Nous aurions même voulu des amendements à cette motion, dont l'un aurait été de demander au gouvernement de faire des rapports réguliers non seulement à la Chambre des communes, mais devant le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international et le Comité permanent de la défense nationale.

Je trouve cela tout à fait normal. Cela s'appelle un gouvernement responsable.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Comme il est 21 h 47, conformément à l'ordre adopté le mardi 16 mai 2006, je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire à l'expédition de la motion dont la Chambre est maintenant saisie.

Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Que tous ceux qui s'y opposent veillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Convoquez les députés.

• (2220)

Hiebert

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote nº 9)

POUR Députés

Hill

	Deputes
Abbott	Ablonczy
Albrecht	Allen
Allison	Ambrose
Anders	Anderson
Arthur	Bagnell
Baird	Batters
Benoit	Bernier
Bezan	Blackburn
Blaney	Boucher
Breitkreuz	Brison
Brown (Leeds—Grenville)	Brown (Barrie)
Bruinooge	Calkins
Cannan (Kelowna—Lake Country)	Cannon (Pontiac)
Carrie	Casson
Chong	Clement
Cullen (Etobicoke North)	Cummins
Cuzner	Davidson
Day	Del Mastro
Devolin	Doyle
Dykstra	Easter
Emerson	Epp
Eyking	Fast
Finley	Fitzpatrick
Flaherty	Fletcher
Folco	Galipeau
Gallant	Goldring
Goodyear	Gourde
Graham	Grewal
Guarnieri	Guergis
Hanger	Harper
Harris	Harvey
Hawn	Hearn

Hinton Ignatieff DeBellefeuille Jaffer Jean Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission) Keddy (South Shore—St. Margaret's) Demers Deschamps Dhaliwal Dewar Kenney (Calgary Southeast) Dhalla Dion Kramp (Prince Edward-Hastings) Lake Dosanjh Dryden Lauzon Lee Duceppe Faille Lemieux Lukiwski Fontana Freeman Lunn Lunney Gagnon Fry MacKay (Central Nova) MacKenzie Gaudet Gauthier Maloney Manning Godin Guay Mark Maves Guimond Holland McGuire McKay (Scarborough—Guildwood) Julian Menzies Merrifield Kadis Karetak-Lindell Miller Mills Keeper Kotto Khan Moore (Port Moody-Westwood-Port Coquitlam) Laforest Moore (Fundy Royal) Nicholson Laframboise Lalonde Norlock Lapierre Lavallée O'Connor LeBlanc Layton Oda Pallister Lessard Paradis Peterson Lévesque Loubier Petit Poilievre Lussier MacAulay Prentice Preston Malo Redman Rajotte Marleau Marston Reid Martin (Esquimalt—Juan de Fuca) Martin (Winnipeg Centre) Richardson Ritz Martin (Sault Ste. Marie) Masse Rota Savage Matthews Mathyssen Scheer Schellenberger McCallum McDonough Shipley Simms McGuinty Ménard (Hochelaga) McTeague Ménard (Marc-Aurèle-Fortin) Skelton Smith Solberg Sorenson Merasty Stanton Storseth Murphy (Moncton-Riverview-Dieppe) Strahl Mourani Murphy (Charlottetown) Thompson (New Brunswick Southwest) Thibault (West Nova) Nadeau Thompson (Wild Rose) Neville Tilson Toews Tonks Ouellet Owen Trost Turner Pacetti Paquette Tweed Van Kesteren Patry Perron Van Loan Vellacott Picard Plamondon Verner Wallace Priddy Proulx Wappel Warawa Ratansi Rodriguez Watson Yelich Warkentin Roy Russell Williams Savoie Zed- — 149 Scarpaleggia Scott Siksay Sgro CONTRE Silva Simard St-Cyr St-Hilaire Députés St. Amand St. Denis Steckle Alghabra André Stronach Szabo Angus Asselin Telegdi Temelkovski Atamanenko Bains Thibault (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques) Barnes Bélanger Bell (North Vancouver) Vincent Volpe Bell (Vancouver Island North) Bellavance Wasylycia-Leis Wrzesnewskyj– — 145 Wilson Bennett Bevington Black Bevilacqua Bigras **PAIRÉS** Blaikie Blais Bonsant Bouchard Boshcoff Bourgeois Brown (Oakville) Le Président: Je déclare la motion adoptée. Brunelle Byrne Cardin [Traduction] Carrier Chamberlain Charlton Chow Comme il est 22 h 20, conformément à l'ordre adopté le vendredi Christopherson Coderre Comuzzi 5 mai, la Chambre s'ajourne à demain, le 18 mai, à 9 heures. Comartin

(La séance est levée à 22 h 20.)

Crowder

D'Amours

Cullen (Skeena—Bulkley Valley)

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 17 mai 2006

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS		L'environnement	
Les métiers du bâtiment à Sarnia		M. Duceppe	1487
Mme Davidson	1483	M. Harper	1487
	1405	M. Duceppe	1487
Les Forces canadiennes		M. Harper	1488
Mme Chamberlain	1483	M. Bigras	1488
Soeur Annette Bellavance		Mme Ambrose	1488
Mme Mourani	1483	M. Bigras	1488
La parité salariale		Mme Ambrose	1488
Mme Davies	1483	Les nominations faites par le gouvernement	
	1105	M. Layton	1488
L'Afghanistan		M. Harper	1488
M. Richardson	1484	M. Layton	1488
La pauvreté		M. Harper	1488
M. Lee	1484	•	
Le gouvernement conservateur		L'aide internationale	4.400
M. Van Kesteren	1484	M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	1489
	1404	Mme Verner	1489
La chasse aux phoques		M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca).	1489
M. Blais	1484	Mme Verner	1489
La société Honda Canada		L'Afghanistan	
Mme Guergis	1485	Mme Folco	1489
MusicFest Canada		M. Harper	1489
M. Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte)	1485	Mme Folco	1489
• •	1403	M. Harper	1489
Les nominations gouvernementales		Mme Lalonde	1489
M. Kenney	1485	M. O'Connor	1489
La garde des enfants		Mme Lalonde	1489
Mme Savoie	1485	M. Harper	1489
Le budget		Le registre des armes à feu	
M. Temelkovski	1485	M. Ménard (Marc-Aurèle-Fortin)	1490
IVI. Temerkovski	1403	M. Day	1490
La Journée nationale de lutte contre l'homophobie		M. Ménard (Marc-Aurèle-Fortin)	1490
M. Ménard (Hochelaga)	1486	M. Day	1490
La Journée nationale de lutte contre l'homophobie		·	1.70
Mme Jennings	1486	Le bois d'oeuvre	
L'Afghanistan		M. Boshcoff	1490
M. Hawn	1486	M. Emerson	1490
WI. Hawii	1400	M. Boshcoff	1490
QUESTIONS ORALES		M. Emerson	1490
•		M. LeBlanc	1490
Les Forces canadiennes		M. Emerson	1490
M. Graham (Toronto-Centre).	1486	M. LeBlanc	1490
M. Harper	1486	M. Emerson	1491
L'environnement		Le registre des armes à feu	
M. Graham (Toronto-Centre)	1487	M. Breitkreuz	1491
M. Harper	1487	M. Day	1491
La reddition de comptes au sein du gouvernement		L'environnement	
M. Graham (Toronto-Centre)	1487	M. Cullen (Skeena—Bulkley Valley)	1491
M. Harper	1487	Mme Ambrose	1491
*	1107	M. Cullen (Skeena—Bulkley Valley)	1491
La défense nationale		Mme Ambrose	1491
M. Dion	1487		177
M. Harper	1487	Le registre des armes à feu	
M. Dion	1487	M. Cotler	1492
M. Harper	1487	M. Day	1492

M. Cotler	1492	Loi de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto	
M. Day	1492	M. Rodriguez	1496
L'Agence de promotion économique du Canada atlan-		Projet de loi C-288. Présentation et première lecture	1496
tique		Adoption des motions; première lecture et impression du	
M. Savage	1492	projet de loi	1496
M. MacKay	1492	La Loi sur les Indiens	
M. Savage	1492	M. Pallister	1496
M. MacKay.	1492	Projet de loi C-289. Présentation et première lecture	1496
•		Adoption des motions; première lecture et impression du	
Les agents correctionnels	1.402	projet de loi	1497
Mme Lavallée	1493	La Loi sur la révision des limites des circonscriptions	
M. Baird	1493	électorales	
Mme Lavallée	1493	Mme Marleau	1497
M. Baird	1493	Projet de loi C-290. Présentation et première lecture	1497
La parité salariale		Adoption des motions; première lecture et impression du	
Mme Minna	1493	projet de loi	1497
M. Baird	1493	Le Code criminel	
Llaguiantum		M. Benoit	1497
L'agriculture	1.402	Projet de loi C-291. Présentation et première lecture	1497
M. Bezan	1493	Adoption des motions; première lecture et impression du	1497
M. Cannon	1493	projet de loi	1497
Les affaires autochtones			
Mme Crowder	1493	La Loi de mise en oeuvre de l'Accord de Kelowna	4.40=
M. Clement	1493	M. Martin (LaSalle—Émard)	1497
Mme Crowder	1493	Projet de loi C-292. Présentation et première lecture	1497
M. Clement.	1494	Adoption des motions; première lecture et impression du	1497
Présence à la tribune		projet de loi	1497
Le Président	1494	Loi sur la responsabilité en matière d'aide au dévelop-	
Le l'esident	17/7	pement	
Les travaux de la Chambre		M. McKay	1497
M. Goodale	1494	Projet de loi C-293. Présentation et première lecture	1497
M. Nicholson	1494	Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1497
Recours au Règlement		projet de loi	1497
Les questions orales		La Loi de l'impôt sur le revenu	
M. Bélanger	1494	M. Fitzpatrick	1497
M. Nicholson	1494	Projet de loi C-294. Présentation et première lecture	1497
M. Lapierre	1495	Adoption des motions; première lecture et impression du	
M. Cullen (Skeena—Bulkley Valley)	1495	projet de loi	1498
Mme Ambrose	1495	Le Code canadien du travail	
Le décorum		Mme Bell (Île de Vancouver-Nord)	1498
M. Szabo	1495	Projet de loi C-295. Présentation et première lecture	1498
La période des questions orales	1175	Adoption des motions; première lecture et impression du	
M. Angus.	1495	projet de loi	1498
M. Nicholson	1496	Le Code criminel	
M. Lapierre	1496	M. Thompson (Wild Rose).	1498
W. Lapiene	1490	Projet de loi C-296. Présentation et première lecture	1498
AFFAIRES COURANTES		Adoption des motions; première lecture et impression du	1170
ATTAIRES COURAITES		projet de loi	1498
Les délégations interparlementaires			
M. Kenney	1496	Loi désignant le mois de mars comme le Mois national du cancer colorectal	
Les comités de la Chambre		M. Silva	1498
Opérations gouvernementales et prévisions budgétai-		Projet de loi C-297. Présentation et première lecture	1498
res		Adoption des motions; première lecture et impression du	1476
Mme Marleau	1496	projet de loi	1498
Comptes publics			
M. Murphy (Charlottetown)	1496	Loi sur la quasi-élimination des sulfonates de perfluo- rooctane	
Patrimoine canadien		Mme Minna	1498
M. Schellenberger	1496		
Pêches et les océans		Projet de loi C-298. Présentation et première lecture	1498
M. Keddy	1496	Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1498
	1.70	projet do 101	1 1/0

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Le Code criminel		INITIATIVES MINISTÉRIELLES
M. Rajotte	1498	L'engagement du Canada en Afghanistan
Projet de loi C-299. Présentation et première lecture	1498	M. Harper
Adoption des motions; première lecture et impression du		Motion
projet de loi	1498	M. Szabo
La Loi sur la Commission canadienne du blé		M. Layton
M. Ritz	1498	M. McCallum (Markham—Unionville)
	1498	M. Dion
Projet de loi C-300. Présentation et première lecture	1490	Mme McDonough
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1499	M. Graham (Toronto-Centre).
	1.,,,	M. Nicholson
Le Code criminel		M. Angus
Mme Kadis	1499	M. Casson
Projet de loi C-301. Présentation et première lecture	1499	M. Duceppe
Adoption des motions; première lecture et impression du	4.400	M. Cannon
projet de loi	1499	M. Bagnell
La Loi sur les produits antiparasitaires		M. Hill
Mme Savoie	1499	M. Layton
Projet de loi C-302. Présentation et première lecture	1499	M. Hill
Adoption des motions; première lecture et impression du		M. Szabo
projet de loi	1499	M. Ménard (Hochelaga)
Loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants		Mme Black
• • • •	1499	M. Hawn
Mme Savoie		Mme Chamberlain.
Projet de loi C-303. Présentation et première lecture	1499	M. Masse
Adoption des motions; première lectuer et impression du projet de loi	1499	M. MacKay
projet de loi	1777	M. Ignatieff
Loi sur la stratégie nationale de traitement de l'autisme		M. Angus
M. Murphy (Charlottetown)	1499	M. Crête
Projet de loi C-304. Présentation et première lecture	1499	M. Sorenson
Adoption des motions; première lectuer et impression du		M. Coderre
projet de loi	1499	M. Batters
La loi de l'impôt sur le revenu		M. Bouchard
M. Watson	1499	Mme Brown (Oakville)
Projet de loi C-305. Présentation et première lecture	1499	M. Kenney
Adoption des motions; première lectuer et impression du		M. Atamanenko
projet de loi	1500	M. O'Connor
Le Régime de pensions du Canada		M. Graham (Toronto-Centre).
M. Watson	1500	M. Bouchard
Projet de loi C-306. Présentation et première lecture	1500	Mme Black
J	1500	M. Khan
Adoption des motions; première lectuer et impression du projet de loi	1500	Mme Lalonde
		M. Blaney
Loi sur le contrôle des phtalates		M. Thibault (Nova-Ouest)
M. Cullen (Skeena—Bulkley Valley)	1500	M. Arthur
Projet de loi C-307. Présentation et première lecture	1500	Mme Davies
Adoption des motions; première lectuer et impression du	1500	Mme Verner
projet de loi	1500	M. Graham (Toronto-Centre).
Pétitions		M. Ménard (Hochelaga)
Le Soudan		M. Menzies
M. Silva	1500	M. McGuire
Les travailleurs âgés		M. Bouchard
Mme Picard	1500	M. Owen (Vancouver Quadra)
La garde d'enfants		M. Abbott
Mme Chow	1500	M. Siksay
		M. Cuzner
Questions au Feuilleton		M. Casson
M. Lukiwski	1500	M. Blais
Demandes de documents		M. Hiebert
M. Lukiwski	1501	M. Silva

M. Obhrai	1541	M. Batters	1546
Mme Dhalla	1542	M. Holland	1546
M. Nadeau.	1542	Mme Mourani	1546
Mme Nash	1542	Mme Gallant	1547
Mme McDonough.	1542	Mme Folco	1547
M. MacKay	1544	M. Hawn	1548
Mme Sgro	1544	M. Lessard	1548
M. Dewar.	1545	Adoption de la motion	1549



Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé
Poste–lettre

Postage paid Lettermail

1782711 Ottawa

En case de non-livraison, retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à : Les Éditions et Services de dépôt Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to: Publishing and Depository Services Public Works and Government Services Canada Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: http://www.parl.gc.ca

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : (613) 941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc.gc.ca
http://publications.gc.ca

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies or the English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: (613) 941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757
publications@pwgsc.gc.ca
http://publications.gc.ca